

SOMMAIRE

0. INTRODUCTION GENERALE.....	9
0.1. CONTEXTE GENERAL DU PHENOMENE URBAIN CAMEROUNAIS.....	9
0.2. CADRE JURIDIQUE DE L'ETUDE	12
0.3. OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	13
0.4. DEFINITION DU PERIMETRE D'ETUDE.....	13
0.5. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	15
0.6. PLAN DU RAPPORT	18
1. ANALYSE DES COMPOSANTES DU SITE NATUREL	19
1.1. RELIEF ET TOPOGRAPHIE	19
1.2. LE CLIMAT	23
1.3. LA VEGETATION	25
2. DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE BAFANG	31
2.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION DE BAFANG.....	31
2.2. BILAN DIAGNOSTIC.....	47
3. LES ACTIVITES ECONOMIQUES.....	48
3.1. LE SECTEUR PRIMAIRE.....	48
3.2. BILAN DIAGNOSTIC.....	57
4. ANALYSE DIAGNOSTIC DES COMPOSANTES DU SITE CRÉÉ.....	59
4.1. ORGANISATION GENERALE DE L'ESPACE COMMUNAL.....	59
4.2. HABITAT	62
4.3. SITUATION FONCIERE GENERALE	80
5. LES EQUIPEMENTS COLLECTIFS	86
5.1. LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS	86
5.2. LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES.....	92
5.3. LES EQUIPEMENTS DE SANTE.....	99
6. LES VOIES ET RESEAUX DIVERS (VRD)	117
6.1. RESEAU VIAIRE.....	117
6.2. RESEAUX DIVERS.....	122
7. CADRAGE INSTITUTIONNEL ET FINANCIER.....	134
7.1. LES FONDEMENTS JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELS DE LA COMMUNE.....	134
7.2. LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE.....	135
7.3. DIAGNOSTIC DES RESSOURCES COMMUNALES	136
8. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL DE LA VILLE DE BAFANG	152
8.1. CADRE LEGAL ET INSTITUTIONNEL EN MATIERE ENVIRONNEMENTAL	152
8.2. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS DE LA VILLE DE BAFANG	155
8.3. IMPACTS DES DECHETS SUR L'ENVIRONNEMENT DE BAFANG	160
TABLE DES MATIERES	171
ANNEXES :	172

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: TABLE CLIMATIQUE DE BAFANG.....	25
TABLEAU 2: FORCES/FAIBLESSES/OPPORTUNITES/MENACES	30
TABLEAU 3 : REPARTITION DE LA POPULATION DE LA VILLE DE BAFANG SELON LES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	31
TABLEAU 4: REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE DE LA COMMUNE DE BAFANG PAR QUARTIER SELON LES TRANCHES D'AGE EN 2005.....	34
TABLEAU 5: REPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'AGE EN 2005	35
TABLEAU 6: SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE SELON LA NATURE DE L'HABITAT PRINCIPAL	38
TABLEAU 7: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LEUR RELIGION ET LA NATURE DE L'HABITAT PRINCIPAL	39
TABLEAU 8: NIVEAU D'INSTRUCTION DES CHEFS DE MENAGE SELON LE SEXE	40
TABLEAU 9 : TAILLE MOYENNE DU MENAGE	41
TABLEAU 10: SECTEUR D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE SELON LE SEXE	42
TABLEAU 11: REVENU MENSUEL DU CHEF DE MENAGE SELON LE SEXE.....	43
TABLEAU 12: CINQ PRINCIPALES SOURCES DE DEPENSES LES PLUS FREQUENTES DES MENAGES SELON LE SEXE.....	44
TABLEAU 13: DEPENSE LA PLUS IMPORTANTE DES MENAGES SELON LE SEXE	44
TABLEAU 14: CINQ PRINCIPAUX EQUIPEMENTS PUBLICS DE PROXIMITE PRIORITAIRE LES PLUS FREQUENTES DES MENAGES SELON LE SEXE.....	45
TABLEAU 15: PREMIER EQUIPEMENT PUBLIC DE PROXIMITE SOUHAITE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE	46
TABLEAU 16 : EFFECTIF DE LA VOLAILLE	50
TABLEAU 17 : EFFECTIF DU CHEPTEL	51
TABLEAU 18 : COUT DE TRANSPORT DANS LA VILLE DE BAFANG	53
TABLEAU 19: MATERIAU DE CONSTRUCTION DES MURS ET NATURE DE L'HABITAT PRINCIPAL	64
TABLEAU 20: MATERIAU DE CONSTRUCTION DU TOIT ET CARACTERISTIQUES DU WC	65
TABLEAU 21: MATERIAUX DU SOL	66
TABLEAU 22: MATERIAU DE LA FONDATION	66
TABLEAU 23: TAILLE DU LOGEMENT PRINCIPAL.....	67
TABLEAU 24: REPARTITION DES MENAGES SELON LE NOMBRE DE PERSONNES PAR PIECE DANS LE LOGEMENT DU MENAGE	69
TABLEAU 25: STATUT D'OCCUPATION DES LOGEMENTS	70
TABLEAU 26 : PROCEDES D'ACQUISITION D'UNE PARCELLE	71
TABLEAU 27: FILIERE D'ACCES AU LOGEMENT	72
TABLEAU 28: APPROVISIONNEMENT COMPARE EN EAU DE BOISSON.....	74
TABLEAU 29 : TRAITEMENT DE L'EAU AVANT LA CONSOMMATION ET MALADIE LIEE A L'EAU	75
TABLEAU 30: PROCEDES D'ACQUISITION D'UNE PARCELLE	75
TABLEAU 31: APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	75
TABLEAU 32: ACCES A L'ELECTRICITE DANS LES MENAGES SELON LA NATURE DU MUR	76
TABLEAU 33: ACCES A L'ELECTRICITE DANS LES MENAGES SELON LA NATURE DU TOIT	76
TABLEAU 34: ACCES A L'ELECTRICITE DANS LES MENAGES SELON LE TYPE DE REVETEMENT DES MURS	77
TABLEAU 35: ACCES A L'ELECTRICITE DANS LES MENAGES SELON LE STANDING DU LOGEMENT	77
TABLEAU 36: SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON SELON LA NATURE DU SOL	78

TABLEAU 37: MODE D'ASSAINISSEMENT DOMESTIQUE (DES ORDURES MENAGERES)	79
TABLEAU 38 : MODE D'ASSAINISSEMENT DOMESTIQUE (DES ORDURES MENAGERES) ET PROBLEMES DE DECHETS PLASTIQUE.....	79
TABLEAU 39 : MOYEN DE TRANSPORT DES MENAGES ET DISTANCE ENTRE LE DOMICILE ET LE LIEU DU TRAVAIL.....	80
TABLEAU 40 : SITUATION DES PARCELLES LOTIES PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE.....	82
TABLEAU 42: EQUIPEMENTS ADMINISTRATIF DEPARTEMENTAUX DE LA VILLE DE BAFANG	88
TABLEAU 43: RÉPARTITION DES ÉLÈVES, ENSEIGNANTS, SALLES ET BANCS DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES PUBLIQUES ET PRIVÉES A BAFANG SELON LE TYPE D'ÉCOLES	92
TABLEAU 44 : LISTE DES ECOLES MATERNELLES DE LA VILLE DE BAFANG	93
TABLEAU 45 : LISTE DES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA VILLE DE BAFANG	94
TABLEAU 46: REPARTITION DES ELEVES, ENSEIGNANTS, NOMBRE DE SALLES DE CLASSES ET DE TABLES BANCS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLICS ET PRIVES	96
TABLEAU 47 : EMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS SANITAIRES	99
TABLEAU 48 : LOCALISATION DES CHEFFERIES TRADITIONNELLES A BAFANG	105
TABLEAU 49 : LISTE DES HOTELS, AUBERGES ET RESTAURANT DANS LA VILLE DE BAFANG.....	107
TABLEAU 50: GARES ROUTIERES	110
TABLEAU 51 : LES ÉQUIPEMENTS SÉCURITAIRES DE LA VILLE.....	113
TABLEAU 52: RECAPITULATIF DES CARACTERISTIQUES ET DU LINEAIRE DES VOIRIES DE LA COMMUNE.	118
TABLEAU 53 : RECAPITULATIF DES CARACTERISTIQUES GEOMETRIQUES ET DU LINEAIRE DES VOIRIES PRIMAIRE DE LA COMMUNE DE BAFANG.	119
TABLEAU 54: LINEAIRE DES VOIRIES PRIMAIRES STRUCTURANTES.....	119
TABLEAU 55: RECAPITULATIF DES CARACTERISTIQUES GEOMETRIQUES ET DU LINEAIRE DES VOIRIES SECONDAIRE DE LA VILLE.....	120
TABLEAU 56: RECAPITULATIF DES CARACTERISTIQUES DU LINEAIRE DES VOIRIES TERTIAIRE DE LA VILLE	121
TABLEAU 57: RECAPITULATIF DU TRAFIC SUR TOUS LES AXES RELIANT LA VILLE	122
TABLEAU 58: QUANTITES D'EAU DISPONIBLE ENTRE LE CAPTAGE ET LA CONSOMMATION	126
TABLEAU 59: VARIATION ENTRE CONSOMMATION ET PERTES DANS LE RESEAU	127
TABLEAU 60: PLUVIOMETRIE (MM) DE BAFANG	129
TABLEAU 61 : ORIGINE DES REALISATIONS DE RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE DE 2010 A 2013.....	137
TABLEAU 62 : EVOLUTION DES PREVISIONS DU BUDGET DE 2010 A 2013	138
TABLEAU 63 : ÉVOLUTION DES REALISATIONS DU BUDGET DE 2010 A 2013.....	140
TABLEAU 64: LES PREVISIONS DE DEPENSES BUDGETAIRES DE FONCTIONNEMENT DE 2010 A 2013 ..	142
TABLEAU 65: EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES DE FONCTIONNEMENT DE 2010 A 2013	143
TABLEAU 66 : ANALYSE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE ENTRE 2010 A 2013	145
TABLEAU 67 : ANALYSE DE L'EXECUTION DES DEPENSES FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE ENTRE 2010 A 2013.....	146
TABLEAU 68: ANALYSE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE ENTRE 2010 A 2013 ...	147
TABLEAU 69 : NATURE DES RELATIONS AU SEIN DES PARTENAIRES EXTERNE DE LA COMMUNE	148
TABLEAU 70: BILAN DIAGNOSTIC CADRAGE INSTITUTIONNEL.....	149
TABLEAU 71: BILAN DIAGNOSTIC DU VOLET ENVIRONNEMENTAL.....	161

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : REPARTITION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE BAFANG SELON LE SEXE EN 2005	32
GRAPHIQUE 2: REPARTITION DE LA POPULATION DE BAFANG PAR TRANCHE D'AGE EN 2005.....	33
GRAPHIQUE 3: SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE	38
GRAPHIQUE 4: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LEUR RELIGION	39
GRAPHIQUE 5: REPARTITION DES CHEFS DE MENAGES SELON LEUR NIVEAU D'INSTRUCTION	40
GRAPHIQUE 6: TAILLE DES MENAGES	41
GRAPHIQUE 7: SECTEUR D'ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE	42
GRAPHIQUE 8: REVENU DES MENAGES SELON LE SEXE	43
GRAPHIQUE 9: DEPENSE LA PLUS IMPORTANTE SELON LES MENAGES	45
GRAPHIQUE 10: PREMIER EQUIPEMENT PUBLIC DE PROXIMITE SOUHAITE PAR LE MENAGE	46
GRAPHIQUE 11: MATERIAU DU TOIT	65
GRAPHIQUE 12 : TAILLE DU LOGEMENT PRINCIPAL	68
GRAPHIQUE 13: CLASSEMENT DE L'HABITAT	70
GRAPHIQUE 14 : STATUT D'OCCUPATION DES LOGEMENTS SELON LE SEXE	71
GRAPHIQUE 15: FILIERE D'ACCES AU LOGEMENT	72
GRAPHIQUE 16: MODE D'ASSAINISSEMENT DOMESTIQUE (DES EAUX USEES)	78
GRAPHIQUE 17: MODE D'ASSAINISSEMENT DOMESTIQUE DES ORDURES MENAGERES	79
GRAPHIQUE 18: MOYEN DE TRANSPORT PERSONNEL DES CHEFS DE MENAGE.....	80
GRAPHIQUE 19: RENDEMENT DANS LE RESEAU	127
GRAPHIQUE 20: REPARTITION DES RESSOURCES FISCALES DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE 2013	137
GRAPHIQUE 21 : EVOLUTION DES RECETTES PROPRES DE LA COMMUNE ET DES TRANSFERTS REÇUS DE L'ÉTAT ENTRE 2010 ET 2013	139
GRAPHIQUE 22: EVOLUTION DES TRANSFERTS REÇUS ET DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS REÇUS ENTRE 2010 ET 2013	141
GRAPHIQUE 23 : REPARTITION DES DEPENSES BUDGETAIRES DE FONCTIONNEMENT EN 2013	144
GRAPHIQUE 24 : REPARTITION EN POURCENTAGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS EN 2013	147
GRAPHIQUE 25 : EVOLUTION DES DEPENSES FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENTS ENTRE 2010 A 2013	148

LISTE DES PHOTOS

PHOTO 1 : LES MASSIFS MONTAGNEUX QUI BORDENT LE CENTRE-VILLE DE LA COMMUNE DE BAFANG	19
PHOTO 3 : SAVANE ARBUSTIVE	25
PHOTO 4: STATIONNEMENT BAFANG-BAKONDI	54
PHOTO 5: ILLUSTRATION DE QUELQUES ACTIVITES	55
PHOTO 6: MECANICIEN DE MOTOTAXI ENCOMBRANT LA ROUTE	56
PHOTO 7: DIFFERENTS STANDING DES LOGEMENTS	69
PHOTO 8: QUELQUES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS A BAFANG	87
PHOTO 9: L'ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE DU GROUPE 4	92
PHOTO 10: LYCEE CLASSIQUE DE BAFANG	96
PHOTO 11: INSTITUT UNIVERSITAIRE ROYAL.....	97
PHOTO 12: SERVICE DE SANTE DE DISTRICT DE BAFANG	99
PHOTO 13: PAROISSE SAINT LUC DE BAFANG	102
PHOTO 14 : MOSQUEE DE BAFANG	103
PHOTO 15 : PLACE DE L'INDÉPENDANCE DE BAFANG SITUÉ ENTRE LE PALAIS DE JUSTICE ET LES SERVICES DE LA PRÉFECTURE	104
PHOTO 16: CHEFFERIE DE 2^{EME} DEGRE DE BAFANG	105
PHOTO 17: STADE MUNICIPAL NGANDJUI GASTON DE BAFANG	106
PHOTO 18 : ABATTOIR MUNICIPALE DE BAFANG	109
PHOTO 19 : MARCHE CENTRAL DE BAFANG	110
PHOTO 20: AGENCES DE VOYAGE DE BAFANG.....	110
PHOTO 21: RESERVOIR DE CAPACITE 1200M³ PRES DE LA CATHEDRALE ST MARIE DE BAFANG	124
PHOTO 22: FORAGE RECENT HORS FONCTION DEPUIS (04) MOIS A FAMKEU	124
PHOTO 23: FORAGE ABANDONNE (NON PRODUCTIF) A BABOUTCHA-NITCHEU	125
PHOTO 24: BORNES FONTAINES ABANDONNEES A BASSAP ET BORNES FONTAINES FONCTIONNELLES A FAMKEU	125
PHOTO 25: RESERVOIR DE STOCKAGE SCAN WATER D'EAU EN REHABILITATION A BAKONDI PAR UNE ONG	126
PHOTO 26: SOURCE NON AMENAGEE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU A FAMKEU ET SOURCE NON AMENAGEE EN ZONE RURALE (BABONE).....	126
PHOTO 27: CANALISATION BOUCHEE SUR VOIRIE PRIMAIRE A FAMKEU ET RAVINEMENT DU A L'ECOULEMENT DES EAUX DE PLUIE EXPOSANT LES CANALISATIONS DE LA CDE A NGUENACK	130
PHOTO 28: ACTIVITE ANTHROPIQUE SUR UN RESEAU D'ECOULEMENT DES EAUX A BAVI ET RAVINEMENT DU AU DEBORDEMENT DES EAUX DE PLUIE A L'ENTREE D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT DANS UNE VOIRIE TERTIAIRE A TETUE.	130
PHOTO 29: RAVINEMENT DU AU DEBORDEMENT DES EAUX DE PLUIE A CAUSE DES CANIVEAUX TRES REDUITS ET DE L'IMPORTANCE DES PENTES A LEUCHI-MOUANKEU.....	130
PHOTO 30: DEPOTS SAUVAGES D'ORDURES MENAGERES AU MARCHE	131
PHOTO 31: JARDIN DE L'HOTEL DE VILLE DE BAFANG.....	132
PHOTO 32: MINI JARDIN PRIVE AMENAGE AU QUARTIER MOUANKEU.....	132
PHOTO 33: ESPACE VERT A L'ABANDON AU FOYER SOCIAL CULTUREL BAMENDJOU DE BAFANG AU QUARTIER TOMCHI	132
PHOTO 34PHOTO 35: DECHARGES SAUVAGES A BAFANG.....	156
PHOTO 36: ECOULEMENT DES EAUX USEES	157
PHOTO 37: OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT RUDIMENTAIRE AU QUARTIER LOSSACK.....	158
PHOTO 38: ETROITESSE DES VOIES PENETRANT DANS LE QUARTIER BAVI.....	158
PHOTO 39: DEGRADATION DES SOLS PAR LES FEUX DE BROUSSE ET LES INCINERATIONS DIVERSES ..	158
PHOTO 40: ILLUSTRATIONS DES FACTEURS DE POLLUTION DE L'AIR	159
PHOTO 41: EBOULEMENT DE SOL AVEC RISQUE DE TRES GRAVE ACCIDENT AU QUARTIER FAMKEU ..	159
PHOTO 42: MAISONS D'HABITATION CONSTRUITES DANS DES ZONES A RISQUES	159

LISTE DES CARTES

CARTE 1: LOCALISATION ET PERIMETRE D'ETUDE	14
CARTE 2: DE RELIEF DE LA COMMUNE DE BAFANG	20
CARTE 3. PENTE DU PERIMETRE D'ETUDE	21
CARTE 4 : PENTE DE LA ZONE URBANISEE	22
CARTE 5. VEGETATION	26
CARTE 6: HYDROGRAPHIQUE DE LA COMMUNE DE BAFANG.....	28
CARTE 7 : LES BASSINS VERSANTS DE LA COMMUNE DE BAFANG.....	29
CARTE 8 : TENDANCE D'URBANISATION	61
CARTE 9 : TISSU URBAIN.....	73
CARTE 10 : <i>SITUATION FONCIERE</i>	85
CARTE 11 DES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS.....	91
CARTE 12 : ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE	95
CARTE 13 : LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES ET CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA VILLE DE.....	98
CARTE 14: LOCALISATION SPATIALE DES FORMATIONS SANITAIRES DE LA VILLE DE BAFANG EN 2015.	101
CARTE 15 : CULTURELS ET CULTUELS.....	108
CARTE 16 EQUIPEMENTS MARCHANDS ET TOURISTIQUES	112
CARTE 17 EQUIPEMENTS SECURITAIRES	114
CARTE 18 : RESEAU D'EAU DE LA ZONE URBANISEE	128
CARTE 19: VOIRIES ET RESEAUX DIVERS DE LA VILLE DE BAFANG	133
CARTE 20: ZONE A ECOLOGIE FRAGILE DE LA VILLE DE BAFANG	162
CARTE 21 : SYNTHESE DU DIAGNOSTIC URBAIN	162

LISTE DES FIGURES

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- CAC** : Centimes Additionnels Communaux
- CDE** : Camerounaise Des Eaux
- CMA** : Centre Médical d'Arrondissement
- COS** : Coefficient d'Occupation du Sol
- CES** : Collège d'Enseignement Secondaire
- CSI** : Centre de Santé Intégré
- D.S.C.E.** : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
- ELECAM**: Election Cameroun
- EM**: Ecole Maternelle
- EP** : Ecole Primaire
- FEICOM** : Fonds Spécial d'Équipement et d'intervention intercommunale du Cameroun
- HD** : Hôpital de District
- MINADER** : Ministère de l'Agriculture et Développement Rural
- MINEDUB** : Ministère de l'Education de Base
- MINEPIA** : Ministère de l'Elevage, des Pêches et de l'Industrie Animale
- PIP** : Plan d'Investissement Prioritaire
- MINJEC** : Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
- MINAS** : Ministère des Affaires Sociales
- MINPROFF** : Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
- MINHDU** : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
- MINESEC** : Ministère de l'Enseignement Secondaire
- PA** : Propriété Administrative
- PAM** : Programme d'ajustement municipal
- PCD** : Plan Communal de Développement
- POS** : Plan d'Occupation des Sols
- PDU** : Plan Directeur d'Urbanisme
- TTC** : Toutes Taxes Comprises
- VRD** : Voirie et Réseaux Divers
- ZEA** : Zone d'Extension Administrative

0. INTRODUCTION GENERALE

0.1. CONTEXTE GENERAL DU PHENOMENE URBAIN CAMEROUNAIS

Au cours des quarante dernières années, et à la faveur :

- d'une urbanisation accélérée ;
- d'un vide juridique de près de 30 ans qui a fini par habituer les différents acteurs urbains et les citoyens au « laxisme », à l'incivisme, voire à une incompréhensible « indifférence » face au « désordre urbain » ambiant ;
- de l'absence de planification physique évidente et du manque de dispositif cohérent de contrôle de la croissance urbaine...

Nos villes se sont développées de façon spontanée et anarchique constituant dans leur majeure partie de vastes zones à habitat précaire compromettant le cadre et les conditions de vie des populations déjà majoritairement pauvres.

Autrement dit, la difficulté de contrôler et de maîtriser le développement urbain dans son ensemble tout au long de ces années, a conduit, çà et là dans les villes, celle de Bafang inclus, non seulement à une urbanisation en marge des dispositions des documents de planification urbaine existant, et à une forte dégradation des équipements et infrastructures du secteur urbain jadis structuré, mais aussi à la naissance de vastes quartiers sous structurés et sous-équipés, ou à de vastes zones d'habitat insalubre couvrant entièrement certains quartiers.

A la faveur de cette difficulté de la maîtrise urbaine bien que l'accroissement démographique soit faible (par rapport la moyenne nationale) en raison d'un très fort taux d'émigration, les conséquences majeures ci-après sont actuellement observées dans la ville de Bafang :

- une dégradation impressionnante de l'environnement urbain général,
- une stagnation de l'extension,
- une aggravation de la pauvreté urbaine,
- une occupation de plus en plus importante des zones impropres à l'urbanisation (des drains, zone à risque de glissement de terrain ...),
- un accès des populations aux services urbains et sociaux de base peu satisfaisant,
- l'absence d'un véritable marché immobilier,
- une pauvreté urbaine de plus en plus accentuée et insupportable.

0.1.1. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET URBAIN LOCAL

0.1.1.1. Localisation

La Commune de Bafang est située à 320 Km environ au nord-ouest de Yaoundé (capitale politique et administrative du Cameroun). Bafang est le chef-lieu du département du Haut-Nkam située à 60 km environ de la ville de Bafoussam chef-lieu de la Région de l'Ouest. Sa situation lui confère beaucoup plus le rôle de ville relais que de carrefour pour toute personne souhaitant partir de Douala vers les Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest et réciproquement.

Cette unité administrative est limitée par les Communes suivantes :

- Au Nord, Nord-Ouest par la Commune de Banka ;
- A L'ouest par la Commune de Kékem ;
- A l'Est, Nord-Est par la Commune de Bana ;
- Au Sud-Ouest par la Commune de Banwa ;
- Au Sud-Est par le Département du Mungo, Région du Littoral.

Le principal constat que l'on fait à première vue de la ville Bafang est le chaos de son site d'implantation. En effet, le relief de la ville est assez tourmenté, incliné du Nord au Sud, d'ouest en Est. Il est fortement raviné par de nombreuses dépressions et autres cours d'eau sur les flancs de collines. C'est d'ailleurs la rencontre des deux principaux cours de la ville qui constitue la chute de la Mouankeu, qui semble être l'un des piliers de développement futur de la ville.

La position de la ville de Bafang a été renforcée par sa situation comme chef-lieu administratif au milieu d'un vaste territoire fortement agricole. Sa position de transit et de plaque secondaire du commerce des cultures de rente (cacao, café, ...) lui a permis pendant des décennies de jouer à la fois le rôle d'un centre à la fois convergeant et divergeant des matières premières et des produits manufacturés.

Aujourd'hui, Bafang ne joue plus pleinement ces rôles. L'intensité du trafic interurbain a baissé. Les agriculteurs (cacao, café, huile de palme...) ne fonctionnent plus comme par le passé. Cependant, le taux d'urbanisation et le taux de croissance de la ville de Bafang reste le plus élevé du Département du Haut-Nkam et par conséquent, Bafang demeure sa principale locomotive de en matière de développement économique, démographique et socio-culturel.

0.1.1.2. Contexte historique, culturel et institutionnel de la ville de Bafang

Le Royaume aurait été fondé vers 1645 par le chef Djatchoua venant de Bamougoum. Bafang serait une déformation de Pâ fât qui signifie « les gens de fat ». Fat est une déformation coloniale du mot Mfat' qui signifie : « les gens qui s'unissent ». Ceci fait référence au prince originaire de Bamougoum qui a réussi à unir de petits groupes claniques pour fonder le royaume au 17e siècle.

Bafang est l'un des six (06) Arrondissements (Banka ; Kékem ; Bana ; Banwa ; Bandja) dont l'ensemble forme le Département du Haut -Nkam dans la Région de l'Ouest Cameroun.

Créée comme Commune Mixte Urbaine (CME) en 1926, elle devient successivement : Commune de Plein Exercice (CPE) en 1972, Commune Urbaine en 1987 et Commune de Bafang en 2007, suite au décret présidentiel N° 2007/177 du 24/04/2007. Depuis sa création, douze (12) Magistrats municipaux se sont succédé à la tête de la Commune. Depuis octobre 2013, c'est M. KWEMO Pierre qui a la lourde charge de gérer cette Commune.

La Commune de Bafang est le chef-lieu du Département du Haut-Nkam. Elle est subdivisée en un ensemble de six groupements à savoir :

- Bafang (Dokovi, Thouno ; Bavi ; Djenchi; Tetam; Lossack ; Tomchie; Famkeu...)
- Baboutcheu-Ngaleu (Toula ; Keyeu ; Bankoh ; Balouch-djinga ; Titet et Dakla) ;
- Bassap (Bafen ; Ndoko ; Dockdja ; Cheutap ; Ngambou ; Nguenack et Domdjou) ;
- Bakondji (Ndomnui ; Kolouh ; Lou ; Batié et Kouma) ;
- Baboné (Tchala ; Tohtam ; Kolouh ; Njefam ; Famla ; Pouchie ; Poango ; Domga ; Domshieu et Kooh) ;
- Baboutcha-Nitcheu (Balén ; Balack ; Bapoundeu ; Basséko ; Kokoh ; Batcheu ; Cheu I et II).

Ces différents groupements constitués des chefferies de 3^{ème} degré sont placés sous l'autorité du chef supérieur (2^{ème} degré). Celui-ci représente l'autorité coutumière et est entouré d'un collège de notables, gardien de la tradition. Elle compte dix (10) quartiers/villages en zone urbaine et vingt-quatre (24) villages en zone rurale.

L'organisation sociale de la population est de type hiérarchisé. Elle vit selon les coutumes, rites et interdits ancestraux. La population autochtone est essentiellement constituée de l'ethnie Ndjiaoko. A

celle-ci, s'ajoute une mosaïque de profils raciaux, tribaux, culturels, religieux et socioprofessionnels où les origines se croisent, se côtoient et se mêlent, surtout en zone urbaine.

L'autre caractéristique saillante de cette population réside dans la forte proportion (plus de 81%) qui vit en zone urbaine.

0.1.2. CONTEXTE URBAIN ET DE DEVELOPPEMENT

A l'issue du recensement de 2005, la Commune comptait 42 847 habitants, dont 34 941 pour Bafang ville. Le visiteur qui arrive pour la première fois à Bafang est d'abord frappé par son relief très diversifié et encaissé, ses constructions concentrées sur le plateau et les flancs de collines abruptes et verdoyantes et un vieillissement généralisé du cadre bâti urbain. En effet, le centre-ville est entouré de grands massifs montagneux qui donnent à la ville de Bafang l'allure d'un espace ceinturé par des montagnes luxuriantes.

Ce qui favorise la fraîcheur de la ville et rend l'atmosphère assez doux en certaines périodes de l'année.

Son espace urbain présente les défauts ci-après :

- une voirie urbaine structurante (la traversée urbaine) bordée de part et d'autre de constructions à niveaux autour desquelles se développe l'ensemble des activités commerciales, économiques, et même administratives;
- un tissu urbain central constitué par de vieilles bâtisses (immeubles), délabrées et quelque peu mal structurées ;
- un habitat précaire et une dégradation dangereuse de l'environnement visuel dû à la très forte dégradation des voies d'accès, l'érosion, la vétusté et le désordre des constructions à l'intérieur des quartiers ;
- on ne peut oublier l'aspect anarchique et spontané des extensions périphériques et surtout les occupations des zones impropres à l'urbanisation.

Ceci a eu une influence négative sur le développement social urbain :

- faibles taux d'accès aux services sociaux et urbains de base,
- pauvreté urbaine,
- environnement urbain et cadre de vie peu satisfaisants,
- développement de l'insécurité urbaine liée à la pauvreté et au chômage des jeunes...

Bafang apparaît ainsi comme somnolente malgré une certaine effervescence observée dans la zone commerciale.

L'unique document de planification de la ville de Bafang non approuvé, le Plan d'Urbanisme Directeur, date de 1984. 32 ans après l'élaboration de ce document, on constate sur la base des documents cartographiques que, le développement urbain a très peu suivi les orientations dudit plan. C'est sans doute dans ce contexte qu'interviennent l'étude en vue de l'élaboration du Plan d'occupation des sols (POS) de la Commune de Bafang.

Dans sa partie « contexte et justificatif », les TDR de cette étude reconnaissent que pour faire face aux besoins sans cesse croissant de la population, le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINH DU) a décidé d'accompagner la Commune de Bafang dans l'élaboration d'un POS afin de permettre à cette ville de cadrer son développement économique et social, mais également un plan d'aménagement visant à orienter de manière rationnelle l'urbanisation et les opérations urbaines. Ce document de planification déterminera les prévisions d'aménagement et proposera les

règles d'utilisation des sols.

Cependant, un certain nombre d'actions engagées ainsi que les potentialités, atouts et opportunités de ce territoire montrent qu'elle peut toujours redevenir la ville satellite du bloc sud-ouest de la Région de l'Ouest.

0.1.3. CONTEXTE DU DOCUMENT DE STRATEGIE POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (DSCE)

Ce document affiche comme objectifs stratégiques les trois préoccupations suivantes:

- le renforcement du rôle économique des villes ;
- l'amélioration des conditions de vie et d'environnement des populations afin de réduire la précarité;
- la promotion de la bonne gouvernance à travers une plus grande implication des différents acteurs.

Tout effort d'intervention sur la ville devra désormais contribuer à l'atteinte de ces objectifs stratégiques.

Cet important document prescrit comme objectifs du sous-secteur urbain de :

- "Maîtriser le développement des villes et d'en faire des centres de production et de consommation nécessaires à l'essor du secteur industriel,"
- "Promouvoir l'émergence des agglomérations périphériques, le développement des villes moyennes ou secondaires capables de structurer les activités économiques dans l'espace urbain et concourir au développement des zones rurales environnantes."

Dans l'optique d'apporter une réponse idoine aux difficultés actuelles des villes camerounaises, le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain a opté pour la reprise des études urbaines et l'élaboration d'une nouvelle génération de documents de planification urbaine. Ce qui apparaît résolument comme une volonté de reprise en main de la gestion urbaine.

0.2. CADRE JURIDIQUE DE L'ETUDE

L'étude est réalisée dans le cadre du marché n°00984/M/MINHDU/CMPM/2015 passé après Appel d'Offres National Restreint N°12/AONR/MINHDU/ CMPM/15 du 27 mars 2015 pour l'élaboration du plan d'occupation des Sols (P.O.S) de la ville de Bafang. Pour l'application du présent marché, il est précisé que :

- L'autorité contractante est le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain ;
- Le Maître d'ouvrage est le Maire de la Commune de Bafang ;
- Le Chef de service du marché est le Chef de Service technique de la Commune de Bafang ;
- L'Ingénieur du marché est le Délégué Départemental du MINHDU du Haut-Nkam ;
- Le Prestataire est GEFA&ENGINEERING Sarl. BP 13687 Yaoundé, Tél : 675 29 35 58 / 696 77 98 25 ;
- Le Responsable chargé du paiement est le Receveur municipal de la Commune de Bafang ;
- L'étude aura également à prendre en compte l'arrêté préfectoral portant création du Comité de Pilotage (COPIL).

0.3. OBJECTIFS DE L'ETUDE

0.3.1. Objectif général

La présente étude vise à cadrer le développement général (spatial, environnemental, économique, social, culturel, etc.) de la ville de Bafang à court et moyen terme (10 à 15 ans) et à définir de façon précise les droits attachés à chaque zone d'affectation.

0.3.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agira pour le prestataire :

- faire un état des lieux assorti d'un bilan diagnostique de la situation actuelle de la ville ;
- définir le périmètre de chaque zone d'affectation et édicter, pour chacune d'elles, les règles, les restrictions et les nouvelles servitudes particulières d'utilisation du sol ;
- définir le périmètre urbain à l'horizon du plan ;
- dégager une vision de développement de la ville à moyen terme assortie des objectifs stratégiques précis ;
- déterminer le périmètre urbain de la Commune à l'horizon du plan ;
- produire un règlement d'urbanisme qui servira de boussole pour la mise en œuvre du POS ;
- élaborer un programme d'investissement prioritaire (PIP) pour la ville.

0.4. DEFINITION DU PERIMETRE D'ETUDE

Le périmètre d'étude du plan d'occupation des sols coïncide, en tout point avec celui de la Commune de Bafang (zone rurale + zone urbaine). Ses limites portées sur la carte ci-dessous sont les suivantes :

Carte 1: Localisation et périmètre d'étude

0.5. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique comporte globalement quatre phases principales, constituées chacune de plusieurs étapes inspirées par la nature des objectifs à atteindre ou des résultats attendus. Ces phases et étapes se dérouleront de façon à la fois logique et dialectique, puis diachronique et synchronique :

- Elaboration du rapport de démarrage ou de mise en œuvre,
- Etablissement d'un diagnostic urbain concerté et participatif,
- Proposition des scénarii d'aménagement du POS,
- Elaboration du POS, du PIP et du Règlement d'urbanisme.

La présente phase concerne l'établissement d'un diagnostic urbain concerté et participatif qui doit se faire en quatre étapes :

□ Etape 1: Production des documents cartographiques de base

Reconnaissance générale des sites, production de la base de données et des documents cartographiques de base. Cette étape sera consacrée à l'élaboration des cartes thématiques numériques par Arrondissement, à partir des images satellitaires ou de tout autre document cartographique ou photographique disponible. Ces images serviront à l'extraction de couches d'informations géographiques (relief et topographie, hydrographie, habitat, équipements collectifs, infrastructures etc.)

Une base des données géographiques et alphanumériques sera mise à la disposition des municipalités, principalement de leurs services techniques. Ces données leur permettront d'améliorer la programmation et la gestion de l'espace urbain en vue d'anticiper sur leur développement par des activités préventives.

□ Etape 2 : Etat des lieux proprement dit

Cette étape 2 s'appuiera sur les principaux résultats de l'étape 1. Elle consistera en l'élaboration concertée du diagnostic urbain, institutionnel, social, économique et infrastructurel de la ville en particulier et de toute la Commune en général.

Elle permettra de saisir d'emblée la situation actuelle et les principales préoccupations à l'intérieur du périmètre de l'étude. Ce diagnostic participatif portera plus spécifiquement sur les thématiques ci-après :

- Le site naturel avec ses diverses composantes (relief et topographie, hydrographie et bassins versants, climat et végétation, géologie et pédologie...), afin de mettre en évidence les principales contraintes et les principaux atouts pour l'aménagement ;
- Le site créé dont : l'organisation générale de l'espace urbain partant de l'historique de l'urbanisation, en indiquant les étapes de croissance de la localité, avec la toponymie des quartiers et les tendances de développement urbain en terme de consommation d'espace, l'habitat, le foncier et le logement, les équipements collectifs, les services urbains et sociaux de base, l'état du patrimoine bâti et non bâti, des monuments, des jardins publics et mobiliers urbains, etc. Les problèmes fonciers seront analysés et intégrés dans une politique globale d'accès au logement ;
- La démographie et le développement social urbain : Avec la structure de la population par sexe et par âge, ses effectifs et ses caractéristiques, les migrations, la densité, les projections démographiques, le problème de pauvreté urbaine et d'emplois (surtout pour les jeunes), d'insécurité, de la délinquance ou de la toxicomanie, etc. ;

- Les zones d'activités économiques et les équipements marchands et culturels tels que les gares routières, les abattoirs, les marchés ou les zones industrielles, les autres tissus économiques (réseau de banques, assurances, commerce...);
- Les transports urbains et inter urbains, la circulation, l'adressage et les problèmes de déplacements ;
- **L'état des services urbains de base** dont : la voirie, l'eau, l'électricité et l'éclairage public, l'assainissement (les déchets solides et liquides), le drainage, le ramassage des ordures ménagères, les télécommunications, les NTIC ;
- L'environnement et l'embellissement urbains: (places, parcs, jardins, aires de détente, zones à risque, zones à écologie fragile, environnement physique, etc.) ;
- Les finances locales en terme (i) de dépenses et niveau de service rendu, (ii) de ressources, (iii) de situation financière, (iv) de situation de trésorerie, (v) d'efforts d'investissement ;
- **L'organisation de la Commune** en terme (i) de fonctionnement de la Commune, (ii) de fonctionnement des services, (iii) de capacité d'absorption des compétences transférées aux Communes, (iv) de capacité d'intervention des services techniques, (v) de fonctionnement des services financiers ;
- **Le partenariat local et la gouvernance** urbaine en terme (i) de degré d'implication de la société civile, (ii) de mode de gestion des équipements marchands, (iii) d'appuis institutionnels éventuels, (iv) de recours aux PME locales et autres partenaires privés pour la réalisation des services et travaux.

C'est dans cette étape capitale que seront menées les enquêtes ménages.

Pour ce qui est plus spécifiquement des enquêtes ménages, elles seront effectuées par quartier, auprès d'un échantillon de ménages dans le but d'évaluer leur niveau de préoccupation, leurs besoins et leurs attentes en matière de logements, d'équipements collectifs et sociaux ou d'activités économiques. Une attention toute particulière sera portée sur le logement et les revenus des ménages. Une fiche d'enquêtes a été élaborée et annexée au présent rapport de démarrage. Plus spécifiquement, les informations recherchées à travers ces enquêtes ménages porteront sur :

- Origine géographique (Région d'origine) du chef de ménage,
- Mobilité résidentielle et externe,
- Sexe, âge, religion, statut matrimonial, niveau d'instruction,
- Secteur d'activité,
- Catégorie socioprofessionnelles (CSP),
- Revenus/dépenses mensuelles des ménages,
- Taille des ménages,
- Taille des logements,
- Matériaux de construction des logements,
- Statut d'occupation du logement,
- Mode d'accès au logement,
- Coût d'accès au logement,
- Statut foncier,
- Confort domestique,

- Accès à l'énergie, à l'eau, et mode d'assainissement domestique,
- Accès aux NTIC, etc.

Une cartographie thématique, renseignée selon le système national de référence de coordonnées géographiques, planimétrique et altimétrique, avec un niveau de précision de 1 m au 1/5000è, accompagnera chaque composante du diagnostic.

Etape 3 : Synthèse ou bilan diagnostic

A la fin de l'étape 2, on procédera :

- à l'établissement de l'arbre à problèmes, en faisant ressortir le problème central et les problèmes secondaires avec leurs causes et leurs conséquences ;
- à un bilan diagnostic de la situation actuelle. Ce bilan constituera la base sur laquelle sera fondée la définition des orientations stratégiques et des programmes d'aménagement... On classera ce bilan en deux groupes : le groupe des contraintes ou des faiblesses constatées domaine par domaine et le groupe des forces et opportunités relevées domaine par domaine ;
- à l'élaboration de la carte de synthèse de la situation actuelle à une échelle comprise entre 1/5000è et 1/10000è ou au format A₀ suivant les convenances techniques à voir par l'Expert cartographe ;
- à la définition des objectifs stratégiques de développement urbain de la localité. Après toutes les investigations ci-dessus, ce sera le moment de définir un ensemble d'orientations stratégiques. Cette définition s'attachera à exploiter les divers atouts et contraintes offerts par l'analyse de la situation actuelle de la Commune, pour organiser, orienter et harmoniser le développement urbain global, sur la base des principes d'aménagement clairs, s'organisant autour des considérations suivantes :
 - la prise en compte des coups partis et la recherche d'intégration à l'environnement global (rapports milieu urbain et milieu rural proche) ;
 - la hiérarchisation des centres ou pôles d'activités et des services ;
 - la desserte, l'accessibilité et le désenclavement des zones d'habitat ;
 - la protection de l'environnement et de certains écosystèmes ;
 - la circulation automobile de desserte et de transit ;
 - le développement économique ;
 - la bonne gouvernance et ;
 - la lutte contre le réchauffement climatique.
- Etape 4 : Organisation du séminaire atelier de validation du diagnostic et rédaction du rapport diagnostic définitif.**

0.6. PLAN DU RAPPORT

L'analyse de la situation actuelle permet de fonder les hypothèses d'urbanisation et/ou d'aménagement sur des bases réalistes, concrètes... Elle recherche une connaissance claire des domaines tels que :

- les composantes et les caractéristiques du site naturel,
- les aspects sociaux et démographiques,
- les activités économiques,
- les composantes et les caractéristiques du site créé,
- l'organisation Communale, le fonctionnement et les ressources communales,
- les aspects environnementaux.

En découlera de ce qui précède le bilan diagnostic et les orientations stratégiques du POS. Cette connaissance permettra un certain nombre de choix au niveau des affectations des sols urbains, une lecture plus aisée des tendances du développement urbain, et une orientation motivée de la croissance urbaine future et/ou des différentes actions d'aménagement de la Commune.

1. ANALYSE DES COMPOSANTES DU SITE NATUREL

1.1. Relief et topographie

La Commune de Bafang est caractérisée par un relief fortement accidenté, car construite sur un plateau assez étroit et s'étend le long des pentes qui bordent les vallées profondes des groupements Bakondji, Baboutcheu Ngaleu, Bassap, Babone et Baboutcha Nitcheu avec une altitude qui varie entre 800 et 1300m.

Photo 1 : les massifs montagneux qui bordent le centre-ville de la Commune de Bafang



Source : cliché GEFA&ENGINEERING

La Commune de Bafang se présente sous l'aspect d'un vaste plateau constitué de savanes arbustives qui en occupent la plus large partie. Il est surplombé par endroits de sommets de montagnes aux flancs desquelles l'on rencontre des exploitations agricoles constituées de champs de cultures vivrières (macabo, manioc, patate, maïs, banane plantain etc.) et de cultures de rente (cacaoyer, caféier, palmeraie), ainsi que des jachères et forêts secondaires. A l'intérieur de cet ensemble se dressent des villages constitués d'habitats clairsemés, généralement construits en blocs de terre.

Le relief est toutefois plus calme sur la zone périphérique de Bafang où l'on note la présence de collines séparées par des talwegs ou des vallées étroites relativement profondes.

La ville de Bafang est située sur l'extrémité sud-ouest du plateau Bamiléké, au sud des monts Bamboutos et à l'est du massif du Manengouba, à une altitude de 1200 m sur un terrain de formation volcanique tertiaire composé de basaltes post-crétacé.

Ces basaltes anciens sont toujours transformés en argiles latéritiques rouge si Commune en Afrique.

Le territoire de Bafang se présente sous l'aspect d'un vaste plateau constitué de savanes arbustives qui en occupent la plus large partie. Il est surplombé par endroits de sommets de montagnes aux flancs desquelles l'on rencontre des exploitations agricoles constituées de champs de cultures vivrières (macabo, manioc, patate, maïs, banane plantain etc...) et de cultures de rente (cacaoyer, caféier, palmeraie), ainsi que des jachères et forêts secondaires. A l'intérieur de cet ensemble se dressent des villages constitués d'habitats clairsemés, généralement construits en blocs de terre.

Les montagnes et collines qui entourent Bafang présentent un site pittoresque, une topographie accidentée constituée de crêtes de collines et de fonds de vallées.

Carte 2: de relief de la Commune de Bafang

Carte 3. Pente du périmètre d'étude

Carte 4 : Pente de la zone urbanisée

1.1.1. Orographie

La Commune d'arrondissement de BAFANG s'étend sur une superficie de 80 km² pour un périmètre de 62km.

A partir de ces paramètres, on trouve une longueur équivalente $L_e = 22,48074\text{km}$ et une largeur équivalente $l_e = 9,519259\text{km}$. On détermine ainsi l'indice de COMPACITE DE GRAVELIUS (KG) pour avoir la forme de la zone étudiée. On le définit par la formule: $KG = 0,282 P/\sqrt{A} = 1,19518$

$KG = 1,19 \geq 1,12$; on conclut que la Commune de BAFANG a une forme allongée assimilable à un rectangle.

L'altitude dans la zone d'étude varie entre 1050m environ pour les zones hydromorphes et 1477m environ pour les points les plus hauts (chaines de montagnes) soit une variation de 427m. On identifie une prédominance des zones de fortes pentes. Egalement, on rencontre des zones de moyennes pentes et des talwegs.

1.1.2. Pédologie

On rencontre généralement deux types de sols dans la localité :

- Les sols des bas-fonds (hydromorphes); très riches en matière organique, souvent inondés pendant les saisons de pluies et peu drainés en saisons sèches;
- Les sols de montagnes quant à eux, sont généralement ferralitiques, argilo limoneux avec par endroit une cuirasse latéritique.

Du fait que ces sols constituent des lieux d'habitation par excellence, ils connaissent une exploitation de plus en plus importante.

En effet, la Commune de Bafang regroupe trois principaux groupes de sols à savoir: les sols ferralitiques, les sols hydromorphes, et les sols peu évolués.

- Les sols ferralitiques

Ils se subdivisent en sols ferralitiques rouges, en sols faiblement ferralitiques et Ferri sodiques, tous sur socle basique.

Les sols ferralitiques typiques rouges sur socle basique couvrent plus de la moitié de l'arrondissement. Les sols faiblement ferralitiques sur socle basique, sols bruns jaunes à texture sablo-argileux couvrent le reste de l'arrondissement en allant vers Kekem.

- Les sols hydromorphes

Ce sont des sols marécageux rencontrés le long des cours d'eau. Ils ont une texture sablo-limoneuse, ce sont des sols très fertiles.

- Les sols peu évolués

Ils se subdivisent en sols alluviaux dans la zone de basse altitude et en sols peu évolués dans les zones de plateau.

1.2. Le climat

Le climat de Bafang est de type équatorial, caractérisé par des précipitations abondantes atteignant une moyenne annuelle de 1400 - 1500 mm entre Mars et Novembre exceptée les mois de Décembre et Janvier où le taux de pluviométrie est pratiquement nul. Nonobstant les perturbations dues aux effets liés au changement climatique, il comporte de façon général quatre saisons d'inégales répartitions tout au long :

Une grande saison sèche, de mi-novembre à mi-mars, au cours de laquelle les activités champêtres sont en arrêt et les populations sujettes à la famine.

Une petite saison des pluies, de mi-mars à mi-juin, période courte au cours de laquelle les activités champêtres sont consacrées à la culture des plants à cycle court, tels le maïs, les agrumes,

Une petite saison sèche, de mi-juin à mi-août, au cours de laquelle les activités champêtres sont, pour l'essentiel, consacrées à la préparation de la terre destinée à recevoir les prochaines cultures.

Une grande saison des pluies, de Septembre à mi-novembre, au cours de laquelle on constate une grande activité champêtre. En effet, c'est la période destinée à la culture de toute sorte de plant.

1.2.1. La pluviométrie

Ce sont toutes les eaux météorologiques qui tombent à surface de la terre sous forme solide ou liquide. Le climat est de type équatorial, caractérisé par des précipitations abondantes atteignant une moyenne annuelle de 1400 - 1500 mm entre Mars et Novembre exceptée les mois de Décembre et Janvier où le taux de pluviométrie est pratiquement nul. Nonobstant les perturbations dues aux effets liés au changement climatique, il comporte de façon général quatre saisons d'inégales répartitions tout au long :

- Une grande saison sèche allant de mi-Novembre à mi-Mars,
- Une petite saison des pluies, de mi-Mars à mi-Juin,
- Une petite saison sèche, de mi-Juin à mi-Août et
- Une grande saison des pluies, de Septembre à mi-Novembre.

Les précipitations varient entre 1375mm pour l'année de plus basse pluie à 2300 mm pour l'année de pluie maximale sur les vingt dernières années, soit une moyenne annuelle d'environ 1860mm (voir graphique suivant).

1.2.2. Les températures

Les températures varient d'un mois à l'autre et oscillent entre 18 et 25°C avec un maximum absolu situé entre 32 et 34°C et un minimum situé entre 10 et 12°C. La température moyenne annuelle de Bafang est de 22°C avec une amplitude de 2,3°C fortement influencé par les différences altitudes qui existent entre les zones (source : poste agricole de Banka). Il faut également dire que les températures sont assez élevées au cours de la journée et basses dans la nuit. L'élévation des températures durant la journée est favorable aux phénomènes d'évapotranspiration. C'est la quantité d'eau transférée vers l'atmosphère, par l'évaporation au niveau du sol et par la transpiration des plantes. Ce concept est très important pour expliquer et quantifier les transferts d'eau à travers les écosystèmes. Plus les températures sont donc élevées, plus l'évapotranspiration est importante et plus les quantités d'eau qui retourneront par la suite sur terre sous forme de pluies seront importantes.

Tableau 1: Table climatique de Bafang

month	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
mm	59	108	163	219	260	299	184	138	113	88	66	48
°C	3.1	4.7	9.2	15.0	19.6	23.2	26.9	26.7	22.4	16.7	10.7	5.1
°C (min)	-0.6	1.1	5.3	11.0	15.8	19.7	23.1	22.7	18.6	12.6	6.5	1.0
°C (max)	6.8	8.3	13.2	19.1	23.5	26.8	30.7	30.7	26.3	20.9	15.0	9.2
°F	37.6	40.5	48.6	59.0	67.3	73.8	80.4	80.1	72.3	62.1	51.3	41.2
°F (min)	30.9	34.0	41.5	51.8	60.4	67.5	73.6	72.9	65.5	54.7	43.7	33.8
°F (max)	44.2	46.9	55.8	66.4	74.3	80.2	87.3	87.3	79.3	69.6	59.0	48.6

Source: fr- climate data .org

1.3. La végétation

La végétation varie selon les zones, le relief et les sols : allant des formations constituées de savanes arbustives et/ou herbacées aux corridors forestiers parsemés de jachères et de plantations. Cette végétation est le reflet du climat. La savane arbustive et la savane herbacée parsemée des corridors forestiers est très visibles dans certaines communautés. A cette végétation naturelle s'ajoute une gamme variée de cultures dominantes telles que les cultures vivrières (maïs, haricot, arachide, Manioc, Patate douce et Igname ; les cultures industrielles et beaucoup d'autres arbres fruitiers (manguiers, bananiers, avocatiers, pruniers, palmiers à huile ...).

Photo 2 : Savane arbustive



Carte 5. Végétation

1.4. L'hydrographie

On peut noter des petites rivières et cours d'eau qui sillonnent la Commune en zones urbaines et rurales. Il est important de préciser que le village Banka, voisin de Bafang est le poumon d'alimentation en eau de la Commune. Toutes les infrastructures d'approvisionnement en eau potable y sont présentes. Pratiquement toutes les eaux de pluies s'écoulent par drainage naturelle grâce à la topographie du terrain caractérisée par des fortes pentes. Il existe aussi des endroits favorables aux eaux stagnantes. Le réseau hydrographique est composé de quelques cours d'eau dont le régime est calqué sur la pluviométrie. Le cours d'eau le plus important est la Mouankeu qui traverse le territoire de la Commune. Par ailleurs, la Commune compte environ une vingtaine de petites sources d'eaux et de ruisseaux dans les différentes communautés telles que Lossu au quartier Famkeu, Chikamssi au quartier Mouankeu, Chilieusseu au quartier Leuchi-Mouankeu, Panchi au quartier Babone et beaucoup d'autres.



Photo 3 : Rivières Chikamssi



Photo 4 : Rivière Mouankeu

1.5. Unités écologiques

Les principales unités écologiques sont :

La zone de savane, représentant environ 98 % de la superficie, constituée d'arbustes, de bosquets et de hautes herbes. Elle est destinée à l'Agriculture.

La zone de montagnes aux flancs desquelles l'on trouve des champs de cultures vivrières plantées sur des billons tracés longitudinalement et non selon les courbes de niveaux, pratiques recommandées par les agronomes.

La zone de forêt secondaire couvrant environ 80 % de la zone de savane, constituée d'arbustes utilisés pour le bois énergie, des cultures de rente, de jachères pour les cultures vivrières et d'arbres fruitiers (manguiers, orangers, citronniers et autres agrumes) pour la consommation domestique et la vente ;

La zone de bas-fonds, couvrant environ 1,5 % de la superficie, constituée d'herbes aquatiques, de marécages, de rivières et ruisseaux utilisée pour le maraîchage, la pêche et le ravitaillement en eau domestique ;

La zone d'habitation, 1,5 % de la superficie, constituée d'habitats concentrés autour des Chefs-lieux des villages et de part et d'autre des principales routes ; construits en matériaux définitifs, semi-définitifs et en terre battue, surtout dans les villages.

Carte 6: hydrographique de la Commune de Bafang.

Carte 7 : les bassins versants de la Commune de Bafang

1.6. Bilan synthétique du site naturel et intérêt pour l'aménagement

Il est question ici de tirer les conséquences des caractéristiques des diverses composantes du site naturel pour l'aménagement :

Tableau 2: forces/faiblesses/opportunités/menaces

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - bonnes caractéristiques mécaniques des sols - -construction en briques de terre - Nombreux cours d'eau exploitables comme collecteurs finaux ; - D'abondantes pluies favorables au développement agricole ; - une température modérée - disponibilité de ressources minières (pierres, basalte, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - majorité de terrain de pentes (15%) - présence des plateaux fortement vallonnés - existence de quelques bas-fonds marécageux... - fortes pentes - un relief très accidenté constitué d'importantes zones inconstructibles (talwegs ou des vallées étroites) - L'action de l'homme, notamment l'urbanisation et les activités agricoles qui fragilisent les sols et le couvert végétal; - un site naturel à fort potentiel érosif; - absence de cours d'eau navigable; - Un couvert forestier pauvre (absence des hauts arbres limitant la diversité des essences), - Un sol pauvre au sommet des collines (crêts);
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - drainage naturel des eaux de pluies - choix des formes d'architecture adaptées au climat - Plan d'occupation des sols en cours d'élaboration - développement du tourisme écologique et des randonnées pédestres, - aménagements des espaces verts, des parcs loisirs, des jardins botaniques ou zoologiques 	<ul style="list-style-type: none"> - risques d'éboulement et de glissement de terrain - Aggravation des effets du changement climatique; - dégradation progressive du couvert végétal - érosion des sols - risque d'inondation dans les parties basses

2. DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE BAFANG

Les données démographiques font référence à l'état (effectif) et à la structure (composition par sexe, par âge, par milieu de résidence, ethnique etc.) de la population, à la mobilité résidentielle et à certaines caractéristiques du ménage (taille, âge du chef de ménage, sexe du chef de ménage etc.) Les données sociales et socio-économiques, quant à elles, font référence au cadre de vie, à la religion, à l'éducation, à l'emploi, aux revenus, etc.

Selon le Recensement Général de la population et de l'habitat réalisé en 2005 (RGPH 2005) la Commune de Bafang a une population de 42 847 habitants dont 47,6% d'hommes et 52,4% de femmes. En émettant l'hypothèse d'une croissance ordinaire (2,8%), cette population serait à 56 474 habitants en 2015.

2.1. Etat et structure de la population de Bafang

L'analyse de l'état et de la structure d'une population repose sur la prise en compte du volume de la population (état) à une période donnée et de sa répartition suivant certaines caractéristiques (structure) parmi lesquelles l'âge et le sexe apparaissent comme les plus importantes. Les projections, quant à elles, correspondent à l'estimation du volume global dans le futur sous certaines hypothèses.

2.1.1. Evolution de l'état de la population de Bafang selon le milieu de résidence

La population de la Commune de Bafang par circonscription administrative selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat de 2005 est de 42 847 habitants. Par ailleurs selon le troisième recensement général de la population et de l'habitat réalisé en Novembre 2005 le taux de croissance annuelle naturel au niveau national est de 2,8%.

Tableau 3 : Répartition de la population de la ville de Bafang selon les circonscriptions administratives

Circonscription administrative/village	Population 2005
BAFANG	42415
BAFANG VILLE	34941
BADOUMGA	10432
BAVI	1387
DOKOVI	2785
LIEUTCHI - MOUANKEU	2533
LOSSAC	3553
MOUANKEU	4169
NGUENACK	3916
PATCHI	2594
TCHOUNO	1810
TOMCHI	1762
BAFANG RURAL	7906
BABONE	972
BAKOLOU	89
BABOUTCHA - NITCHEU	1305
BATCHEU	467
BABOUTCHEU NGALEU	1416
BAFANG	2557
BANKONDJI	1224
BASSAP	432
Total	42415

Source : RGPH2005 et analyse du BET GEFA & ENGINEERING

2.1.2. Structure par âge et par sexe de la population de Bafang en 2015

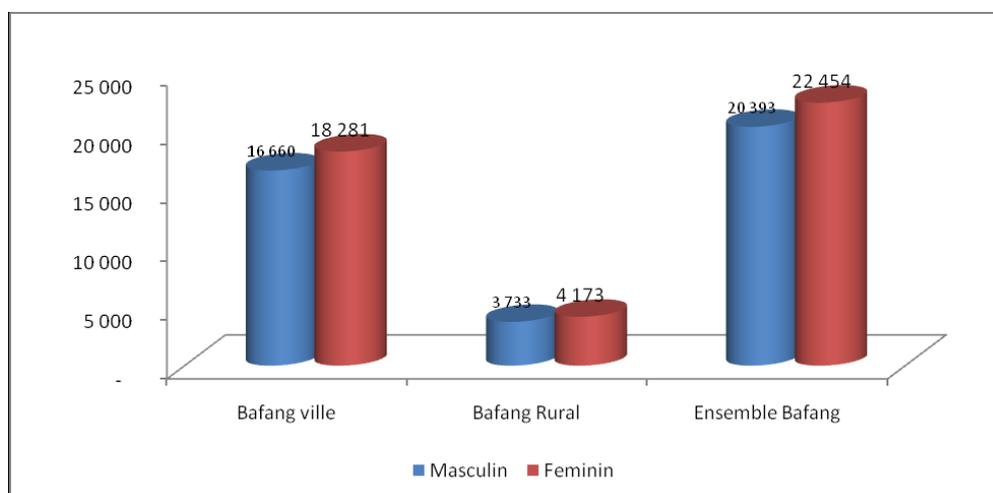
On observe un déséquilibre au niveau du genre avec 47,6% d'hommes et 52,4% de femmes au niveau de la ville de Bafang. Le rapport de masculinité mesure le nombre d'hommes pour 100 femmes dans la population. Il est aujourd'hui d'environ 90,8 à Bafang. Ainsi dans la Commune de Bafang, il existe en moyenne 90 hommes pour 100 femmes. Près de 81,5% de la population vit en zone urbaine contre seulement 18,5% en zone rurale.

Tableau : Répartition de la population de la Commune de Bafang selon les zones

Circonscription administrative	Masculin	Féminin	Population 2005	Rapport de masculinité	%
Bafang ville	16 660	18 281	34 941	91,1	81,50%
Bafang Rural	3 733	4 173	7 906	89,5	18,50%
Ensemble Bafang	20 393	22 454	42 847	90,8	100,00%

Source : RGPH2005 et analyse du BET GEFA & ENGINEERING

Graphique 1 : Répartition de la population de la Commune de Bafang selon le sexe en 2005



Source : RGPH2005 et analyse du BET GEFA & ENGINEERING

On observe un déséquilibre au niveau du genre avec un rapport de masculinité de 90,8 dans la ville de Bafang. Il est très significatif dans certaines circonscriptions administratives ainsi que le montre le rapport de masculinité du tableau ci-après, calculs faits à partir des effectifs en pourcentages. Ce taux qui varie entre 80,8 et 97,5 selon les localités est également en dessous de 100 dans toutes les circonscriptions administratives

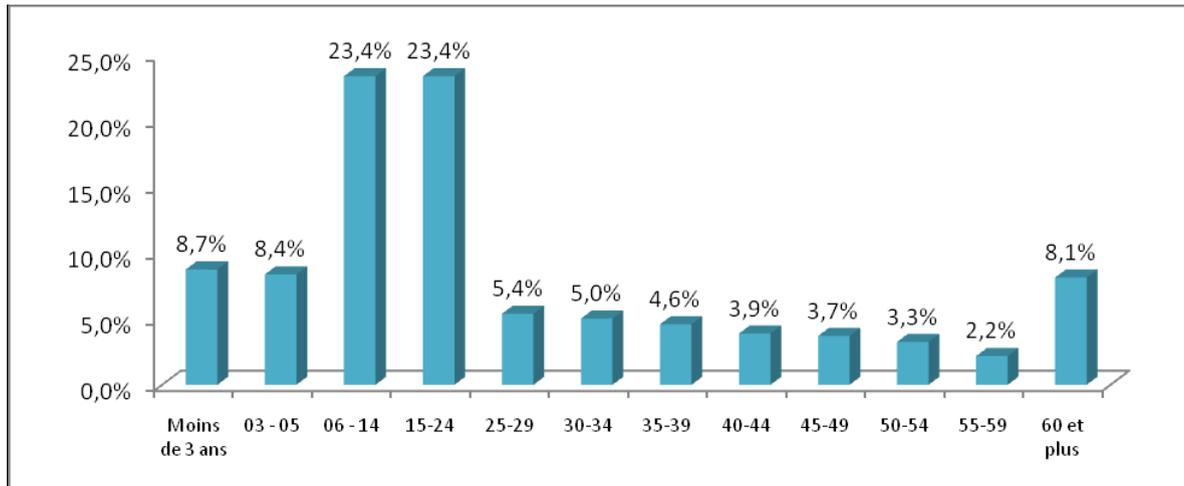
2.1.2.1. Rapport de dépendance (sous l'angle de l'âge)

Le rapport de dépendance vu sous l'angle de l'âge est le ratio entre le nombre de personnes à charge ou non adultes (0-14 ans ainsi que les 60 ans et plus) et le nombre de personnes en âge de travailler ou adultes (15-59 ans). Il permet d'apprécier le nombre probable d'inactifs qui sont pris en charge par un potentiel actif. C'est un indicateur qui met en évidence le bonus démographique que peut offrir la structure par âge d'une population donnée ; plus une population compte d'actifs plus la prise en charge des enfants (vaccination, école primaire gratuite, traitement gratuit du paludisme,...) et des vieux (pension retraite, remise sur frais de soins hospitaliers,...) est moins

coûteuse pour l'Etat.

La structure de la population par grands groupes d'âge calculés à partir des RGPH de 2005 donne le tableau et l'histogramme suivants :

Graphique 2: Répartition de la population de Bafang par tranche d'âge en 2005



Source : RGPH 2005 et analyse du BET GEFA & ENGINEERING

L'analyse de ce tableau révèle pour 2005 un poids important de la classe des jeunes, en effet les tranches d'âge de 6-14 ans et 15-24 ans constituent les classes modales de la distribution et représentent globalement 46,8% de la population totale. Cela peut s'expliquer par une fécondité de plus en plus élevée et un afflux de jeunes de plus de 15 ans lié à l'exode rural et la recherche de la formation scolaire. Le poids des adultes (15 à 54 ans) représente environ 45,5% de la population. Cette situation serait due au retour de la croissance économique qui attire les habitants environnants vers le centre-ville de Bafang à la recherche d'un emploi, mais aussi au phénomène migratoire généralisé. La proportion des vieux de plus de 55ans est assez considérable (10,3%) à cause de l'amélioration des soins de santé dans les formations hospitalières de Bafang ou proches de la ville (comme Bafoussam, Douala et Yaoundé).

Tableau 4: Répartition de la population totale de la Commune de Bafang par quartier selon les tranches d'âge en 2005

Circonscription administrative/village	Moins de 3 ans	03 - 05	06 - 14	15-24	25- 29	30- 34	35- 39	40- 44	45- 49	50- 54	55- 59	60 et plus	Total
BAFANG	3745	3584	10018	10022	2306	2150	1964	1664	1585	1393	931	3485	42847
BAFANG VILLE	3045	2881	8150	8551	1999	1813	1652	1325	1249	1094	733	2449	34941
BADOUMGA	852	824	2441	2740	576	491	453	376	370	333	225	751	10432
BAVI	160	95	344	346	53	50	56	50	58	51	37	87	1387
DOKOVI	306	243	633	642	155	147	103	96	99	98	62	201	2785
LIEUTCHI-MOUANKEU	175	191	565	598	151	115	132	107	91	86	69	253	2533
LOSSAC	279	315	810	822	208	204	175	145	126	101	89	279	3553
MOUANKEU	349	344	989	977	274	236	238	168	166	142	66	220	4169
NGUENACK	396	346	908	899	199	223	195	133	110	111	76	320	3916
PATCHI	219	218	655	654	145	127	122	114	109	75	43	113	2594
TCHOUNO	163	147	429	443	112	104	84	65	68	57	39	99	1810
TOMCHI	146	158	376	430	126	116	94	71	52	40	27	126	1762
BAFANG RURAL	700	703	1868	1471	307	337	312	339	336	299	198	1036	7906
BABONE	82	86	208	140	26	53	37	40	51	43	23	183	972
BABONE Sela	78	79	189	125	22	48	34	37	45	38	17	171	883
BAKOLOU	4	7	19	15	4	5	3	3	6	5	6	12	89
BABOUTCHA-NITCHEU	118	114	327	237	64	58	72	69	62	38	33	113	1305
BATCHEU	48	43	119	92	24	21	19	14	23	12	14	38	467
NITCHEU	70	71	208	145	40	37	53	55	39	26	19	75	838
BABOUTCHEU NGALEU	157	131	328	268	39	55	42	46	53	39	30	228	1416
BAFANG RURAL	199	226	625	535	115	110	119	99	107	103	75	244	2557
BAFANG	199	226	625	535	115	110	119	99	107	103	75	244	2557

Circonscription administrative/village	Moins de 3 ans	03 - 05	06 - 14	15-24	25- 29	30- 34	35- 39	40- 44	45- 49	50- 54	55- 59	60 et plus	Total
BANKONDJI	101	107	303	237	42	41	28	59	44	51	24	187	1224
BASSAP	43	39	77	54	21	20	14	26	19	25	13	81	432
Total	3745	3584	10018	10022	2306	2150	1964	1664	1585	1393	931	3485	42847

Le tableau ci- après donne la répartition en pourcentage et par tranche d'âge de la population de Bafang obtenue du recensement général de la population (RGPH) de 2005.

Tableau 5: Répartition en pourcentage de la population par tranche d'âge en 2005

Tranche d'âge	Population 2005	Pourcentage	Cumul
Moins de 3 ans	3745	8,7%	8,7%
03 – 05	3584	8,4%	17,1%
06 – 14	10018	23,4%	40,5%
15-24	10022	23,4%	63,9%
25-29	2306	5,4%	69,3%
30-34	2150	5,0%	74,3%
35-39	1964	4,6%	78,9%
40-44	1664	3,9%	82,7%
45-49	1585	3,7%	86,4%
50-54	1393	3,3%	89,7%
55-59	931	2,2%	91,9%
60 et plus	3485	8,1%	100,0%
Population 2005	42847	100,0%	

Source : RGPH 2005 et analyse du BET GEFA & ENGINEERING

De l'analyse de la population de Bafang, il en ressort qu'il existe une proportion importante de jeunes de 0-15 ans et 15-24 ans qui ne manquera pas de poser des problèmes au niveau des équipements scolaires et de la santé infantile, avec l'insuffisance du personnel d'encadrement dans ces secteurs.

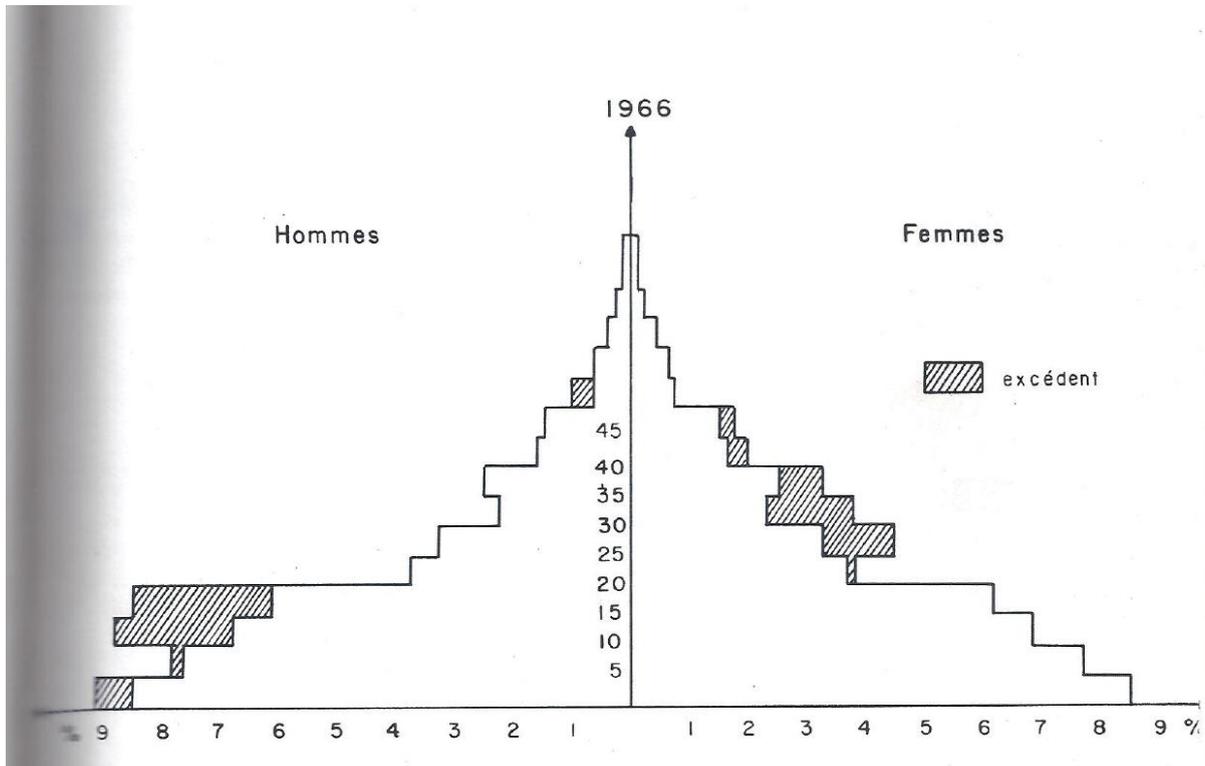
Analyse de la pyramide des âges

Selon les données du RGPH2005, la population féminine est dominante dans la commune de Bafang et représente plus de 52,4% contre seulement 47,6% de la population masculine.

Les pyramides des âges de 1966, de 1976 et de 1981 permettent de confirmer la structure de la population de Bafang et la dominance de la population féminine à presque tous les âges en 1981. En outre ces pyramides se caractérisent par une base élargie synonyme de la prédominance des jeunes au sein de la population, d'un tronc assez étroit, et un sommet effilé jusqu'en 1981.

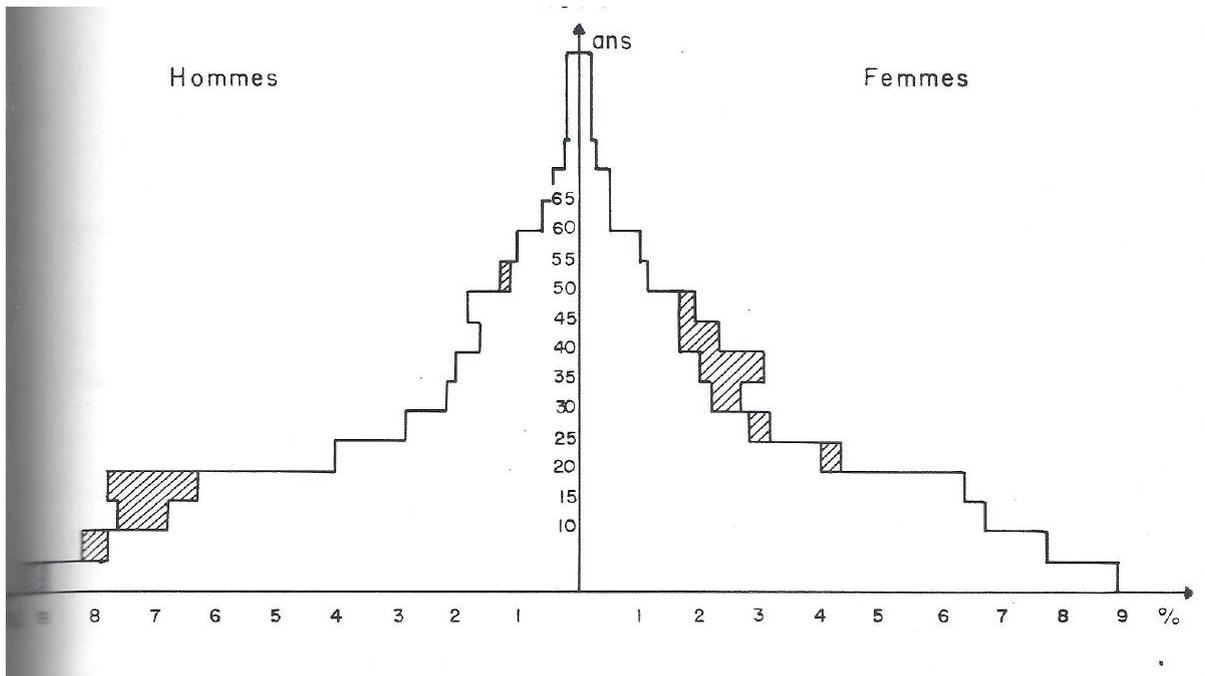
Les données obtenues auprès du BUCREP pour le recensement de 2005 ne permettent pas d'établir la pyramide des âges pour l'année 2005 pour la commune de Bafang qui nécessite une répartition non seulement par tranche d'âge mais aussi par sexe. Par contre le tableau n°5 ci-dessus montre qu'en 2005, les jeunes de moins de 5 ans représentent environ 17,1% et les vieux de plus de 60ans constituent 8,1% de la population.

a) Pyramide des âges de 1966



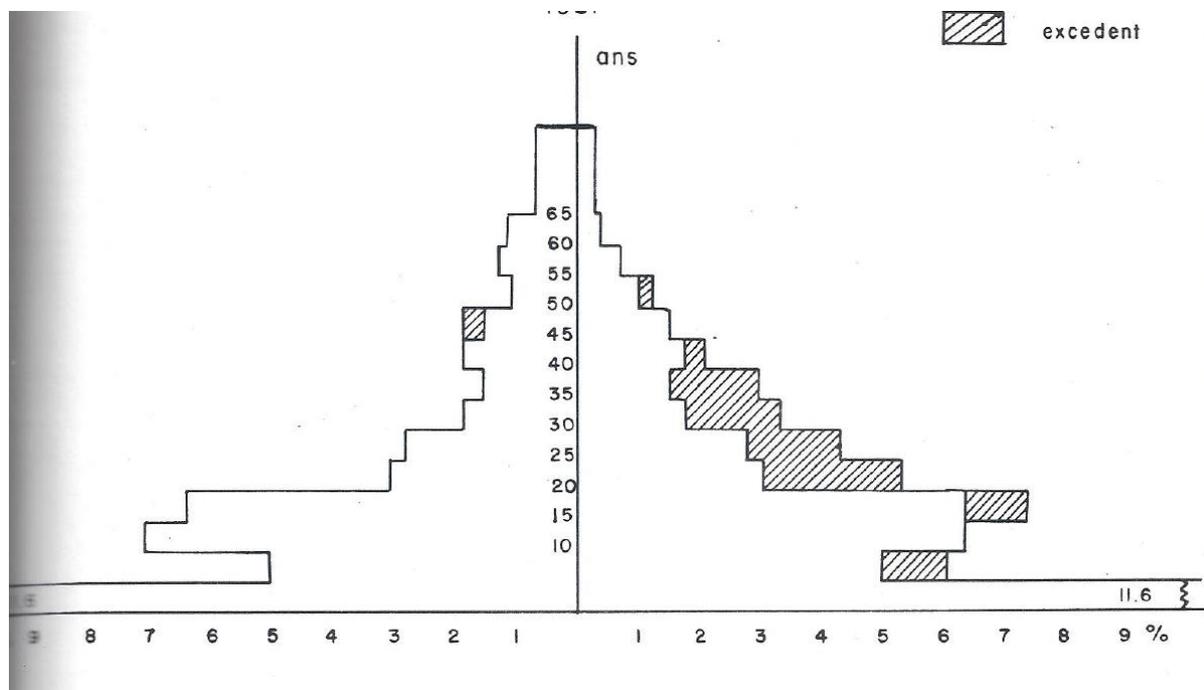
Source: BCEOM 1984

b) Pyramide des âges de 1976



Source: BCEOM 1984

c) Pyramide des âges de 1981



Source: BCEOM 1984

2.1.3. Caractéristiques sociodémographiques des ménages.

2.1.3.1.1. Caractéristiques des ménages et mouvement migratoire

L'enquête ménage a permis de recueillir des informations sur certaines caractéristiques sociodémographiques des ménages. Au rang de ces caractéristiques se trouvent en bonne place les caractéristiques associées au chef de ménage (sexe, âge, statut matrimonial, niveau d'instruction et d'alphabétisation et religion) et celles associées au ménage (taille du ménage, revenu moyen du ménage, etc.).

Ainsi, notre enquête n'est pas rentrée dans les détails relatifs aux caractéristiques des personnes du ménage prises individuellement, exception faite au chef de ménage car c'est lui qui est le fil d'Ariane de la vie de celui-ci.

2.1.3.1.2. Caractéristiques associées au chef de ménage

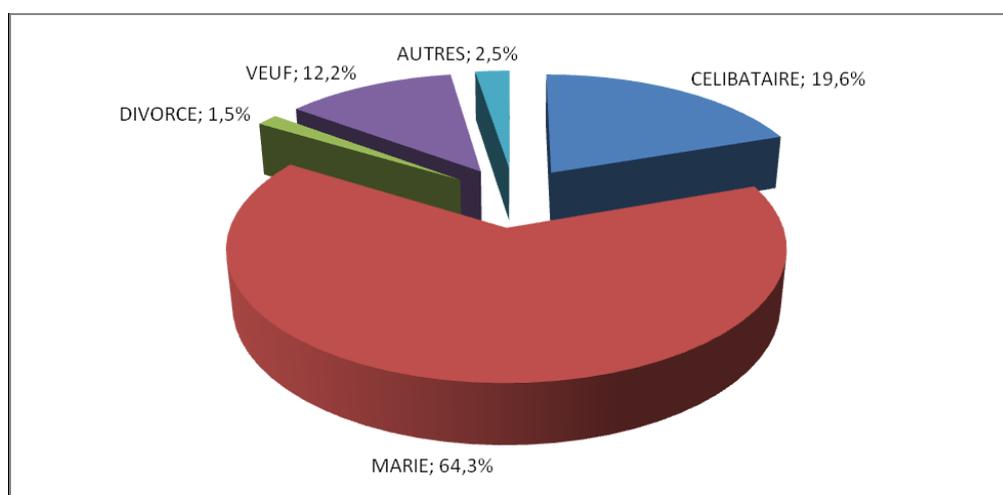
Au cours de l'enquête ménage, 570 ménages ont été identifiés dont autant de chefs de ménage. Parmi ces chefs de ménage, 323 sont des hommes (56,9%) et 245 sont des femmes (43,1%). L'âge moyen de des personnes interrogées est de 40 ans.

Notons que 64,3% des chefs de ménage sont mariés à l'état civil. Parmi ces derniers 79,8% ont opté pour le régime monogamique et 20,2% des ménages ont choisi le régime polygamique. La plupart de ces chefs de ménage habite les maisons individuelles (72%) et les maisons jumelées (11,2%). Par ailleurs, les ménages sont relativement plus stable avec un taux de divorce est de 1,5%.

Tableau 6: Situation matrimoniale du chef de ménage selon la nature de l'habitat principal

Statut matrimonial	Case traditionnelle	Maison individuelle	Maison jumelée	Construction bande	immeuble à étages	Total
Célibataire	0,3%	16,2 %	2,3 %	0,3%	0,5 %	19,6 %
Marié	3,2%	43,0 %	7,9 %	6,2%	4,0 %	64,3 %
Divorcé	0,3%	1,1%	0,2 %			1,5 %
Veuf	0,5%	10,0 %	0,9 %	0,6%	0,2 %	12,2 %
Autres	0,5%	1,7%		0,3%		2,5 %
Total	4,8%	72,0 %	11,2 %	7,4%	4,6 %	100,0 %

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING
2015

Graphique 3: Situation matrimoniale du chef de ménage

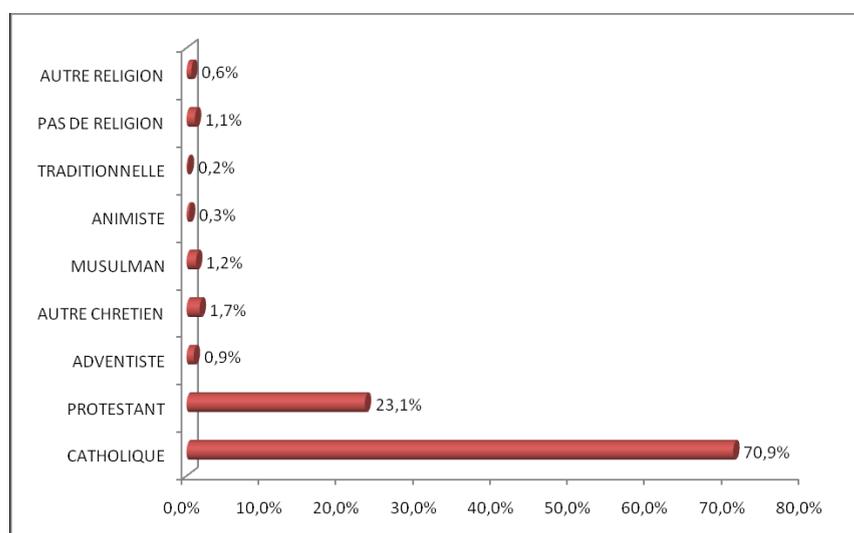
Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

La religion dominante des chefs de ménage de la ville de Bafang est la religion chrétienne à plus de 70,9%. Par ailleurs, les religions protestantes et musulmanes sont pratiquées respectivement par 23,1% et 1,2% de la population. Les religions traditionnelles, les adventistes et les autres chrétiens mènent bien leurs activités mais sont très peu représentés. La plupart de ces chefs de ménage catholiques habite les maisons individuelles (51,5%) et les maisons jumelées (6,9%).

Tableau 7: Répartition des chefs de ménage selon leur religion et la nature de l'habitat principal

Religion du chef de ménage	CASE TRADITIONNELLE	MAISON INDIVIDUELLE	MAISON JUMELÉE	CONSTRUCTION EN BANDE	IMMEUBLE A ETAGES	Total
CATHOLIQUE	3,5%	51,5%	6,9%	5,9%	3,1%	70,9%
PROTESTANT	0,9%	17,1%	3,1%	0,9%	1,1%	23,1%
ADVENTISTE		0,8%		0,2%		0,9%
AUTRE CHRETIEN		1,1%	0,3%	0,3%		1,7%
MUSULMAN		0,5%	0,5%	0,2%	0,2%	1,2%
ANIMISTE	0,2%				0,2%	0,3%
TRADITIONNELLE	0,2%					0,2%
PAS DE RELIGION		0,6%	0,5%			1,1%
AUTRE RELIGION		0,5%			0,2%	0,6%
Total	4,8%	72,0%	11,2%	7,4%	4,6%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Graphique 4: Répartition des chefs de ménage selon leur religion

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Le niveau d'instruction des chefs de ménage est moyen dans l'ensemble. En effet, il ressort de nos enquêtes que 11,7% des chefs de ménage n'ont reçues aucune instruction scolaire. En outre, 29,8% des chefs de ménage ont le niveau de l'école primaire et 47,8% le niveau d'enseignement secondaire (technique ou général).

Le chef de ménage est un homme dans la plupart des ménages 61,1% contre seulement 39,9% pour les femmes. L'analyse statistique du tableau de contingence suivant montre que le niveau d'instruction des chefs de ménage est fortement lié au sexe. Autrement dit à partir du sexe d'un chef

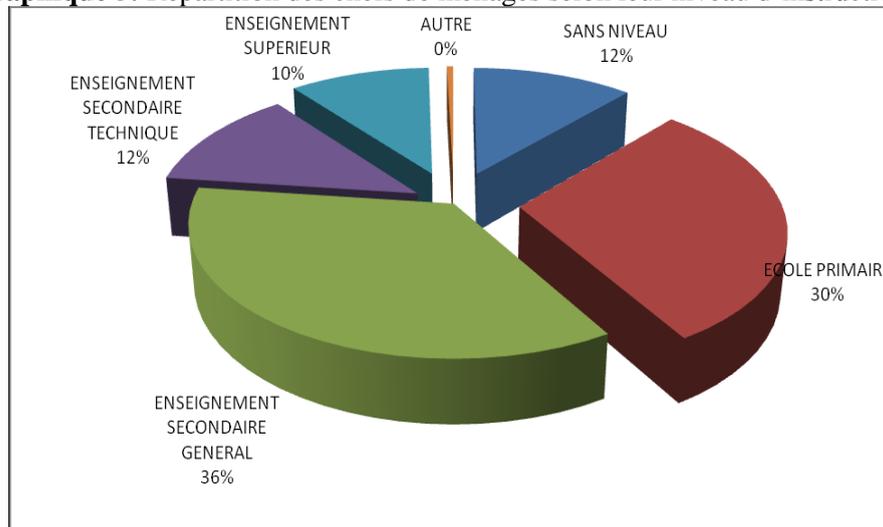
de ménage de la ville de Bafang, on peut deviner son niveau d'instruction avec un risque de 5% de se tromper et le simple fait d'être du sexe féminin peut prédisposer à un niveau de formation moins élevé comparativement aux hommes. En effet, plus le niveau d'instruction est élevé, moins les chefs de ménage dirigés par les femmes sont représentés. C'est ainsi qu'à l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur on ne rencontre respectivement que 17,1% et 2,4% de femmes contre 30,7% et 7,8% d'hommes.

Tableau 8: Niveau d'instruction des chefs de ménage selon le sexe

Niveau d'instruction	SEXE DU CHEF MENAGE		Total
	MASCULIN	FEMININ	
SANS NIVEAU	5,6%	6,2%	11,7%
ECOLE PRIMAIRE	16,5%	13,2%	29,8%
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL	20,9%	14,6%	35,5%
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE	9,8%	2,6%	12,3%
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7,8%	2,4%	10,2%
AUTRE	0,5%		0,5%
Total	61,1%	38,9%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Graphique 5: Répartition des chefs de ménages selon leur niveau d'instruction



Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

2.1.3.1.3. Caractéristiques associées au ménage

Les principales caractéristiques associées au ménage dans ce paragraphe sont : la taille, les revenus et les dépenses.

2.1.3.1.3.1. La taille du ménage

La taille moyenne est d'environ 6 personnes par ménage dans la ville de Bafang. La dispersion de cette taille autour de la moyenne est de 3 personnes selon les ménages avec un maximum de 30 personnes par ménage dans certaines localités. Notons cependant qu'on rencontre d'une part, moins

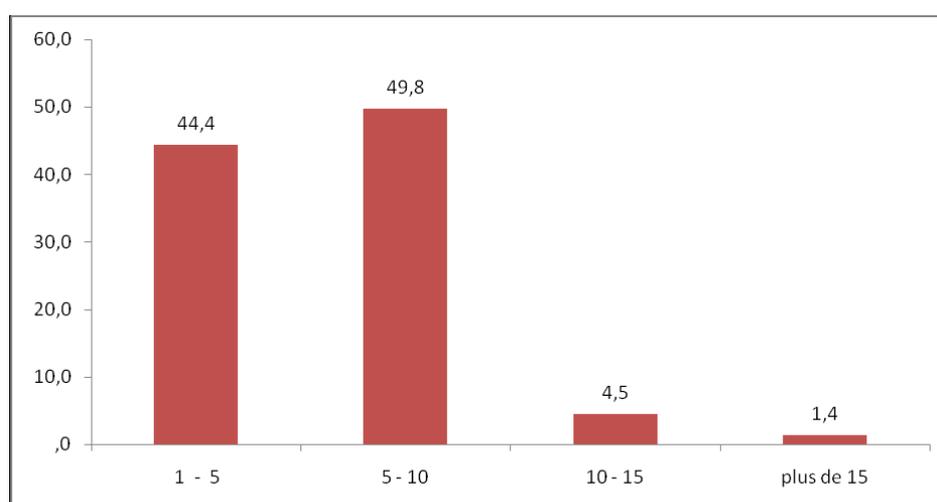
de 3 personnes dans 25% des ménages, moins de 7 personnes dans 75% des ménages, et que d'autre part la moitié des ménages est constituée de plus de 5 personnes. Seulement 1,4% des ménages ont plus de 15 personnes.

Tableau 9 : **Taille moyenne du ménage**

TAILLE DU MENAGE	Pourcentage	Pourcentage cumulé
[1 - 5[44,4%	44,4%
[5 - 10[49,8%	94,1%
[10 - 15[4,5%	98,6%
15 ET PLUS	1,4%	100,0%
Total	100,0%	

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Graphique 6: **Taille des ménages**



Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Activité économique, revenus et dépenses du ménage

L'analyse de l'activité économique repose sur les types d'activités et l'étude de la population active dans le ménage car ce sont les actifs qui sont susceptibles d'apporter les fonds pour couvrir les dépenses quotidiennes du ménage. A partir des actifs et des inactifs, on peut dégager le rapport de dépendance économique (Pop inactive/Pop active) qui mesure combien d'inactifs sont à la charge d'un actif. Le rapport de dépendance est un indicateur de développement selon l'OIT. Dans ce cadre, les actifs font référence aux personnes exerçant une activité génératrice de revenu et les inactifs le reste des individus du ménage.

Les revenus et les dépenses mensuels du ménage permettent de capter le niveau de vie économique du ménage. Pour des besoins de cohérence, l'on utilise le plus souvent les dépenses car les répondants ont régulièrement tendance à biaiser la déclaration du revenu. L'on capte donc indirectement les revenus à partir des dépenses. La dépense quotidienne par tête (comme estimateur du revenu quotidien par tête) permet d'appréhender le seuil de pauvreté au sens du PNUD.

Activité économique, emploi

La ville de Bafang regorge beaucoup de potentialités favorables au développement des activités agro- pastorales et commerciales. Les chefs de famille cultivateurs dominent avec une proportion de 27,2%, suivi respectivement des commerçants (18,3%), des agents de l'Etat (14,9%), des employés du secteur privé et para public (9,3%). Les autres emplois technicien (mécanicien, frigoriste, électricien), ménagère, transporteur (taxi, moto) représentent globalement 12% des occupations des chefs de ménages. Le taux de chômage de 6,8% au sein des chefs de ménage dans la ville de Bafang.

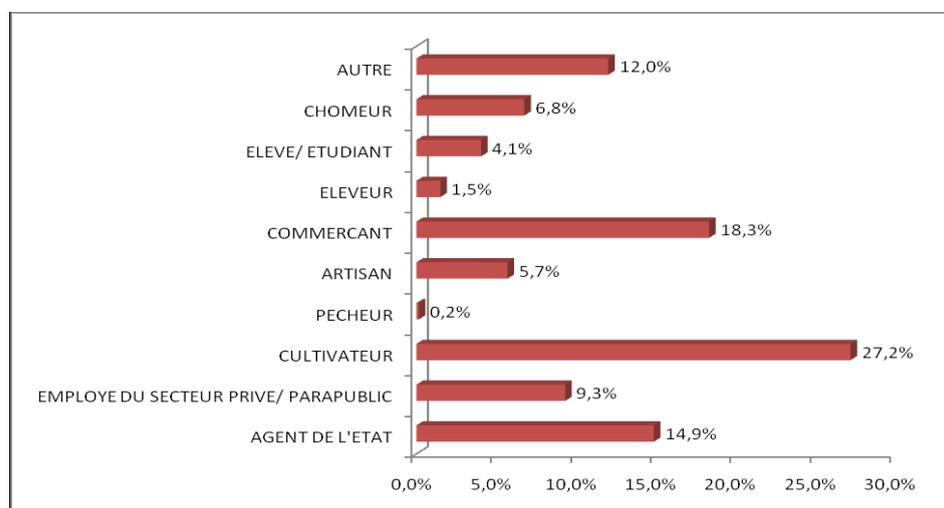
L'analyse du tableau de contingence suivant entre le sexe du chef de ménage et le secteur d'activité permet d'affirmer au risque de 5% que ces deux variables sont significativement liées. Autrement dit, selon que le chef de ménage est un homme ou une femme dans la Ville de Bafang, on peut prévoir son secteur d'activité. L'artisanat, la pêche et l'élevage sont surtout pratiqués par les hommes. En outre les agents de l'Etat sont majoritairement par les hommes.

Tableau 10: Secteur d'activité du chef de ménage selon le sexe

Secteur d'activité	SEXE DU CHEF DE MENAGE		Total
	MASCULIN	FEMININ	
AGENT DE L'ETAT	10,8%	4,1%	14,9%
EMPLOYE DU SECTEUR PRIVE/ PARAPUBLIC	6,5%	2,9%	9,3%
CULTIVATEUR	14,4%	12,8%	27,2%
PECHEUR	0,2%		0,2%
ARTISAN	4,8%	0,9%	5,7%
COMMERCANT	9,8%	8,6%	18,3%
ELEVEUR	1,4%	0,2%	1,5%
ELEVE/ ETUDIANT	2,7%	1,4%	4,1%
CHOMEUR	2,7%	4,1%	6,8%
AUTRE	7,8%	4,2%	12,0%
Total	61,1%	38,9%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Graphique 7: Secteur d'activité du chef de ménage



Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

- Revenus, dépenses et niveau de vie

En économie, le revenu est une somme perçue par un individu ou une collectivité (une entreprise ou un État), comme fruit d'un capital placé, d'une rente ou comme rémunération d'une activité (le profit) ou d'un travail (le salaire). Dans notre cadre, c'est l'aspect rémunération d'un travail qui est mis en exergue. La dépense, quant à elle, peut être appréhendée comme l'utilisation de l'argent perçue. Ces deux éléments permettent d'appréhender le niveau de vie.

- Revenus mensuels/Dépenses mensuelles

Malgré l'énorme potentialité économique dont regorge la ville de Bafang, le tissu économique est caractérisé par le développement des activités informelles, la prolifération des petits emplois avec pour principal corolaire une distribution de faibles revenus à ses habitants. En effet, 85,7% des chefs de ménage gagnent moins de 100 000 Fcfa par mois et plus de la moitié (65,3%) d'entre eux gagne moins de 50 000 Fcfa. Seulement 2,6% des chefs de ménage ont un revenu mensuel supérieur à 200 000 Fcfa.

Cette situation dénote un niveau de vie très bas et expose ainsi les populations de la ville de Bafang à la pauvreté ambiante. Par conséquent, les pouvoirs publics doivent adopter une stratégie efficace pour lutter contre ce fléau social afin d'améliorer les conditions de vie de la population.

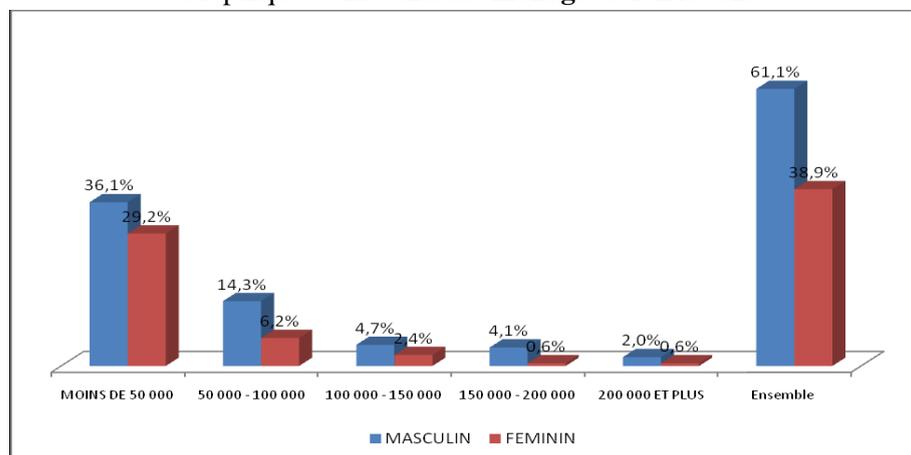
Par ailleurs, l'analyse du tableau de contingence suivant entre le sexe du chef de ménage et le revenu permet d'affirmer au risque de 5% que ces deux variables sont significativement liées. Autrement dit, selon que le chef de ménage est un homme ou une femme dans la ville de Bafang, on peut prévoir le niveau de son salaire (bas ou élevé). Sur 38,9% des chefs de ménage femmes, 29,2% ont moins de 50 000 Fcfa de revenu mensuel et 1,2% seulement un revenu supérieur à 150 000 Fcfa contre plus de 6% chez les hommes.

Tableau 11: Revenu mensuel du chef de ménage selon le sexe

Revenu mensuel du chef de ménage	MASCULIN	FEMININ	Total
MOINS DE 50 000	36,1%	29,2%	65,3%
50 000 - 100 000	14,3%	6,2%	20,5%
100 000 - 150 000	4,7%	2,4%	7,1%
150 000 - 200 000	4,1%	0,6%	4,7%
200 000 ET PLUS	2,0%	0,6%	2,6%
Total	61,1%	38,9%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Graphique 8: Revenu des ménages selon le sexe



Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Les revenus des ménages étant très limités, ces derniers doivent prioriser leur dépenses

mensuelles afin de pouvoir les ajuster aux revenus. La première priorité dans les dépenses varie selon les ménages et se résume dans le tableau suivant où 62,4% des ménages estiment que c'est la nutrition, 16,2% la santé, 5,4% l'éducation des enfants, tandis que 2,6% pensent d'abord au transport, 4,8% à l'eau potable et 2,6% à l'électricité. Les dépenses liées aux remboursements des emprunts, aux vêtements, à la tontine et à l'amélioration de l'habitat n'occupent qu'une place résiduelle dans la première priorisation de la structure des dépenses des ménages.

D'autre part, les résultats de notre enquête montrent que pour la ville de Bafang, les dépenses en nutrition occupent la 1^{ère} position, la santé la 2^{ème} position, l'éducation la 3^{ème} position, l'électricité la 4^{ème} et la 5^{ème} position.

Tableau 12: Cinq principales sources de dépenses les plus fréquentes des ménages selon le sexe

Ordre de priorité	Source de dépense du ménage	MASCULIN	FEMININ	Total
1	NOURRITURE	36,8%	25,6%	62,4%
2	SANTE (MEDICAMENT ET SOINS DIVERS)	27,8%	18,3%	46,2%
3	EDUCATION DES ENFANTS	17,7%	12,5%	30,2%
4	ELECTRICITE	15,3%	12,5%	27,8%
5	ELECTRICITE	16,5%	12,0%	28,6%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

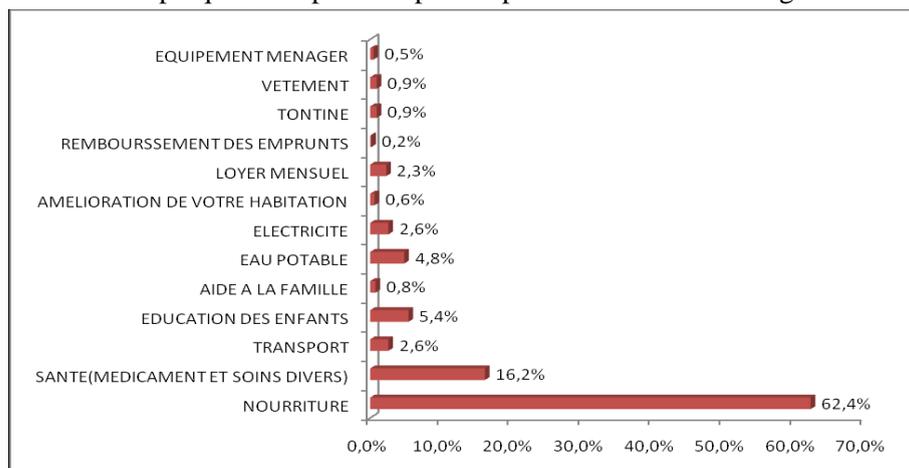
Par ailleurs, l'analyse du tableau de contingence entre les dépenses mensuelles prioritaires du chef de ménage et le sexe permet d'affirmer au risque de 5% que ces deux variables sont indépendantes. Autrement dit, la priorisation des dépenses énumérées plus haut est indépendante du sexe et donc valable autant pour les chefs de ménage femmes que pour les chefs de ménage hommes.

Tableau 13: Dépense la plus importante des ménages selon le sexe

Dépense la plus importante des ménages	SEXE DU CHEF DE MENAGE		Total
	MASCULIN	FEMININ	
NOURRITURE	36,8%	25,6%	62,4%
SANTE (MEDICAMENT ET SOINS DIVERS)	10,1%	6,2%	16,2%
TRANSPORT	1,4%	1,2%	2,6%
EDUCATION DES ENFANTS	3,8%	1,7%	5,4%
AIDE A LA FAMILLE	0,6%	0,2%	0,8%
EAU POTABLE	3,2%	1,7%	4,8%
ELECTRICITE	1,5%	1,1%	2,6%
AMELIORATION DE VOTRE HABITATION	0,6%		0,6%
LOYER MENSUEL	1,8%	0,5%	2,3%
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS		0,2%	0,2%
TONTINE	0,6%	0,3%	0,9%
VETEMENT	0,5%	0,5%	0,9%
EQUIPEMENT MENAGER	0,3%	0,2%	0,5%
Total	61,1%	38,9%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Graphique 9: Dépense la plus importante selon les ménages



Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

En ce qui concerne les équipements publics de proximité à l'échelle de ville de Bafang, le premier équipement public de proximité souhaité par les ménages se présente dans le tableau suivant, où 64,4% préfèrent la borne fontaine, 11,4% le dispensaire, 10,2% l'école primaire, 3,9% le marché et 2,4% le terrain de sport.

Par ailleurs, environ 60,3% des ménages sont prêts à aider le gouvernement pour la réalisation de ces infrastructures soit par une participation financière (16,4%), soit par leur propre travail (83,6%).

Les résultats de notre enquête montrent que dans la ville de Bafang, pour les équipements publics de proximité les bornes fontaines occupent la 1ère position, l'école primaire la 2ème position, les dispensaires la 3ème, les marchés la 4ème position, les terrains de sport la 5ème position.

Tableau 14: Cinq principaux équipements publics de proximité prioritaire les plus fréquentes des ménages selon le sexe

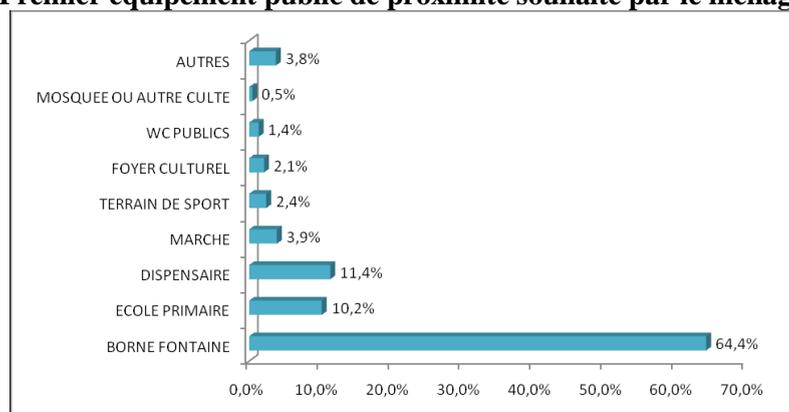
Ordre de priorité	Équipement public de proximité prioritaire du ménage	MASCULIN FEMININ Total		
		MASCULIN	FEMININ	Total
1	BORNE FONTAINE	39,4%	25,0%	64,4%
2	ECOLE PRIMAIRE	26,5%	16,4%	42,9%
3	DISPENSARE	24,7%	15,0%	39,7%
4	MARCHE	21,5%	14,6%	36,1%
5	TERRAIN DE SPORT	20,0%	11,3%	31,3%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

D'autre part, l'analyse du tableau de contingence suivant entre la priorisation des cinq principaux équipements publics et le sexe du chef de ménage permet d'affirmer au risque de 5% que ces deux variables sont indépendantes. Autrement dit, la priorisation des cinq principaux équipements publics énumérées plus haut (borne fontaine, école primaire dispensaire, marché, terrain de sport) est indépendante du sexe, et donc valable autant pour les chefs de ménage femmes que pour les chefs de ménage hommes.

Tableau 15: Premier équipement public de proximité souhaité selon le sexe du chef de Ménage

Équipement public de proximité prioritaire du ménage	MASCULIN	FEMININ	Total
Borne fontaine	39,4%	25,0%	64,4%
Ecole primaire	6,3%	3,9%	10,2%
Dispensaire	6,6%	4,8%	11,4%
Marche	2,6%	1,4%	3,9%
Terrain de sport	1,7%	0,8%	2,4%
Foyer culturel	0,8%	1,4%	2,1%
Wc publics	0,8%	0,6%	1,4%
Mosquée ou autre culte	0,5%		0,5%
Autres	2,6%	1,2%	3,8%
Total	61,1%	38,9%	100,0%

Graphique 10: Premier équipement public de proximité souhaité par le ménage

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

2.2. Bilan diagnostic

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Population fortement jeune donc une main-d'œuvre potentielle (46.8 % de la population a entre 15 et 24 ans) ; - Taux d'alphabétisation élevé ; - Un sexe ratio en faveur des hommes facteur de baisse du taux de croissance démographique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible nombre d'actif entraînant une dépendance économique ; - Fort taux d'exode rural et mouvement migratoire ; - Taille moyenne des ménages élevée - Pauvreté urbaine élevé donc pouvoir d'achat relativement bas ; - Un sex ratio en faveur des hommes, défavorable pour une croissance démographique endogène.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Le prochain recensement annoncé permettra d'affirmer ou d'infirmes les projections démographiques ; - Elaboration du plan d'occupation des sols 	<ul style="list-style-type: none"> - La persistance de la mauvaise distribution des revenus ; - Accroissement de la pauvreté urbaine - L'aggravation de la dégradation du cadre de vie

3. LES ACTIVITES ECONOMIQUES

L'analyse des activités économiques de la Commune de Bafang abordera de manière succincte les trois sous-secteurs de production tels le secteur primaire qui comprend : l'agriculture, l'élevage et la pêche ; le secteur secondaire et le secteur tertiaire constitué du service administratif, privé et du commerce. D'une manière générale, on observe dans la ville un foisonnement d'activités allant de l'informel aux activités mieux structurées.

3.1. Le secteur primaire

Le secteur primaire regroupe les activités liées à l'exploitation des ressources naturelles : agriculture, sylviculture, pêche, et activités minières. Tous ces sous-secteurs sont plus ou moins développés dans cette localité. Par ailleurs, de très grandes disparités existent en termes de niveau, de technique et capacité de production. Comme la plupart des localités, l'agriculture constitue l'essentiel des activités du secteur primaire tant en terme d'emplois qu'en terme de production.

3.1.1. Les activités agricoles

Les produits agricoles sont alors assez diversifiés et le manioc constitue le principal aliment de base de la Commune.

3.1.1.1. Les cultures de rente

Les cultures de rente sont celles destinées à la vente tant au niveau local, national qu'international. Elles sont généralement assimilées aux cultures d'exportation. Trois principales cultures de rente animent l'activité agricole dans l'arrondissement de Bafang: le palmier à huile, le café, le cacao. Néanmoins, la culture du bananier plantain se fait de plus en plus présente.

3.1.1.1.1. La culture du palmier à huile

On estime à près de 5206 tonnes¹ la production d'huile de palme dans l'ensemble du département du Haut-Nkam. Le palmier à huile est en l'occurrence l'une des cultures de rente que l'on retrouve dans la ville de Bafang. Les plantations s'étendent sur des superficies considérables (3800 ha au niveau du département). Il faut cependant noter que l'on retrouve, pour le cas précis de Bafang, d'autres cultures ou espèces fixées sur ces mêmes espaces tels que les arbres fruitiers, entre autres. La plupart des sites de transformation sont localisés à la sortie de la ville, en allant vers Douala.

3.1.1.1.2. Le café

Le café (robusta) est cultivé dans tous les villages de la Commune de BAFANG. Cette culture demeure incontestablement la principale culture de rente à ce jour, bien qu'il y ait de plus en plus chez les agriculteurs une tendance forte à la remplacer par le cacao. Les prévisions ou projections envisagent par exemple une production de 7252 tonnes de café contre 11 985 tonnes de cacao pour l'année 2016 et ce à l'échelle du département. En effet, les plantations caféières sont vieillissantes et l'on observe une baisse de rendement, consécutive à l'absence d'une politique de régénération.

La cacao-culture

Cette activité prend de plus en plus d'envergure dans la Commune. En effet, les pieds de caféiers sont progressivement remplacés par ceux de cacao, même les prévisions en la matière en disent long. On estimait les superficies au niveau du département à 8900 ha et les projections à la même échelle

¹ MINADER : Bureau départemental des affaires administratives et financière du Haut-Nkam (estimation des récoltes 2015)

envisageaient près de 13 000 ha en 2016².

3.1.1.1.3. La culture du Bananier plantain

La culture du bananier plantain se fait aussi de plus en plus présente dans la Commune.

3.1.1.2. Les cultures vivrières

Les cultures vivrières sont celles destinées en grande partie à consommation locale. Dans ce registre, nous mettons les tubercules, les fruits et les produits maraîchers. Le ravitaillement en produits vivriers des marchés de la ville de Bafang est fait en grande partie par la production interne du Département du Haut-Nkam.

Les cultures vivrières ici sont réparties en 05 grands groupes :

- Les céréales : maïs et haricot ;
- Les légumineuses : arachides;
- Les tubercules et racines : manioc, patate douce et igname ;
- Les cultures maraîchères : piment, tomate et légumes ;
- Les cultures fruitières : mangues, safous (prune), avocats,...

L'agriculture vivrière est assez diversifiée dans la Commune. En plus du manioc, on trouve le macabo-taro, le plantain, l'arachide, le haricot et l'igname.



Clichés : GEFA&ENGINEERING 2015

Quelques produits issus des activités agricoles de la Commune de Bafang

Le manque de possibilité de transformation de produits agricoles, la modicité des financements des activités, le manque de routes, d'eau, d'électricité sont les principaux problèmes rencontrés par les GIC locaux.

Dans la ville de Bafang, il existe environ 313 GIC spécialisés dans les cultures vivrières, les palmiers à huile, l'élevage (porcs, poules pondeuses et poulets de chair, etc.), la banane plantain, le haricot, le cacao, le manioc, le piment, la canne à sucre, le chou, etc. L'ensemble des 313 GIC ont plus de 29 500 adhérents/membres. Il existe dans la Commune 8 unions de GIC avec 133 membres, et 15 fédérations de GIC avec environ 369 membres.

² MINADER : Bureau départemental des affaires administratives et financière du Haut-Nkam (estimation des récoltes 2015)

Prévision des récoltes 2016

Spéculation	Superficies (ha)	Productions (tonne)	Spéculation	Superficies (ha)	Productions (tonne)
Café arabica	40	25,6	Café arabica	40	32
Café robusta	9800	5021	Café robusta	10000	7252
Cacao	8900	5250	Cacao	13000	11985
Huile de palme	3800	5206	Huile de palme	6000	10488
Banane plantain	3000	19405	Banane plantain	5000	30563
Banane douce	4500	28923	Banane douce	6000	75322
Maïs	2500	5050	Maïs	4500	10 854
Pomme de terre	300	5900	Pomme de terre	450	9000
Manioc	1800	20705	Manioc	2800	42240
Riz paddy	10	16	Riz paddy	10	20
Haricot	1000	1600	Haricot	1000	2000
Macabo	215	2435	Macabo	250	3750
Taro	100	1200	Taro	100	1500
Tomate	40	479	Tomate	50	617
Morelle noire	45	280	Morelle noire	50	357
Igname	260	5727	Igname	300	6475
Soja	50	60	Soja	50	75
Choux	20	273	Choux	25	431
Piment	35	274	Piment	50	464
Arachide	60	480	Arachide	60	600
Voandzou	50	400	Voandzou	50	500
Patate douce	950	28923	Patate douce	1000	34191
Pastèque	35	1120	Pastèque	35	1400

Source : Délégation départementale du MINADER. Bureau Départemental des affaires Administratives et financière

Tableau 16 : Effectif de la volaille

	Poulet de chair	Pondeuses	Poulet villageois	Canard	Oies	Dinde	pintades	Pigeons	cailles
Total mois de mars	22 000	4500	142 381	12 102	330	275	142	1022	905
Total mois précédent	18 000	4500	142 381	12 102	330	275	142	1022	905

Source : DDEPIA Bafang, 2016.

3.1.2. L'élevage, la pêche et l'industrie animale**3.1.2.1. L'élevage**

Bien qu'étant une activité économique potentiellement porteuse, l'élevage n'est que faiblement pratiqué. On rencontre cependant quelques producteurs de poulets de chair, poules pondeuses, porcs, chèvres, moutons et bœufs. L'information provenant de la délégation départementale de l'élevage, des pêches et des industries animales nous donne de savoir que la production actuelle arrive à satisfaire la demande exprimée sur le marché local.

Les tableaux ci-après représentent les différents taux de production entre le mois février et celui de Mars et le pour les cas précis des cheptels et de la volaille.

Tableau 17 : Effectif du cheptel

	bovins	ovins	caprins	porcins	canins	félins	escargots
Total mois de mars	48	3048	4012	28215	3500	1200	500
Total mois précédent	48	3048	4012	28215	3500	1200	500

Source : DDEPIA Bafang, 2016.

3.1.2.2. La production halieutique

La production halieutique fait ici référence à l'activité de la pêche et de la pisciculture. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'activité halieutique est quasiment inexistante dans la Commune de Bafang. L'absence d'un cours d'eau d'envergure est la principale raison de la faible part de cette activité dans l'économie locale. En l'occurrence aucune production de poissons n'a été enregistrée tout au long du mois de mars 2016. Les enquêtes conduites n'ont jusqu'ici révélé la présence d'une seule ferme piscicole dans le département. C'est dire que beaucoup de choses restent à faire pour ce qui de la pisciculture et de la pêche dans la Commune de Bafang.

3.1.2.3. L'exploitation faunique

Les informations jusqu'ici rassemblées dévoilent l'absence d'une véritable exploitation faunique dans la Commune de Bafang. Néanmoins, la faune sauvage se fait de plus en plus rare dans les forêts du fait d'une activité de chasse tout azimut. Cependant, les espèces que l'on trouve encore sont constituées d'oiseaux, de rats palmistes, de hérissons, d'écureuils et biens d'autres espèces.

La faune domestique est constituée de chèvres, porcs et de la volaille dans la plupart des cas, laissés en divagation.

La faune aquatique quant à elle est constituée de poissons tels que le tilapia, pour la consommation domestique.

L'absence d'une véritable forêt est la principale cause formulée par la Délégation Départementale des Forêts et de la Faune. Les différentes espèces faunique et floristique susceptibles d'exister dans la Commune restent donc inconnues.

Toutefois, il faudrait noter ici que cette délégation a financé un projet de reboisement dont l'administration était du ressort de la mairie. Ce site est aujourd'hui transformé en plantations sous le regard de la mairie qui était pourtant chargée de sa supervision.

3.1.2.4. L'exploitation forestière

Il n'existe pas d'exploitation forestière dans la Commune de Bafang faute de forêt à exploiter.

3.1.3. L'exploitation minière

Dans la Commune de Bafang, il existe des carrières d'exploitation de pierres. Ce qui n'est pas le cas pour l'extraction de sable. L'on doit cependant déplorer le manque d'organisation de ce secteur et sa faible contribution au budget de la Commune.

Il existe dans la Commune de Bafang plusieurs sites potentiels d'exploitation des pierres, le basalte plus précisément. Toutefois, cette entité reste très peu exploitée dans la Commune, ce qui représente

un véritable manque à gagner³. Bafang compte aujourd'hui une seule entreprise exerçant dans ce secteur d'activité la société **Béton** localisé à la sortie ouest de la ville. Toutefois, l'évolution en dent de scie de cette dernière ne permet pas d'établir un taux même approximatif de production de gravier⁴.
Le secteur secondaire

Le secteur secondaire regroupe les activités liées à la transformation des matières premières issues du secteur primaire. On distingue le secondaire artisanal et le secondaire industriel.

Ce secteur est représenté dans la Commune de Bafang par plusieurs entreprises qui exercent dans la fabrication des meubles (Ameublement le Bois Jolis, Menuiserie Tientcheu & Fils, etc.), la boulangerie et pâtisserie (La KARRA SARL, etc.), la soudure métallique (Confiance Métal). L'activité artisanale est présente dans la ville par la fabrication des meubles et quelques objets d'arts.

La CDE/CAMWATER a le monopole de la production et de la distribution de l'eau potable publique au Cameroun. En effet, depuis avril 2008 la SNEC a donné naissance à deux nouvelles entreprises : La CAMWATER, 100% camerounaise ; et la Camerounaise des Eaux (CDE) qui assure la production, l'entretien et la commercialisation de l'eau et dont le capital social est détenu par l'Etat et une entreprise marocaine. La CDE dispose d'environ 4678 abonnés en 2016 selon la délégation départementale de l'eau et de l'énergie pour le Haut-Nkam.

Dans la ville de Bafang, il existe environ 1400 abonnés au réseau d'ENEO pour l'approvisionnement en énergie électrique. Ce chiffre est très faible pour une population estimée à 56 474 habitants en 2015. Ainsi, la Commune dispose en moyenne d'un branchement électrique ENEO pour 40 habitants.

L'artisanat

L'activité artisanale est présente dans la ville à travers les confections des objets d'arts, les salons en rotins, les lits et chaises en bambous, et certains objets de cuisine comme le mortier, la spatule, les pilons, les louches, les verres, les objets de décoration. Ces objets sont dans la plupart du temps vendus dans les différents marchés de la ville ou obtenus par commande auprès des promoteurs. La Délégation Départementale des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Economie Sociale (MINPMEESA) fait état de 167 artisans recensés dans la ville de Bafang qui représente 18,81% occupant ainsi le quatrième rang des artisans du département du Haut-Nkam.

La fabrication artisanale des freins et autres objets en caoutchouc, la sérigraphie, la peinture, le dessin, la confection artisanale de certains vêtements, la musique et la conception des banderoles publicitaires sont aussi pratiqués dans la ville de Bafang.

L'industrie

Il n'existe pas de zone industrielle dans la Commune de Bafang. Il existe néanmoins quelques unités de production d'huile de palme localisé vers la sortie ouest de la ville en plus de la société Béton spécialisée dans l'extraction minière.

Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire regroupe toutes les activités économiques qui ne font pas partie du secteur primaire ou du secteur secondaire. Il s'agit du service rendu à la population et du commerce. On distinguera le tertiaire public et le tertiaire privé. Le secteur tertiaire est composé essentiellement du tertiaire administratif, les services privés comme les commerces, les pharmacies, les stations d'essence, les écoles, les hôpitaux, etc.

³³ Délégation Départementale des Mines, de l'industrie et du Développement technologique du Haut-Nkam

⁴ (source : fiche des carrières artisanales du département du Haut-Nkam au 31/08/2016)

3.1.4. Le tertiaire public

Le secteur tertiaire dans la ville de Bafang regroupe tous les services administratifs implantés dans la Commune de Bafang. Il s'agit notamment des services déconcentrés des ministères, les services communaux.

Les services publics emploient non seulement les fonctionnaires, mais un grand nombre de contractuels et agents décisionnaires sur le marché local de travail. Cependant les salaires dans la fonction publique étant en général moins élevés que dans le privé, les administrations éprouvent de plus en plus de difficultés à garder du personnel qualifié. C'est ainsi que la Commune et certaines délégations ont dû titulariser certains de leurs employés saisonniers.

3.1.5. Les prestations privés

3.1.5.1. Le commerce

On distingue plusieurs types de commerce dans la ville de Bafang, notamment les quincailleries spécialisées dans la vente des matériaux de construction, le commerce général (ANCHUO Electronique, Afrique Food Distribution, Quifeuou, Cimenterie du Haut-Nkam, Moto SANILI, Sté Petit Jean SARL), les pharmacies (Pharmacie la Mouankeu), les stations de services (Oilibya, MRS, Bocom, Total).

3.1.5.2. Le transport

La ville de Bafang est située à environ 25 km de l'axe lourd Bafoussam - Douala. Elle dispose d'une gare routière qui dessert la quasi-totalité du Département du Haut-Nkam. Plusieurs agences de voyage interurbain relient Bafang aux autres villes du pays notamment Bafoussam, Yaoundé, Douala, etc. Il s'agit notamment de Maryland express voyage ; Charter voyage ; Papa GASSI voyage, Beko voyage, Avenir du Haut-Nkam, etc. qui emploient en permanence entre 5 et 15 personnes selon le nombre de cars disponibles, l'affluence et la régularité des passagers.

A l'intérieur de la ville, les populations se déplacent à l'aide des motos-taxis. C'est un mode de transport qui prend de plus en plus d'envergure dans la ville.

Tableau 18 : Coût de transport dans la ville de Bafang

Destination	Coût (F cfa)	Agence de voyage
Bafang- Bafoussam	1 000	Avenir du Haut Nkam Voyage
Bafang- Yaoundé	4 000	Mary land (petit Talla) Charter Voyage
Bafang- Douala	2 500	Sté Papa NGASSI ; BEKO Voyage ; Noblesse Voyage Hata Voyage
Bafang- Bana	500	Transport clandestin
Bafang- Banwa	1 500	Transport clandestin
Bafang- Bandja	500	Transport clandestin
Bafang- Kekem	500	Transport clandestin
Bafang- Bakou	1000	Transport clandestin
Bafang- Bakondji	700	Transport clandestin
Bafang- Babone	300	Transport clandestin
Bafang- Bassap	500	Transport clandestin

Source : Enquêtes GEFA&ENGINEERING 2015

NB : les mototaxis constituent le principal mode de déplacement à l'intérieur de la ville. Les coûts varient entre 100 et 250 en fonction des heures de pointes et de la distance.

En termes d'activité économique, le transport routier concerne deux sous-groupes : le transport en commun intra-urbain et interurbain.

Photo 3: Stationnement Bafang-Bakondji

Cliché GEFA &ENGINEERING SARL

3.1.5.3. Le tourisme et l'hôtellerie

Ils sont assez développés à Bafang à travers la présence des sites touristiques (les chutes de la Mouankeu, chute du cours d'eau Houe et le Mont Chetap à Bassap etc.), des hôtels, des auberges (auberge le refuge, etc.). Selon les statistiques du Ministère du Tourisme et des Loisirs (DDMINTOUL), il existe en 2016 environ 15 hôtels/auberges dans la ville de Bafang qui dispose d'environ 450 chambres, et 4 restaurants.

Les hôtels et auberges emploient en moyenne entre 3 et 10 personnes et ont en moyenne entre 5 et 30 chambres, avec les prix qui alternent entre 4 000 Fcfa et 40 000 Fcfa.

3.1.5.4. Autres services

On retrouve à Bafang les auto-écoles de formation en conduite automobile, les Bureaux d'études d'Huissier de Justice et de Notaire. Ces centres emploient en moyenne 3 à 10 personnes.

Les micro-finances et les agences de transferts d'argent (Express Union, Express Exchange, etc.) qui emploient chacune entre 2 et 10 personnes.

Les services privés tels que les Pressing spécialisés dans le nettoyage des vêtements, les sociétés de tirage des photos (Labo Photo Top Model, Labo Photo Logo, DIMI Photo, etc.), de vulgarisation de l'informatique et d'Internet (IBM.Net, Cyber-Café Haut Débit, etc.), la vente et l'installation des panneaux solaires, l'électricité générale, etc. Les agences des sociétés de téléphones mobiles et fixes (CAMTEL, ORANGE, MTN, NEXTTEL) sont également présentes dans la ville.

3.1.5.5. Les services financiers

Bafang compte environ deux (02) banques commerciales et huit (08) établissements de microfinance. A ce jour, plus de 5000 personnes bénéficient directement des services de la microfinance. Les huit agences d'assurances qu'on rencontre dans la ville sont généralement les représentations départementales de grandes entreprises dont le siège se trouve à Douala et Yaoundé.

3.1.6. Les autres services privés

- Les garages automobiles et de motocycles
- Les stations-services ne sont pas en reste.

3.1.6.1. Les petits métiers

Dans la Commune de Bafang, la population exerce plusieurs petits métiers notamment : les laveurs de véhicules, les braiseuses de poisson, le call-box, les motos-taxis, les gérants de bornes fontaines, les pousseurs, les mécaniciens, les garagistes, les frigoristes, etc.

Les localités périphériques à la ville de Bafang telles que Bakondji, Bassap entre autres sont généralement desservies par des vieilles voitures vulgairement appelées « clandos ». Celles-ci n'ayant pas d'espace agréé pour le stationnement, s'alignent par ordre d'arrivée le long de la chaussée occasionnant ainsi des embouteillages et sont parfois à l'origine de nombreux cas d'accidents.

Plusieurs activités se développent de jour comme de nuit le long des principaux axes de circulation dans la ville de Bafang. L'axe principal du quartier Baboutcheu par exemple regroupe les activités telles que les ventes à emporter, les call-boxes et les restaurants.

Photo 4: Illustration de quelques activités



Activités économiques encombrant le trottoir



Commerce de vin de palme sur le trottoir

On note une prolifération des activités du secteur informel ayant une emprise sur la voie publique dans la ville avec des degrés de nuisance divers. La commercialisation des vins de palme et de raphia occupe toute la chaussée dans certains carrefours et à certaines heures de la matinée. Ainsi suivra dans l'après-midi le commerce du koki précuit, du maïs braisé, des mets de pistache et bien d'autres produits, toujours sur la chaussée.

On note également la présence des garages motocycles. Les pratiquants de cette activité sont installés sur les trottoirs, obligeant ainsi les piétons à circuler en pleine chaussée avec tous les risques d'accidents.



Photo 5: Mécanicien de mototaxi encombrant la route stationnement de motos-taxis sur le chaussée

Le phénomène des motos-taxis qui prend de l'ampleur dans nos différents centres urbains. L'absence de stationnement approprié pour ces engins à deux (voire trois) roues, constitue un réel problème pour la fluidité de la circulation dans la ville. En effet, les motos-taxis constituent le moyen de transport en commun dans la ville. Ceux-ci n'ayant pas d'espaces fixes, occupent de manière anarchique la chaussée.

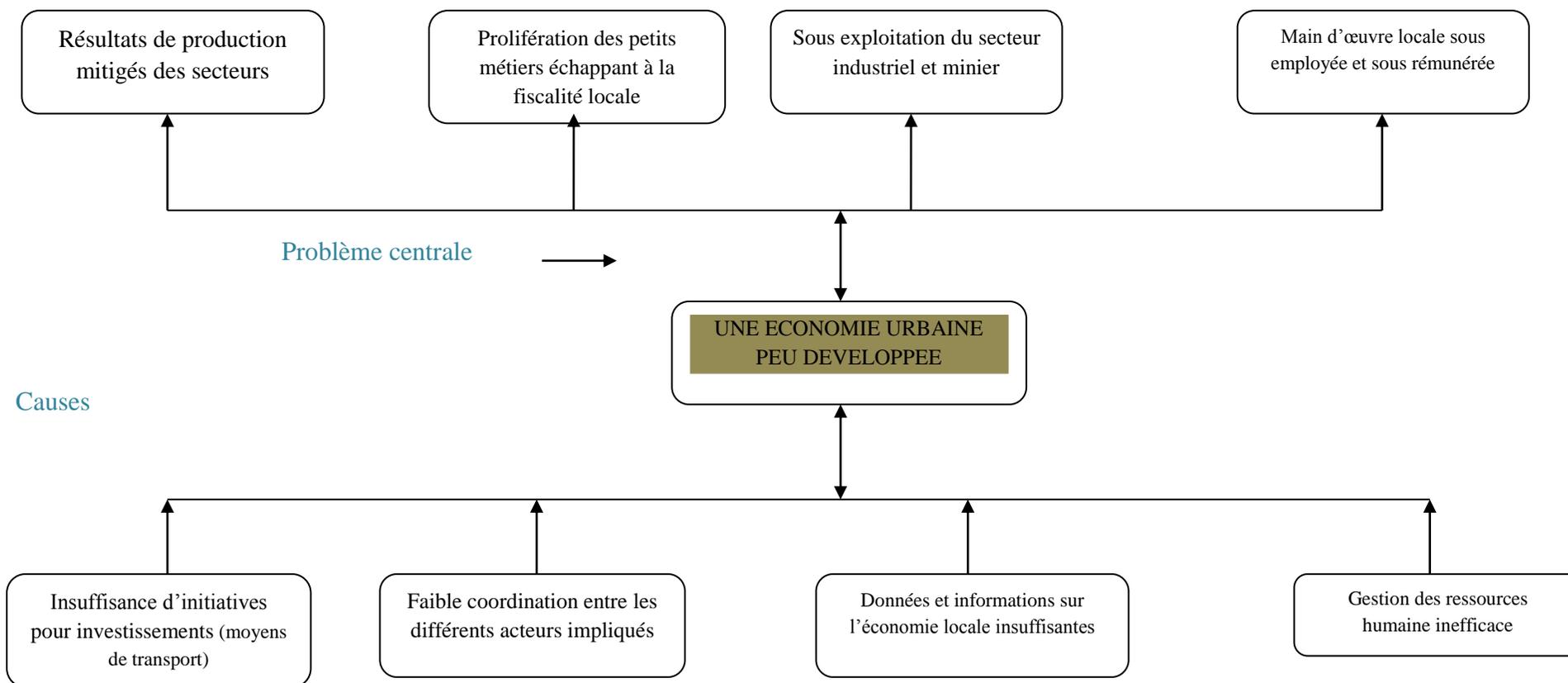
L'entrée du stade municipal est pratiquement bloquée par la pratique des petites commerces tel que le call-box ; la vente des beignets; les arachides et autres le long de la route primaire malgré les risques qui peuvent survenir. L'exposition des denrées alimentaires en plein air constitue un problème de santé pour les consommateurs.

3.2. Bilan diagnostic

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Position stratégique entre Yaoundé-Bafoussam-Nkongsamba - Beaucoup de potentialités favorables au développement des activités agro-pastorales et commerciales ; - Une main-d'œuvre locale nombreuse, jeune et motivée à la pratique de l'agriculture ; - L'existence de nombreux gisements de pierres ; - Un potentiel touristique non négligeable ; - Présence de nombreux GIC dans les différents secteurs d'activités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Transport urbain assuré totalement par le sous-secteur des motos-taxis ; - Très faible niveau de mise en valeur des sites touristiques et des ressources minières ; - L'absence d'une base de données statistique locale numérisée, actualisée et archivée ; - Faible appui (technique, financier et matériel) et encadrement (apport des équipements) ; - Main-d'œuvre locale non qualifiée (tertiaire public), non organisée ; - Faible accès aux NTIC ; - Absence de zone industrielle ; - Secteur halieutique quasi inexistant dans la Commune. - Les perturbations climatiques qui influencent sur le calendrier agricole.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Entrée en vigueur de la loi sur les zones économiques votées ; - Renforcement du processus de décentralisation au Cameroun ; - Elaboration du plan d'occupation des sols ; - Disponibilité du Plan Communal de Développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction de la biodiversité ; - Dégradation de la situation sécuritaire au plan national.

Figure : arbre à problème économie urbaine

Conséquences immédiates



4. ANALYSE DIAGNOSTIC DES COMPOSANTES DU SITE CRÉÉ

4.1. Organisation générale de l'espace Communal

L'espace urbain de la Commune de Bafang et son environnement proche donne l'aspect d'une juxtaposition des zones constructibles plus ou moins homogènes et de formes plus ou moins vallonnées entouré de collines. Ces zones forment des sortes de ruptures dans la continuité du tissu urbain. La ville de Bafang s'est développée autour de deux pôles d'attraction (mission catholique et protestante) puis, suivant l'axe Est-Ouest que constitue l'actuelle RN5. Cet axe opère une séparation de la ville dans le sens Nord-Sud. On obtient ainsi des zones plus ou moins séparées qui se distinguent par leurs formes d'utilisation des sols. La carte fait apparaître nettement le vieux noyau urbain originel, avec ses vieux bâtiments commerciaux qui datent de l'époque coloniale. C'est autour de ce vieux noyau que l'organisme urbain s'est lentement organisé et développé suivant plusieurs directions observables sur la carte. Il faut relever qu'à l'intérieur l'homogénéité est relative : on relève çà et là des sous-ensembles.

4.1.1. L'urbanisation et la répartition de l'occupation du sol urbain

De façon synthétique l'on peut distinguer quelques grands ensembles d'occupation des sols dans la Commune allant du découpage de l'aire urbaine en quartiers, des tendances de l'urbanisation, de la répartition du sol en zones homogènes, des indicateurs d'occupation du sol aux contraintes liées au site urbain.

4.1.1.1. Compartimentage physique de l'aire urbaine et découpage en quartiers

La ville de Bafang se développe sur un site homogène, constitué de collines enserrées par deux rivières.

L'agglomération comprend 10 quartiers qui sont : Centre administratif ; Dokovi ; Bavi ; Lossak ; Tchouno ; Nguenack ; Lieuchi-Mouankeu ; Tomchi ; Badoumga ; Mouankeu ;

4.1.1.2. Les tendances de l'urbanisation

L'urbanisation tend à prendre son appui sur l'élément dynamique de l'espace que constituent les grands axes routiers R15 vers le Sud et du côté Nord vers Baboutcha Nicheu. Cette urbanisation est aussi orientée par la disponibilité foncière. Elle est également influencée par la présence des villages proches de la ville.

Dans le premier cas, on remarque une tendance à la saturation et à l'épaississement du tissu urbain. La même observation peut être faite dans l'ensemble des quartiers de l'aire urbaine autour desquels la pression foncière est forte.

Dans le second cas qui est le plus important, on observe une pression importante de l'urbanisation le long de l'axe Bafang- Nkondjock R15 en fonction de la disponibilité foncière. En effet, La comparaison de l'étendue de l'urbanisation en 1984 (BCEOM) et la photographie aérienne de 2015 le montre très bien. Sur la carte de 1984, la tendance d'urbanisation s'orientait du côté de Banka. Avec le nouveau découpage administratif, Banka ne faisant plus partir de la Commune de Bafang, on observe une tendance à l'urbanisation du côté Sud le long de la R15 comme le confirme les images de 2015.

4.1.2. Répartition du sol en zones homogènes

Les résultats obtenus dans le cadre des enquête-ménages, l'observation du site et l'analyse par photo-interprétation ont permis de définir huit zones homogènes en matière d'utilisation du sol à l'intérieur

de la zone d'étude. Cependant, il faut noter que dans la plupart des cas, ces zones homogènes ne coïncident pas avec les limites administratives des quartiers.

En effet, ces zones quartiers délimités essentiellement dans un but censitaire peuvent contenir tout ou partie d'une ou plusieurs zones homogènes.

Quatre zones homogènes concernent l'habitat :

- Habitat +commerce qui concernent la zone centrale mixte
- Habitat évolutif
- Habitat résidentiel faible densité
- Habitat spontané localisé en périphérie de l'agglomération et principalement à l'Est.

Par ailleurs, on reconnaît également :

- De grandes emprises pour équipements publics
- Des zones d'activités
- D'espaces non urbanisés
- D'espaces non urbanisables (talwegs, zones basses...)

4.1.2.1. Indicateurs de l'occupation du sol

Les coefficients d'occupation du sol (COS) ont été estimés au niveau de l'habitat selon les classifications des zones homogènes à l'aide de la photo-interprétation.

On peut remarquer qu'en dehors du centre commercial où l'on rencontre des immeubles à étage, le bâti est dominé par des constructions à plein pied.

4.1.2.2. Contraintes liées au site urbain

Les contraintes que l'on peut rencontrer à Bafang sont essentiellement liées au site naturel :

- Fortes pentes supérieures à 15%
- Talwegs importants
- Rivières et zones basses

Carte 8 : tendance d'Urbanisation

4.2. HABITAT

4.2.1. Caractéristiques de l'habitat

A l'exception des nouvelles constructions réalisées vers la sortie de la ville sur l'axe lourd Bafoussam-Douala, l'espace urbain de Bafang est dominé par des anciennes constructions en matériaux divers (terre battue, parpins etc.) Cette particularité de l'habitat à Bafang traduit en partie le faible niveau d'investissement dans le secteur immobilier. Certains indicateurs pertinents tels que les types d'habitat, les types de construction, des parcelles et les caractéristiques du logement peuvent permettre d'appréhender le problème de l'habitat.

4.2.1.1. Typologie de l'habitat et de tissu urbain

4.2.1.1.1. Les tissus urbains structurés

Les tissus urbains structurés sont appréciés à partir de la grille ci-après :

- Parcelles de formes géométriques régulières,
- Bonne accessibilité aux parcelles (densité de la voirie correcte),
- Equipement en eau et électricité, potentiel ou effectif,
- Assainissement assuré (caniveaux, réseau d'assainissement collectif),
- Taille moyenne des parcelles assez élevée.

Les quartiers qui correspondent à cette description sont :

- le Centre administratif et commercial,
- Lieuchi-mouankeu ;
- Nguenak ;
- Tchouno ;
- Badoumga.

4.2.1.1.2. Les tissus urbains non structurés

On distingue plusieurs types de tissus urbains non structurés à Bafang.

i. Tissu urbain spontané dense.

Il se caractérise par:

- parcelles réduites et inaccessibles par la voirie,
- avec ou sans réseau électrique,
- sans réseau d'eau ou trop sommaire par rapport à la densité.

Les quartiers qui correspondent à cette description sont :

- Lossack
- Tomchi

ii. Tissu urbain spontané semi- dense

Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- îlots difficiles à discerner,
- petite taille des parcelles,
- absence ou faible couverture des parcelles par le réseau d'eau potable,
- faible couverture du réseau électrique régulier.

Les quartiers qui correspondent à cette description sont :

- Dokovi (en partie)
- Tchouno (en partie)

iii. Tissu "semi- rural"

Il se distingue du tissu rural par:

- les parcelles moins étendues,
- absence de réseau d'eau potable,
- faible équipement en réseau électrique.

Les quartiers qui correspondent à cette description sont :

- Tetam
- Famkeu
- Tchouno (en partie)

4.2.2. L'occupation du sol

La ville de Bafang présente quelques types classiques d'occupation du sol urbain :

- Zone Administrative
- Zones Commerciales mixtes (marchés, l'habitat, administration)
- Espaces verts (bois, forêt, verger, cultures)
- Zones Non aedificandi (talwegs, zones basses, zone agricole, forêt sacrée)
- Zones d'extension urbaine (habitat futur, réserves foncières communales et de l'Etat, réserves forestières)
- Zones d'Habitat

4.2.2.1. Zone administrative

La principale zone administrative se situe au centre-ville (centre administratif et commercial). Toutefois, les principaux services déconcentrés départementaux et d'arrondissement sont disséminés dans toute la ville.

4.2.2.2. Zone commerciale mixte

Les zones commerciales sont essentiellement localisées le long de l'axe principal qui traverse la ville (marchés, menuiseries, stations-services, boulangerie, snacks bars, terminaux routiers de voyageurs etc.).

4.2.2.3. Les espaces verts

Les espaces verts comprennent essentiellement les bois, les friches urbaines et quelques espaces aménagés. On rencontre les friches urbaines dans pratiquement tous les quartiers.

4.2.2.4. Zone non aedificandi

Les zones non aedificandi sont des zones impropres aux constructions notamment les zones marécageuses et les escarpements. Est considéré comme zone non aedificandi les zones marécageuses, les flancs des collines, etc.

4.2.2.5. Zones d'extension urbaines

Les zones d'extension urbaines sont celles situées après les quartiers périphériques et destinées à accueillir l'habitat et les équipements futurs, induits par l'augmentation de la population urbaine. Les collines de part d'autre de la ville présentent une contrainte naturelle à l'occupation.

4.2.2.6. Zones d'Habitat

Les zones d'habitat couvrent une bonne partie de la superficie de la ville. En dehors du centre-ville, les autres quartiers de la ville sont essentiellement à dominance résidentielle.

4.2.3. Caractéristiques des logements dans la Commune de Bafang

Le logement est défini ici comme unité d'habitation abritant un ménage. Les unités d'habitation enquêtées sont de plusieurs types : des villas, des maisons contenant un ou plusieurs ménages nucléaires, des maisons isolées sans dépendances, etc.

Pour caractériser les logements nous avons fait recours au type de construction, aux types des matériaux utilisés, à la taille de logement, au statut d'occupation, et aux éléments de confort domestique tels que : le mode d'éclairage, l'approvisionnement en eau, le lieu d'aisance, l'énergie de cuisson, l'évacuation des ordures ménagères, etc.

4.2.3.1. Types de logement suivant les matériaux utilisés

i. Matériaux pour les murs

Les murs de 79,7% des logements habités par les ménages sont faits en parpaings. Les matériaux locaux sont utilisés par plus de 18,2% de la population de la ville de Bafang. En effet 9,1% des murs sont construits en briques de terre stabilisée, 8,5% en terre battue et 0,6% en bois/planche. Le matériau récupéré comme matériau de construction des murs n'est pas trop prisé dans la ville de Bafang.

Cependant, il y a lieu de sensibiliser la population qui utilise encore le matériau provisoire comme les planches et le matériau récupéré très sensibles aux intempéries, de converger vers les matériaux durables et modernes.

Les maisons individuelles sont majoritaires dans l'habitat principal à Bafang, car elles sont rencontrées dans près de 72% des ménages. Elles sont suivies des maisons jumelées, des cases traditionnelles et des constructions en bandes avec respectivement 11,2%, 4,8% et 7,4%. Les immeubles à étages ne sont pas très courant dans la ville et ne représentent que 4,6% des logements.

Tableau 19: Matériau de construction des murs et nature de l'habitat principal

Nature des murs	Nature de l'habitat principal					Total
	case traditionnelle	maison individuelle	maison jumelée	construction en bande	immeuble a étages	
parpaings (agglos)	2,5%	57,3%	9,7%	5,7%	4,5%	79,7%
brique de terre stabilisée	0,9%	6,9%	0,5%	0,8%		9,1%
terre battue	1,1%	5,5%	1,1%	0,6%	0,2%	8,5%
planche/bois	0,3%	0,3%				0,6%
matériau récupéré		0,6%				0,6%
autres		1,2%		0,3%		1,5%
Total	4,8%	72,0%	11,2%	7,4%	4,6%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015 **Matériaux pour toiture**

L'analyse du tableau de contingence suivant entre le matériau du toit et les caractéristiques du WC permet au risque de 5% d'affirmer que ces deux variables sont indépendantes. Autrement dit, selon le type du toit du logement principal, on ne peut pas s'attendre que le WC ait des caractéristiques particulières. En effet, la tôle en aluminium est le matériau dominant utilisé pour le toit en ceci indépendamment du type des WC.

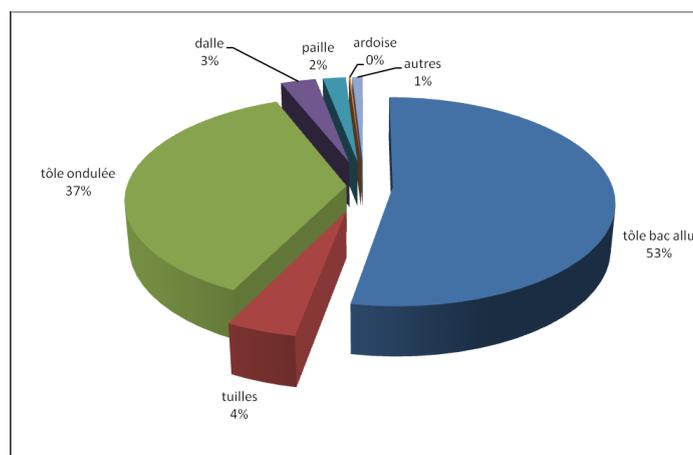
Tableau 20: Matériau de construction du toit et caractéristiques du WC

Caractéristiques	Matériau du toit							
	tôle bac allu	tuiles	tôle	dalle	paille	ardoise	autres	
latrine privée connecté à un	1,8%		0,8%	0,2%	0,2%			2,9%
latrine privé connectée à	12,3%	1,1%	10,5%	0,5%	0,8%		0,3%	25,4%
toilettes avec chasse	6,0%	1,7%	5,9%	1,1%			0,2%	14,7%
latrine améliorées et aérées	7,5%	0,2%	7,5%	0,5%	0,3%	0,2%		16,1%
latrines sèches (avec seau)	24,2%	0,8%	11,7%	0,8%	0,6%		0,5%	38,5%
toilettes publiques			0,2%					0,2%
dans la nature	0,5%	0,6%	0,2%		0,2%			1,4%
autres	0,6%	0,2%		0,2%				0,9%
Total	52,9%	4,4%	36,7%	3,0%	2,0%	0,2%	0,9%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Le matériau du toit de la majorité (52,9%) du logement principal habité par les ménages demeure la tôle bac aluminium dans la majorité des maisons, suivi de la tôle ondulée en aluminium (36,7%). Les autres matériaux tels que la tuile, la paille et la dalle en béton sont utilisés par les ménages, mais dans de très faibles proportions.

Graphique 11: Matériau du toit



Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

ii. Matériaux pour le sol

Le sol de 51,2% des logements habités par les ménages est fait en ciment gris, suivi respectivement de du sol en terre naturel/sable (22,7%), du ciment de couleur (15,6%), des carreaux (7,7%), et les matériaux tels que le gerflex (1,2%) ne sont utilisés que de façon très marginale par dans certains ménages. Par ailleurs, l'analyse du tableau de contingence suivant entre la nature de l'habitat principal et la nature du sol des logements permet d'affirmer au risque de 5% que ces deux variables sont indépendantes. Autrement dit, le matériau de construction du sol n'a aucune incidence sur la nature de l'habitat principal. En effet, la chape en ciment gris est le matériau dominant utilisé pour le sol et ceci indépendamment de la nature de l'habitat principal.

Tableau 21: Matériaux du sol

Nature du sol	NATURE DE L'HABITAT PRINCIPAL					Total
	case traditionnelle	maison individuelle	maison jumelée	construction en bande	immeuble a etages	
chape ciment lissée grise	1,8%	37,9%	5,9%	4,0%	1,5%	51,2%
ciment de couleur	0,8%	10,0%	2,8%	0,9%	1,1%	15,6%
carreaux	0,2%	4,2%	0,8%	0,6%	2,0%	7,7%
sol nu/terre/sable	2,0%	17,6%	1,4%	1,7%		22,7%
gerflex		0,9%	0,3%			1,2%
autres		1,4%	0,2%	0,2%		1,7%
Total	4,8%	72,0%	11,2%	7,4%	4,6%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Dans la Ville de Bafang, la fondation de 72,7% des logements des ménages sont faits principalement en parpaings et en matériaux locaux dont la pierre de taille (15,7%), les briques de terre/brique de terre cuite (10,5%).

Tableau 22: Matériau de la fondation

matériau	nature de l'habitat principal
----------	-------------------------------

de fondation habitat principal	case traditionnelle	maison individuelle	maison jumelée	construction en bande	immeuble a étages	total
parpaings (agglos)	1,8%	52, 2%	9,4%	5,4%	3,9%	72,7%
Pierre de taille (moellon)	1,2%	11, 1%	1,7%	0,9%	0,8%	15,7%
Brique de terre/brique de terre cuite	1,7%	7,7%	0,2%	0,9%		10,5%
Autres		0,9%		0,2%		1,1%
Total	4,8%	72, 0%	11,2%	7,4%	4,6%	100,0 %

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

4.2.3.2. Taille de logements à Bafang et caractéristiques des dépendances

Une pièce d'habitation est définie par ONU-Habitat (2003) comme un espace au sein d'une habitation ou d'autres types de logement fermé par des murs joignant le sol au plafond ou au toit ou d'une hauteur d'au moins deux mètres, un espace assez large pour contenir un lit pour adulte, donc d'au moins quatre mètres carrés. Le nombre total de pièces doit prendre en compte les pièces suivantes chambre, salle à manger, salon, bureau, grenier habitable, chambre de bonne, cuisine et les autres espaces séparés ayant une fonction de logement.

La surface habitable est un indicateur clé qui permet de mesurer l'étendue des besoins en matière de logement. Un espace réduit par habitant est souvent associé à des risques sanitaires. Il est donc considéré comme un critère clé dans la définition d'une habitation viable. Le surpeuplement est lié à un nombre réduit de mètres carrés par personnes, des taux d'occupation élevés - nombre de personnes partageant la même pièce- et un nombre important de logements d'une seule pièce.

Pour un ménage, la surface habitable est dite suffisante si le nombre de personne par pièce est au plus égale à 2.

Le nombre de personne par pièce est obtenu en divisant la taille de chaque ménage par le nombre de pièces au sein de ce ménage.

Taille des logements

La distribution de la taille des logements dans la ville de Bafang est presque symétrique (voir graphique ci-dessous), et varie entre 1 et 51 pièces avec une moyenne d'environ 6 pièces par ménage et un écart-type de 4 pièces. La moitié des logements a 5 pièces. Les logements à 4 pièces sont également fréquemment rencontrés. Les logements de 4 pièces et moins ne se retrouvent que dans 25% des ménages. 25% des logements de l'habitat principal ont plus de 6 pièces. Cette situation s'explique par le fait que la taille des ménages varie entre 1 et 30 personnes avec une moyenne est d'environ 5 personnes et que 75 % des ménages comptent plus de 3 personnes.

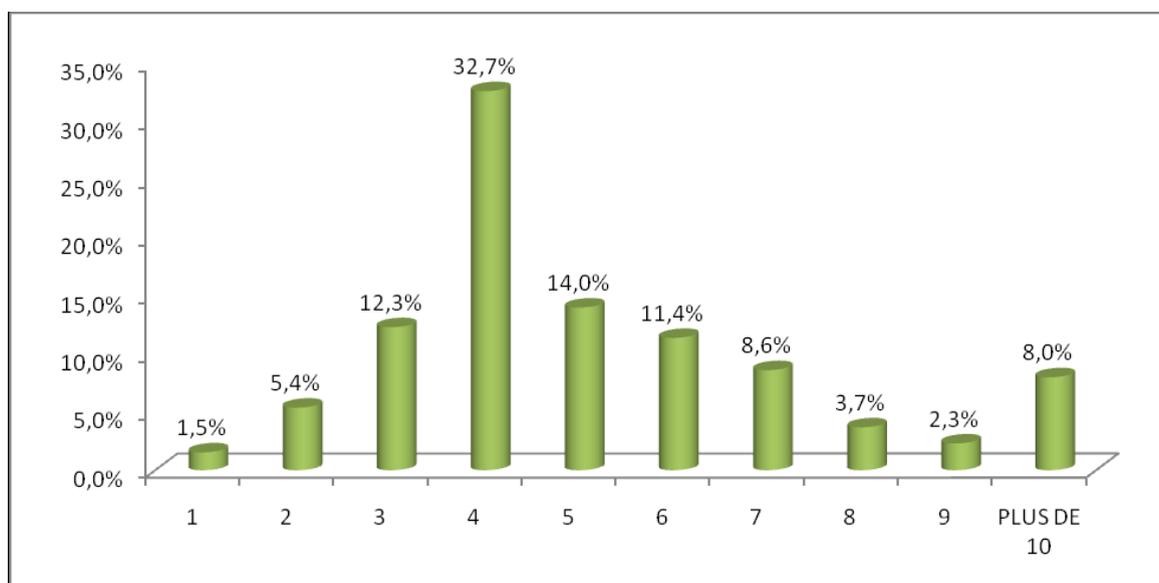
Tableau 23: Taille du logement principal

Taille	du	NATURE DE L'HABITAT PRINCIPAL	Total
--------	----	-------------------------------	-------

logement Principal	CASE TRADITIONNELLE	MAISON INDIVIDUELLE	MAISON JUMELÉE	CONSTRUCTION EN BANDE	IMMEUBLE A ETAGES	
1	0,2%	0,9%	0,3%	0,2%		1,5%
2	0,3%	3,9%	1,1%	0,2%		5,4%
3	0,5%	10,0%	0,9%	0,5%	0,5%	12,3%
4	1,5%	25,1%	3,5%	1,5%	0,9%	32,7%
5	0,8%	10,9%	1,1%	0,8%	0,5%	14,0%
6	0,3%	7,7%	1,2%	1,5%	0,6%	11,4%
7	0,3%	6,0%	0,8%	0,8%	0,8%	8,6%
8	0,3%	2,3%	0,8%	0,3%		3,7%
9		1,5%	0,5%	0,2%	0,2%	2,3%
PLUS DE 10	0,6%	3,5%	1,1%	1,5%	1,2%	8,0%
Total	4,8%	72,0%	11,2%	7,4%	4,6%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Graphique 12 : Taille du logement principal



Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Nos résultats montrent que seulement 8% des ménages ont des logements à plus de 10 pièces et 1,5% des logements de la zone d'étude n'ont qu'une seule pièce qui joue dans la plupart des cas le rôle de cuisine, chambre à coucher et salon.

Les ménages n'ayant pas accès à une surface habitable suffisante sont ainsi constitués de tous les ménages ayant plus de 2 personnes par pièce. Les résultats de nos enquêtes montrent que près de 8,7% des ménages n'ont pas accès à une surface habitable suffisante et vivent dans les logements avec environ 2 à 5 personnes par pièce (8,6%), et plus de 5 personnes par pièce dans 0,2% des logements.

Tableau 24: Répartition des ménages selon le nombre de personnes par pièce dans le logement du ménage

Nombre de personnes par pièce dans le logement	Pourcentage	Pourcentage cumulé
0 - 2	91,3%	91,3%
2 - 5	8,6%	99,8%
5 ET PLUS	0,2%	100,0%
Total	100,0%	
<i>% des ménages n'ayant pas accès à une surface habitable suffisante</i>	8,7%	

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

4.2.3.2.1. Classement de l'habitat



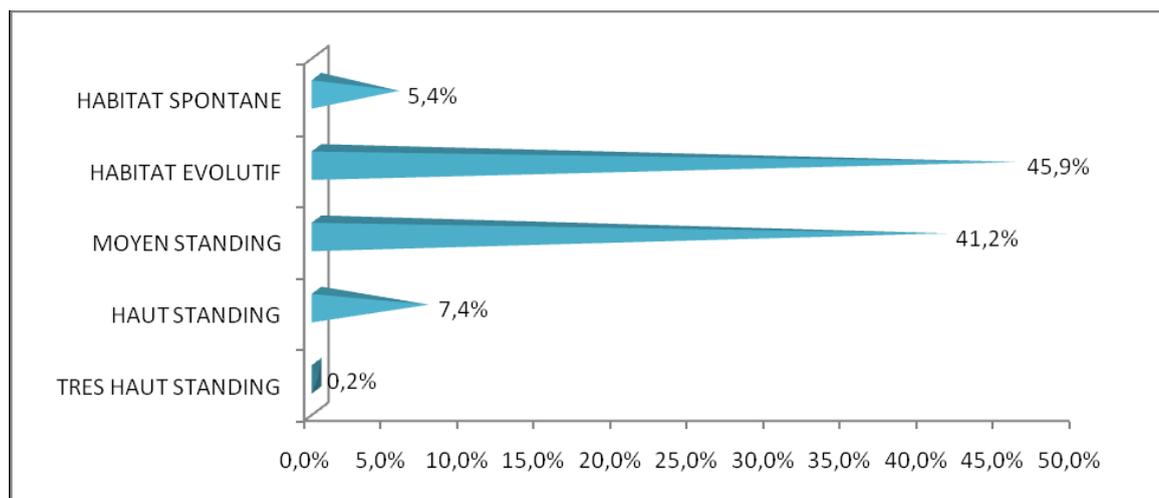
Photo 6: Différents standing des logements

Environ 20,6% des habitations des ménages dans la ville de Bafang sont construites sur des zones à risque (dans les marécages, près d'une décharge, sous la haute tension, etc.) ou dans un

environnement fragile avec des pentes de plus de 10%. Par ailleurs, 15,5% des logements de chefs de ménage sont soit sous la haute tension soit à proximité de la haute tension.

Les maisons les plus fréquentes sont les habitats évolutifs (45,9%), suivi des habitats de moyen standing (41,2%), et des habitats spontanés (5,4%). Les habitats à haut standing ou à très haut standing ne représentant que 7,6%.

Graphique 13: Classement de l'habitat



Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

4.2.3.2.2. Statut d'occupation des logements

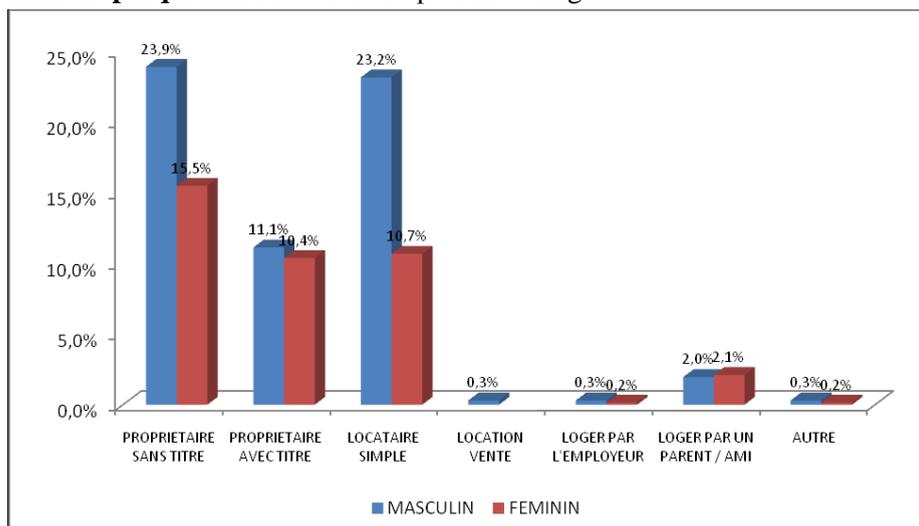
i. Statut d'occupation

Les résultats de l'enquête de terrain montrent que plus de la moitié (60,9%) des ménages de ville de Bafang sont propriétaires de leur logement. Notons cependant que 21,5% des chefs de ménage déclarent avoir un titre foncier tandis que 39,4% sont des propriétaires sans titre foncier. Les simples locataires occupent 33,8% des logements. Le système de location-vente est encore embryonnaire et ne représente que 0,3% des logements occupés par les ménages.

Tableau 25: statut d'occupation des logements

Statut d'occupation du logement	MASCULIN	FEMININ	Total
PROPRIETAIRE SANS TITRE	23,9%	15,5%	39,4%
PROPRIETAIRE AVEC TITRE	11,1%	10,4%	21,5%
LOCATAIRE SIMPLE	23,2%	10,7%	33,8%
LOCATION VENTE	0,3%		0,3%
LOGÉ PAR L'EMPLOYEUR	0,3%	0,2%	0,5%
LOGÉ PAR UN PARENT / AMI	2,0%	2,1%	4,1%
AUTRE	0,3%	0,2%	0,5%
Total	61,1%	38,9%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Graphique 14 : Statut d'occupation des logements selon le sexe

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Plus de la moitié (60,9%) des chefs de ménage de la ville de Bafang sont propriétaires de leur logement. Cependant le mode d'acquisition varie selon les ménages : 38,8% des propriétaires ont reçu leur parcelle par héritage ou par don, 49,6% par achat direct, et 8,2% à travers des amis, des parentés et des relations

L'analyse statistique du tableau de contingence suivant entre les procédés d'acquisition et les superficies des parcelles montre qu'au risque de 5% les deux variables sont significativement liées. Autrement dit, l'importance de la superficie des parcelles des ménages dépend des procédés d'acquisition en cours dans la ville. Les dons/héritages concernant presque toutes les catégories de superficies, tandis que l'achat direct concernant globalement des petites parcelles (moins de 1000 m²) est acquis dans la plupart des cas par achat direct auprès des propriétaires privés.

Tableau 26 : Procédés d'acquisition d'une parcelle

Procédés d'acquisition d'une parcelle	SUPERFICIE DE LA PARCELLE				Total
	MOINS DE 500 M ²	500 - 1000M ²	1000 - 1500 M ²	PLUS DE 1500 M ²	
DON OU HERITAGE	19,5%	14,1%	3,3%	1,8%	38,8%
PARENTE, RELATIONS, AMIS	4,9%	1,0%	0,5%	1,8%	8,2%
ACHAT DIRECT	21,9%	17,5%	5,7%	4,6%	49,6%
AUTRE	1,0%	1,8%	0,5%		3,3%
Total	47,3%	34,4%	10,0%	8,2%	100,0%

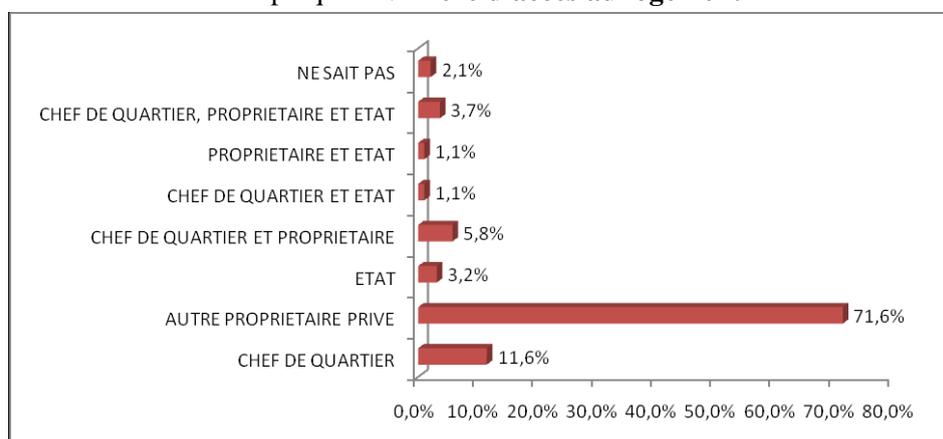
Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Tableau 27: Filière d'accès au logement

Filière d'accès au logement	SUPERFICIE DE LA PARCELLE				Total
	MOINS DE 500 M ²	500 - 1000M ²	1000 - 1500 M ²	PLUS DE 1500 M ²	
CHEF DE QUARTIER	4,7%	3,7%	2,6%	0,5%	11,6%
AUTRE PROPRIETAIRE PRIVE	33,2%	21,1%	8,9%	8,4%	71,6%
ETAT		3,2%			3,2%
CHEF DE QUARTIER ET PROPRIETAIRE	1,6%	3,7%		0,5%	5,8%
CHEF DE QUARTIER ET ETAT	1,1%				1,1%
PROPRIETAIRE ET ETAT	0,5%	0,5%			1,1%
CHEF DE QUARTIER, PROPRIETAIRE ET ETAT	2,6%	0,5%		0,5%	3,7%
NE SAIT PAS	0,5%	1,6%			2,1%
Total	44,2%	34,2%	11,6%	10,0%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Graphique 15: filière d'accès au logement



Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Carte 9 : Tissu urbain

ii- Sources d'approvisionnement en eau potable



Clichés : GEFA&ENGINEERING 2015

Points d'eau (source) non aménagée d'eau de boisson

La source d'approvisionnement en eau de boisson varie selon les ménages : 17,6% puisent l'eau des bornes fontaines situées à l'extérieur de la parcelle, 4,4% dans les forages, 54,3% au réseau CDE/CAMWATER se trouvant sur leur parcelle. Par contre, d'autres ménages moins nantis s'approvisionnent soit dans les sources non aménagées/puits non couverts (1,8%), soit dans les puits modernes couverts (0,8%), soit tout simplement dans les rivières ou les marigots (9,9%) et voire dans d'autres sources non aménagées. Cette frange non négligeable de la population est en permanence exposée aux maladies hydriques. Il serait souhaitable que les pouvoirs publics avec le concours des partenaires au développement et de la lutte contre la pauvreté déploient les moyens adéquats pour ravitailler toute la ville de Bafang en eau potable.

Il est cependant important de noter qu'une campagne de branchement au réseau CAMWATER/CDE à prix réduit est actuellement en cours dans la ville de Bafang (zone urbaine et périurbaine).

Tableau 28: Approvisionnement comparé en eau de boisson

Source d'approvisionnement en eau de boisson	Traitement de l'eau avant la consommation		Total
	Traite l'eau avant la consommation	Ne traite pas l'eau avant la consommation	
RIVIERE/MARECAGE	2,0%	8,0%	9,9%
SOURCE NON AMENAGEE/PUITS NON COUVERTS	0,6%	3,8%	4,4%
SOURCE NON AMENAGEE/PUITS NON COUVERTS	0,2%	1,7%	1,8%
EAUX DE PLUIES		0,9%	0,9%
SOURCES AMENAGEES	1,4%	3,9%	5,3%
RESEAUX CDE/CAMWATER	16,2%	38,0%	54,3%
BORNE FONTAINE	4,5%	13,1%	17,6%
PUITS MODERNE(COUVERT)	0,3%	0,5%	0,8%
FORAGE	1,2%	3,2%	4,4%
AUTRES		0,8%	0,8%
Total	26,3%	73,7%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Pour pallier aux éventuelles maladies liées à la consommation de l'eau non potable, 26,3% des ménages procèdent au traitement de l'eau avant la boisson. L'analyse statistique montre que l'apparition des maladies liées à l'eau (choléra, amibiase, paludisme, diarrhée, fièvre typhoïde) dans les ménages est significativement dépendante du traitement ou non de l'eau avant la consommation. Autrement dit, les ménages qui ne traitent pas l'eau avant la consommation sont plus exposés à ces maladies hydriques. En effet, 72,8% des ménages affirment que les maladies hydriques sont assez fréquentes dans la ville de Bafang. Parmi ces derniers, 9,4% déclarent avoir déjà connu des cas de choléra, 14,1% l'amibiase, 47,2% le paludisme, 38,2% pour la diarrhée, 88,6% la fièvre typhoïde.

Pour les ménages procédant au traitement de l'eau avant la consommation, le traitement se fait généralement une fois par mois (82,3%) ou une fois tous les trois mois pour 10,8%, voire une fois tous les six mois pour 7%.

Tableau 29 : Traitement de l'eau avant la consommation et maladie liée à l'eau

Maladies liées à l'eau	Traitement de l'eau avant la consommation		Total
	Traite l'eau avant la consommation	Ne traite pas l'eau avant la consommation	
Maladie liée à l'eau fréquente	20,5%	52,3%	72,8%
Maladie liée à l'eau non fréquente	5,9%	21,4%	27,2%
Total	26,3%	73,7%	100,0%

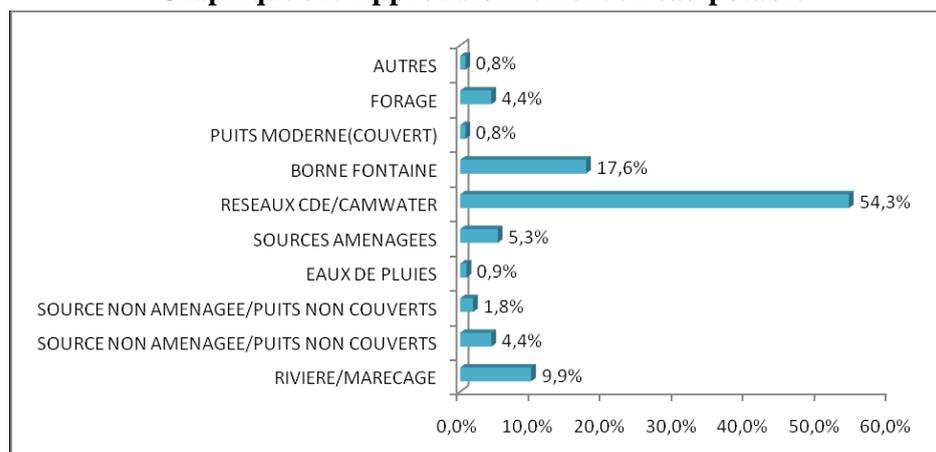
Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Tableau 30: Procédés d'acquisition d'une parcelle

Procédés d'acquisition d'une parcelle	SUPERFICIE DE LA PARCELLE				Total
	MOINS DE 500 M ²	500 - 1000M ²	1000 - 1500 M ²	PLUS DE 1500 M ²	
DON OU HERITAGE	19,5%	14,1%	3,3%	1,8%	38,8%
PARENTE, RELATIONS, AMIS	4,9%	1,0%	0,5%	1,8%	8,2%
ACHAT DIRECT	21,9%	17,5%	5,7%	4,6%	49,6%
AUTRE	1,0%	1,8%	0,5%		3,3%
Total	47,3%	34,4%	10,0%	8,2%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Graphique 31: Approvisionnement en eau potable



Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

ii. Modes d'éclairage domestique

La quasi-totalité (92,6%) des ménages dans la ville de Bafang a accès à l'électricité et utilise comme principale source d'éclairage l'énergie provenant d'ENEO. Par contre, 7,4% des ménages n'ont pas accès à l'électricité et utilisent d'autres sources d'énergie à l'instar du groupe électrogène, du feu, de la lampe tempête, des torches ou des bougies.

Concernant la zone rurale, on note de plus en plus l'arrivée de plusieurs projets d'électrification rurale (exemple de projet : électrification du lycée de Baboné ; électrification des villages Baboutcheu [Cheu I et II], ...). Aussi, il a été observé sur le terrain le remplacement des lignes du réseau monophasé en réseau triphasé (exemple de l'électrification village Bassap).

Il y a donc lieu de louer les efforts et les moyens qui ont été déployés par le gouvernement pour atteindre ce taux de couverture mais en même temps ces derniers devraient chercher à atteindre un taux de couverture de 100% dans la ville de Bafang à travers les campagnes de branchement à des prix modestes et permettre ainsi à chaque ménage de disposer d'un compteur individuel d'ENEO.

L'analyse statistique du tableau de contingence suivant entre l'accès à l'électricité et la nature du sol montre qu'au risque de 5% les deux variables sont indépendantes. En effet, l'électricité existe dans les ménages quel que soit la nature de l'élévation des murs.

Tableau 32: Accès à l'électricité dans les ménages selon la nature du mur

Accès à l'électricité	NATURE DE L'ELEVATION DES MURS						Total
	parpaings (agglos)	brique de terre stabilisée	terre battue	planche/bois	matériau récupéré	autres	Total
Présence d'électricité	75,2%	7,5%	7,7%	0,6%	0,5%	1,2%	92,6%
Absence d'électricité	4,5%	1,5%	0,9%		0,2%	0,3%	7,4%
Total	79,7%	9,0%	8,6%	0,6%	0,6%	1,5%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015.

L'analyse statistique du tableau de contingence suivant entre l'accès à l'électricité et la nature du toit montre qu'au risque de 5% les deux variables sont significativement liées.

Autrement dit, la connaissance de la nature du toit dans les ménages peut prédisposer à la présence ou pas de l'électricité. En effet, la quasi-totalité des ménages ayant le toit en tuile, dalle de béton ont de l'électricité.

Tableau 33: Accès à l'électricité dans les ménages selon la nature du toit

Accès à l'électricité	NATURE DU TOIT							Total
	tôle bac allu	tuilles	tôle ondulée	dalle	paille	ardoise	autres	Total
Présence d'électricité	48,7%	4,2%	34,0%	2,9%	1,8%	0,2%	0,9%	92,6%
Absence d'électricité	4,2%	0,2%	2,7%	0,2%	0,2%			7,4%
Total	52,9%	4,4%	36,7%	3,0%	2,0%	0,2%	0,9%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015.

Tableau 34: Accès à l'électricité dans les ménages selon le type de revêtement des murs

Accès à l'électricité	Revêtement des murs								Total
	carreaux	peinture à huile	peinture à eau	chaux vive	mûrnu/rie n	enduit/crépis sage	pierr e	autre s	
Présence d'électricité	4,5%	11,6%	28,9%	6,5%	30,7%	8,3%	0,2%	2,1%	92,6%
Absence d'électricité	0,3%	0,2%	1,4%	0,9%	4,1%	0,2%		0,5%	7,4%
Total	4,8%	11,7%	30,2%	7,4%	34,7%	8,4%	0,2%	2,6%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015.

L'analyse statistique du tableau de contingence suivant entre l'accès à l'électricité et le standing du logement montre qu'au risque de 5% les deux variables sont liées. En effet, la quasi-totalité des logements de très haut standing et haut standing ont de l'électricité. Par contre, une bonne frange des logements de moyen standing, d'habitat évolutif et d'habitat spontané n'a pas d'électricité.

Tableau 35: Accès à l'électricité dans les ménages selon le standing du logement

Accès à l'électricité	Standing du logement					Total
	TRES HAUT STANDING	HAUT STANDING	MOYEN STANDING	HABITAT EVOLUTIF	HABITAT SPONTANE	
Présence d'électricité	0,2%	7,4%	39,2%	41,7%	4,2%	92,6%
Absence d'électricité			2,0%	4,2%	1,2%	7,4%
Total	0,2%	7,4%	41,2%	45,9%	5,4%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015.

iii. Types d'énergie pour la cuisson

Pour la cuisson des aliments, les ménages de la Commune recourent aux sources d'énergie les plus variées parmi lesquelles on relève le bois, le gaz, l'électricité, le pétrole, le charbon, la sciure et copeaux...

La principale source d'énergie pour la cuisson dans les ménages à Bafang est le bois, utilisé par 84,7% ; suivi du gaz utilisé dans 14% des ménages, de l'électricité pour 0,3% et du pétrole pour 1,1% des ménages.

L'utilisation des autres sources d'énergie pour la cuisson à l'instar de l'électricité, du charbon, du pétrole, de la sciure ou copeau de bois est moins fréquente dans les ménages. L'utilisation du bois comme source d'énergie pour la cuisson au détriment du gaz devrait être découragée par les pouvoirs publics en réalisant des campagnes de sensibilisation pour la lutte contre la déforestation et la protection de la nature, en procédant à la baisse des prix du gaz pour le rendre accessible aux ménages démunis.

L'analyse statistique du tableau de contingence suivant entre la source d'énergie utilisée pour la cuisson et la nature du sol montre qu'au risque de 5% les deux variables sont significativement liées. Autrement dit, la connaissance de la nature du sol dans les ménages peut prédisposer à l'utilisation d'une source d'énergie particulière. En effet, la quasi-totalité des ménages avec un sol nu/terre/sable rudimentaire utilise principalement le bois, tandis que ceux des ménages ayant un sol en chape de ciment grise, ciment de couleur carrelé ou un sol avec la moquette sont partagés entre le bois et le gaz.

Tableau 36: Source d'énergie pour la cuisson selon la nature du sol

Source d'énergie pour la cuisson dans les ménages	Nature du sol						Total
	chape ciment lissée grise	ciment de couleur	carreaux	sol nu/terre /sable	gerflex	autres	
BOIS	43,8%	12,0%	4,7%	22,3%	0,5%	1,5%	84,7%
GAZ	6,8%	2,7%	3,0%	0,6%	0,8%	0,2%	14,0%
ELECTRICITE	0,3%						0,3%
PETROLE	0,6%	0,5%					1,1%
Total	51,4%	15,2%	7,7%	22,9%	1,2%	1,7%	100,0%

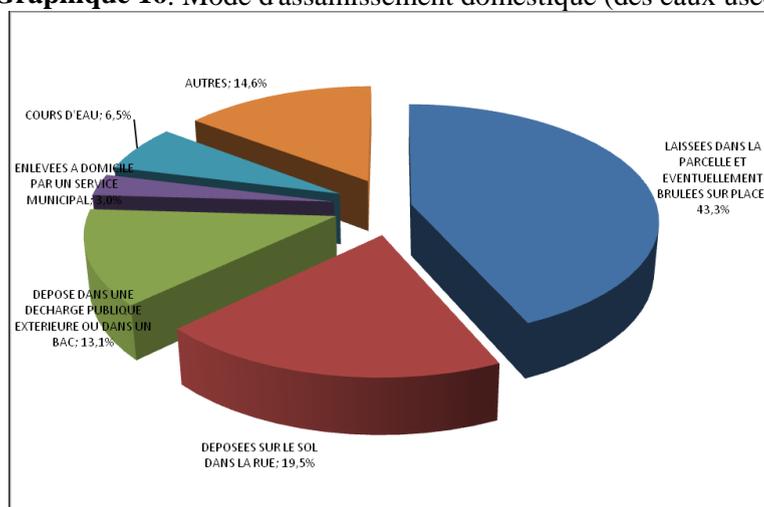
Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015.

iv. Mode d'assainissement domestique

Les ménages de la ville de Bafang se débarrassent de leurs eaux usées en les versant dans le champ pour 49,9%, dans la cour pour 32,2%, dans le puisard pour 7,8%, dans la fosse septique pour 7,2%. Ces différents modes d'assainissement domestiques posent un problème sérieux pour l'environnement et la pollution car seulement 15% des ménages versent les eaux usées dans les fosses septiques ou dans les puisards.

L'analyse statistique du tableau de contingence suivant entre le mode d'évacuation des eaux usées et le lieu de dépôts des ordures ménagères montre qu'au risque de 5% les deux variables sont indépendantes.

En effet, les ménages déposant les ordures ménagères dans les décharges publiques ou dans la cour évacuent leurs eaux usées autant dans les fosses septique/puisard que dans les champs.

Graphique 16: Mode d'assainissement domestique (des eaux usées)

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015.

Les ménages de ville de Bafang se débarrassent de leurs ordures ménagères en les laissant dans la parcelle pour éventuellement brûler (43,3%), en les jetant au sol dans la rue (19,5%), dans une décharge publique (13,1%), dans les cours d'eau (6,5%).

Près de 3% font enlever leurs ordures des domiciles par un service municipal. La plupart des ménages qui déposent les ordures ménagères dans les rues ou dans les champs évoquent comme principales raisons l'inexistence du bac à ordures dans le quartier (61,3%) et pour certains l'éloignement du bac par rapport au domicile (29,5%).

Tableau 37: Mode d'assainissement domestique (des ordures ménagères)

lieu de dépôt des ordures ménagères	raisons de dépôt des ordures dans la rue			total
	éloignement du bac a ordures ou décharge publique	inexistence du bac a ordures	autres	
laissées dans la parcelle et éventuellement brûlées sur place	20,3%	31,0%	7,4%	58,8%
déposées sur le sol dans la rue	6,2%	23,1%	1,0%	30,3%
dépose dans une décharge publique extérieure ou dans un bac	0,2%			0,2%
cours d'eau	2,7%	6,9%	0,5%	10,2%
Autres		0,2%	0,2%	0,5%
Total	29,5%	61,3%	9,2%	100,0%

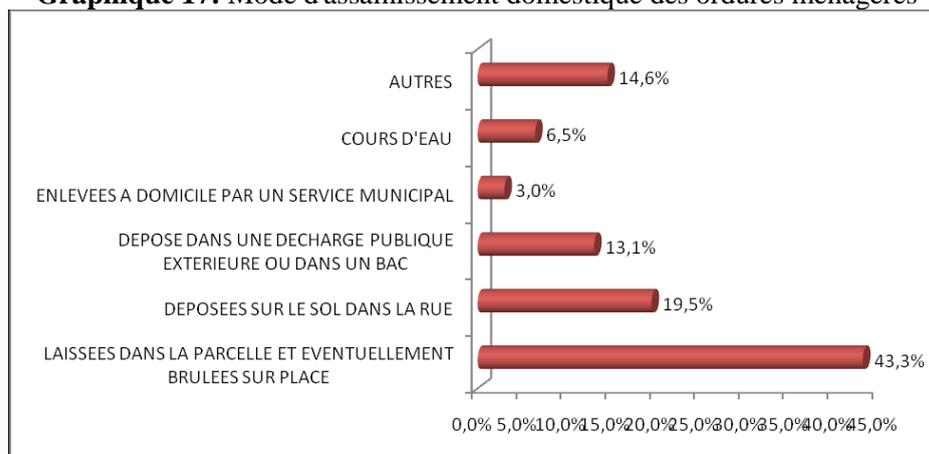
Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015.

L'analyse statistique du tableau de contingence suivant entre l'existence d'un problème de déchets plastiques et le lieu de dépôts des ordures ménagères montre qu'au risque de 5% les deux variables sont dépendantes. Autrement dit, la connaissance l'existence d'un problème de déchet plastique par les ménages peut laisser entrevoir le lieu de dépôts des ordures ménagères. En effet, la plupart des ménages qui évacuent leurs ordures ménagères dans les décharges publiques ou par le service municipal ont moins de problèmes de déchets plastiques.

Tableau 38 : Mode d'assainissement domestique (des ordures ménagères) et problèmes de déchets plastique

LIEU DE DEPOT DES ORDURES MENAGERES	PROBLEME DE DECHET PLASTIQUE		Total
	OUI	NON	
LAISEES DANS LA PARCELLE ET EVENTUELLEMENT BRULEES SUR PLACE	11,0%	32,3%	43,3%
DEPOSEES SUR LE SOL DANS LA RUE	9,2%	10,4%	19,5%
DEPOSE DANS UNE DECHARGE PUBLIQUE EXTERIEURE OU DANS UN BAC	3,6%	9,5%	13,1%
ENLEVEES A DOMICILE PAR UN SERVICE MUNICIPAL	0,6%	2,4%	3,0%
COURS D'EAU	3,0%	3,5%	6,5%
AUTRES	8,7%	5,9%	14,6%
Total	36,1%	63,9%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Graphique 17: Mode d'assainissement domestique des ordures ménagères

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

v. Possession des moyens de déplacement

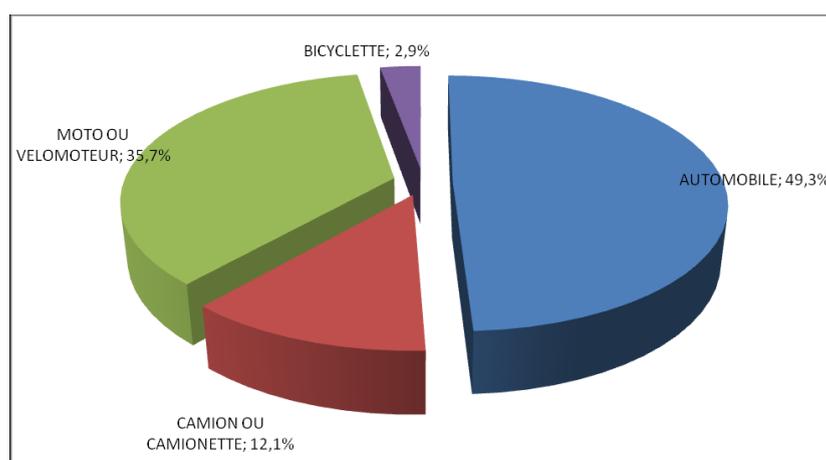
Seulement 19,7% des ménages de la ville de Bafang disposent d'un moyen de transport pour vaquer à leurs occupations quotidiennes. Il s'agit essentiellement des motos (35,7%), des voitures personnelles (49,3%) ou des camionnettes (12,1%), des bicyclettes (2,9%) qui sont garés généralement soit devant la maison (36,1%), soit dans un garage personnel (48,5%), dans les laveries (2,1%) ou à côté de la route (4,1%). Notons tout de même que plus de 41,4% des chefs de ménage sont situés à moins de 500m de leur lieu de travail et que 7,9% habitent à plus 5 km de leur lieu de service.

Tableau 39 : Moyen de transport des ménages et distance entre le domicile et le lieu du travail

Moyen de transport du chef de ménage	DISTANCE LIEU TRAVAIL				Total
	MOINS DE 500M	500 - 1KM	1 à 5 KM	PLUS DE 5 KM	
AUTOMOBILE	27,9%	7,1%	11,4%	2,9%	49,3%
CAMION OU CAMIONNETTE	3,6%	5,7%	1,4%	1,4%	12,1%
MOTO OU VELOMOTEUR	8,6%	15,7%	7,9%	3,6%	35,7%
BICYCLETTE	1,4%	1,4%			2,9%
Total	41,4%	30,0%	20,7%	7,9%	100,0%

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Graphique 18: Moyen de transport personnel des chefs de ménage



Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Environ 3,6% des chefs de ménage qui font plus de 5 km pour rejoindre leur lieu de travail ont une moto pour se rendre au travail contre 2,9% seulement qui disposent d'un véhicule personnel.

4.3. Situation foncière générale

Dans la ville de Bafang, la situation foncière est caractérisée par la superposition du système foncier moderne au système foncier traditionnel encore fortement pratiqué. En effet, depuis l'ordonnance de *Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) de la ville de Bafang*

1974, on distingue en gros trois types de terrains qui sont : le domaine privé, le domaine public et le domaine national. Il convient de préciser que le domaine national comporte deux catégories de terrains : (i) les terres exploitées ou celles où l'emprise de l'homme est visible et tangible, (ii) les terres libres de toute occupation. Comme c'est le cas dans toutes les villes du Cameroun, la commune de Bafang abrite ces trois grands types de terrains (national, public et privé). Il nous a été difficile d'accéder aux données foncières. L'absence de ces données est un grand handicap pour maîtriser la spéculation foncière et le développement spatial, mais aussi pour établir une mappe foncière exhaustive. L'analyse suivante s'attardera spécifiquement sur le domaine national et le domaine privé.

Le domaine national

Les terrains du domaine coutumier (domaine national de première catégorie). Ces terrains concernent la plus grande partie des terres constructibles dans la ville et dans toutes les directions : les champs de cultures ou les jachères ; certaines familles revendiquent des droits sur des terres non exploitées mais qui leur sont léguées par les ancêtres, même si celles-ci, d'après la loi de 1974, font partie du domaine national de seconde catégorie.

Les terres libres de toute occupation (Les terrains du domaine national de deuxième catégorie). Ce sont des terrains non exploités et ne faisant pas l'objet d'une possession coutumière. Mais cette définition ne tient pas compte de la réalité sur le terrain, ou n'est pas acceptée par la population. D'où la difficulté à faire admettre l'esprit et la lettre de la loi foncière de 1974. Dans l'esprit de la loi domaniale de 1974, une proportion écrasante des terres surtout dans les zones d'extension, appartiendrait au domaine national de seconde catégorie. Et ainsi, la gestion urbaine devrait se faire avec plus de facilité étant donnée l'opportunité offerte ainsi à l'autorité publique de constituer des réserves foncières à partir de ce domaine.

Domaine privé

On dénombre plusieurs titres fonciers dans ce qui pourrait être considéré ici comme l'aire ou la zone urbanisée de l'Arrondissement de Bafang. Il est divisé en domaine privé de l'Etat et en domaine privé des particuliers.

Domaine privé de l'Etat

C'est sur ces terrains que se sont assis les équipements suivants : Sous-préfecture, préfecture, marché central, stade municipal, hôtel de ville, place de l'indépendance, Brigade de Gendarmerie, Commissariat d'arrondissement, délégation d'arrondissement, Délégation d'arrondissement de la jeunesse et de l'éducation civique, Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base, Mairie Bafang. Il compte également sur son domaine les écoles maternelles, primaires, les lycées et collèges.

Domaine privé des particuliers

Il s'agit ici des terres immatriculées appartenant à des particuliers. Cette catégorie est relativement bien représentée dans le périmètre urbain. En ce qui concerne le domaine privé, les titres fonciers sont bien enregistrés sur un cahier mais non repérés sur une carte à cause de la multiplicité des référentiels utilisés. Toutefois, des travaux sont entrainés d'être effectués afin de rattacher tous ces référentiels au réseau géodésique national.

En définitive, la mappe foncière à Bafang fait apparaître un grand déséquilibre au profit du domaine privé et du domaine national.

Marché foncier et accès au logement

En matière de production foncière à proprement parler, on relève une absence significative de la municipalité par rapport aux autres acteurs. Les interventions publiques à Bafang concernent surtout l'Etat présent à travers le lotissement domanial de djeffa, le lotissement complémentaire, le lotissement complémentaire additif, le lotissement des retraités. Seulement, ce mode de production de l'espace urbain n'a pas permis de contrôler la croissance urbaine ou l'urbanisation anarchique. Les tableaux qui suivent donnent une petite idée sur l'état des lotissements ou sur la production dans la ville.

Tableau 40 : Situation des parcelles loties par secteur géographique

Secteurs/Quartiers	Lotissement	Statut juridique	Superficie (ha)	Nombre de lots	Ratio équipement collectif
Djeffa	Djeffa	Domanial	12 ha		
Mouankeu	Mouankeu	Domanial			
Prison	Complémentaire additif	Domanial			
Centre-ville	Des retraités	Domanial			
Centre-ville	complémentaire	Domanial			
Djeffa	Djeffa	Communal			
Bavi	Bavi	Communal	10		

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Autrement dit, la municipalité de Bafang est quasi absente sur le marché foncier. Celui-ci reste dominé par les acteurs privés et coutumiers. Ce qui explique la prolifération de l'habitat spontané et anarchique. La maîtrise du marché foncier doit s'appuyer sur le comportement de la demande et de l'offre, sur le coût d'accès et sur une parfaite connaissance des procédures d'accès à la propriété foncière notamment l'immatriculation, la concession, le morcellement, la mutation.

Pour ce qui concerne plus particulièrement les filières d'accès au sol, les procédures et les sont fonction du statut juridique des terrains, les coûts quant à elles varient non seulement en fonction du statut juridique mais aussi de la pression foncière.

Cas du domaine national de 1^{ère} catégorie : dans ce cas, la demande d'immatriculation est adressée au sous-préfet du lieu de situation de l'immeuble, qui la transmet à la délégation départementale compétente des domaines du cadastre et des affaires foncières.

Cas du domaine national de 2^{ème} catégorie : dans ce cas la demande d'acquisition est adressée au délégué départemental des domaines du cadastre et des affaires foncières du lieu de situation de l'immeuble. En collaboration avec le préfet il prépare l'arrête préfectorale constituant et convoquant les membres de la commission de constat et dont les travaux sont sanctionnés par un dossier à transmettre au Ministre des domaines du cadastre et des affaires foncières. Ce dossier comporte un dossier technique signé du service départemental du cadastre et un procès-verbal de constat, à transmettre avec avis au ministre en charge des domaines pour attribution en concession de la parcelle.

Cas du domaine privé communal : dans ce cas, la demande d'acquisition est adressée au maire qui l'attribue par arrêté municipal.

Cas du domaine privé de l'état : dans ce cas, l'acquisition se fait soit par gré à gré, soit à la vente aux enchères : dans l'un ou l'autre cas, le préfet transmet avec avis favorable au ministre en charge des domaines le dossier pour acquisition de la parcelle.

Cas du domaine privé des particulier : dans ce cas, l'acquisition se fait par devant le notaire qui instruit une demande de morcellement ou de mutation.

Tableau 40 : Coût d'accès à la propriété foncière au (mètre carré) m²

Statut juridique des terrains	Mode d'acquisition	Coût en FCFA/ m ²	Observations
Domaine National de 1 ^{ère} catégorie	immatriculation	Gratuit	
Domaine National de 2 ^{ème} degré	Concession	1FCFA	
Domaine Privé de l'Etat	Gré à gré	400 FCFA	En cours de revalorisation
	adjudication	Variable >1000 FCFA	En fonction de la localisation de la parcelle
Domaine Privé des Personnes morales de Droit Public (commune)	Arrêté municipal	225 FCFA	En cours de revalorisation
Domaine Privé des Particuliers	Acte notarié (morcellement, mutation, donation)	2500-5000	Variable en fonction de la localisation ou du niveau de viabilisation

Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

Les faiblesses/ contraintes et atouts de la situation foncière

FORCES	FAIBLESSES
<p>Forte prédominance du domaine national surtout de deuxième catégorie favorable à la mise en œuvre des opérations d'aménagement foncier ;</p> <p>Une pression foncière encore maîtrisable bien que devenue de plus en plus forte;</p>	<p>Ambiguïté entre le pouvoir foncier traditionnel et le droit foncier moderne</p> <p>Faible niveau de sécurisation foncière ;</p> <p>Occupation anarchique des zones considérées comme non aedificandi à l'instar des espaces inondables, marécageuses et les flancs de collines ;</p> <p>Absence d'intervention des grands acteurs du secteur tels que la MAETUR, la MAGZI, le CFC, la SIC dans le développement de la ville ;</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Documents de planification urbaine en cours d'élaboration</p> <p>Mise en place de la base géodésique nationale ;</p>	<p>Spéculation foncière ;</p> <p>Persistance du chevauchement du droit foncier coutumier et du droit foncier moderne ;</p> <p>Développement du marché foncier informel ;</p> <p>Persistance des conflits fonciers</p>

Carte 10 : Situation foncière

5. LES EQUIPEMENTS COLLECTIFS

Les Equipements sont des structures ou infrastructures localisées dans un territoire pour offrir des services socioéconomiques aux publics. Ces équipements sont fournis par l'Etat, les Collectivités locales, les partenaires et ou par les particuliers. Ils peuvent aussi être fournis en partenariat entre ces différents acteurs. Il s'agit :

- des équipements administratifs (bâtiments publics);
- des équipements scolaires (maternel, primaire, secondaire et supérieur);
- des équipements sanitaires (hôpitaux, CSI, CMA);
- des équipements civiques et culturels (chefferies, monuments, églises,);
- des équipements des sports et de l'éducation physique (stades, complexe multisports);
- des équipements marchands (marchés, abattoirs, gares routières);
- des équipements sécuritaires (camps militaires, sapeurs-pompiers, gendarmeries, commissariats) ;
- des équipements de tourisme et de loisirs (sites touristiques, hôtels, restaurants, snacks et bars dancing) etc. ;
- des équipements industriels.

5.1. Les équipements administratifs

En tant que chef-lieu de département, Bafang abrite un grand nombre de services publics nécessaires à la satisfaction des besoins des populations qui relèvent de cette unité administrative. La ville abrite les délégations et services départementaux, et le cas échéant, les sous-délégations des ministères. De tels services sont dispersés dans toute la ville pénalisant ainsi les usagers.



Préfecture de Bafang : un véritable joyau architectural mais délabrée.



Délégation départementale de l'environnement située sur un flanc de colline à pente abrupte (zone à risque)

Photo 7: Quelques équipements administratifs à Bafang



Bâtiment abritant la Délégation départementale du MINHDU (RDC) et la Délégation Département du MINPROFF (étage) occupant un bâtiment conventionné ***Délégation départementale des Marchés publics occupant un édifice colonial***

Peu d'administrations possèdent leurs propres locaux exceptés la Préfecture ; l'Hôtel de ville ; l'Hôtel des finances ; Gendarmerie ; Commissariat ; postes et télécommunication. Les autres services sectoriels occupent soit des bâtiments loués à des propriétaires privés (sport et éducation physique, éducation de base, chambre de commerce...). Soit des bâtiments qu'ils partagent momentanément avec d'autres services (finance, petites et moyennes entreprises ; Délégation départementale du cadastre et enseignement secondaire ; délégation du tourisme et de loisir et mine et industrie,...)

Le tableau ci-après présente les équipements administratifs départementaux dans la ville de Bafang

Tableau 41: Equipements administratif départementaux de la ville de Bafang

Ordre	Désignation	Localisation	Statut d'occupation	Caractéristiques sommaires
1	Préfecture	Centre administratif de Bafang	Propriété administrative	Bâtiment délabré, dispose suffisamment d'espace libre
2	Hôtel de ville	Nguenack	Propriété administrative	Bâtiment délabré à réhabiliter
3	hôtel de finance	Centre administratif	Propriété administrative	Bâtiment délabré à réhabiliter
4	Délégation départementale du MINEPAT	Centre administratif	Propriété administrative	Bon état
5	District de Santé	Tchouno	Propriété administrative	Bâtiment vétuste
6	Maison du parti (RDPC)	Mouankeu	Propriété du RDPC	Vétuste
7	Délégation départementale enseignements secondaires	Bademga	Conventionné	Bâtiment en mauvais état
8	Délégation départementale. MINEDUB	Mouankeu	Conventionné	Bâtiment vétuste
9	Délégation départementale de l'Environnement	Tchouno (derrière la prison)	Conventionné	Bon état, mais situé sur une zone à risque (pente de plus de 20°)
10	Hôtel des postes	Centre administratif	Propriété administrative	Bon état
11	Délégation départementale du MINH DU	Tchouno	Conventionné	Bâtiment délabré
12	Délégation départementale de l'énergie et de l'eau	Mouankeu	Conventionné	En bon état
13	Délégation départementale d'Agriculture	Tchouno	Propriété administrative	En bon état
14	Délégation départementale du MINEPIA	Nguenack	Conventionné	Immeuble vétuste
15	Délégation départementale. des Transports	Mouankeu	Conventionné	Bâtiment délabré
16	Délégation départementale. des Dom. et Af. Fonc.	Centre adm. Bademga	Conventionné	Bâtiment en mauvais état
17	Délg. départementale.	Centre administratif	Propriété administrative	Bon état

Ordre	Désignation	Localisation	Statut d'occupation	Caractéristiques sommaires
	Travail et sécurité Sociale			
18	Dél. Départementale des Sports et Ed. Physique	Nguenack	Conventionné	En mauvais état
19	Dél. départementale. Forêts et Faune	Tchouno	Propriété administrative	Bon état
20	Dél. départementale. de la Jeunesse	Mouankeu	Conventionné	En mauvais état
21	Dél. départementale. Tourisme et Loisirs	Tchouno	Propriété administrative	En bon état
22	Dél. départementale. des marchés publics	Centre administratif.	Propriété administrative	Edifice colonial à rénover
23	Dél. départementale. Des affaires sociales	Tchouno	Propriété administrative	En bon état
24	Dél. départementale. Du commerce	Mouankeu	Conventionné	En mauvais état
25	Dél. départementale. De la femme et de la famille	Tchouno	Propriété administrative	En bon état
26	Dél. départementale. De MINPMEESA	Tchouno	Propriété administrative	En bon état
27	Dél. Départementale du Ministère des Sports et éducation civique	Nguenack	Conventionné	Immeuble délabré
28	Dél. départementale Du MINEPIA	Nguenack	Conventionné	Bâtiment vétuste
29	ELECAM	Centre administratif (tchouno)	PA	Edifice colonial à rénover
30	CAMTEL	Centre administratif (tchouno)	PP	Bon état
31	CDE	Mouankeu	Conventionné	Bâtiment vétuste
32	ENEO	Mouankeu	Conventionné	En bon état

Source: Enquêtes de terrain GEFA & ENGINEERING décembre 2015

Il ressort de ce tableau synthétique les remarques suivantes :

La ville de Bafang dispose de la plupart des structures administratives du niveau départemental. Ces structures sont localisées majoritairement dans le Centre administratif (Tchouno). Il convient de relever que 48% de ces services sont dans des bâtiments conventionnés. Ce sont entre autres des bâtiments appartenant à d'autres ministères ou encore des bâtiments coloniaux ;

i. Localisation

Les équipements administratifs dans la Commune de Bafang sont localisés sur au moins trois sites. Le centre administratif situé à Tchouno, abrite la plupart des services du niveau départemental tels que la préfecture et plusieurs délégations départementales. On y rencontre aussi une délégation de l'éducation de base du niveau d'arrondissement.

Le deuxième site est celui de Mouankeu, où on retrouve plusieurs services tels que les stations CDE, ENEO et plusieurs délégations départementales en location telles que le MINEE, le MINEDUB.

Le troisième site quant à lui est situé au quartier Nguenack où on retrouve aussi bien les services déconcentrés de l'Etat comme le commissariat, les délégations, et les services décentralisés comme la Mairie. Les autres bâtiments sont éparpillés à travers la ville, car chaque service se dresse où le terrain est disponible. Cette localisation est inadéquate car, les bâtiments ne sont ni regroupés par niveau de service et ni par domaine d'activités.

ii Etat actuel des équipements administratifs

Les services départementaux sont pour la plupart des édifices coloniaux et mal entretenus avec peu d'espaces. Une partie non négligeable des services sont en location dans les immeubles le long de l'axe principal.

Le bâtiment qui abrite les services de la préfecture du Haut-Nkam est vétuste et mérite d'être réhabilité. Son site possède suffisamment d'espace pour permettre son extension.

La plupart des délégations départementales sont en location dans plusieurs immeubles dans un état médiocre et situés pour la plupart le long des principaux axes. On peut citer entre autre la délégation du MINESEC, du MINDCAF, etc.

La sous-préfecture de Bafang est située au quartier Tchouno dans un bâtiment tout aussi délabré. La Mairie quant à elle est située au quartier Nguenack non loin du stade municipal.

En bref, la situation actuelle des bâtiments administratifs dans la ville de Bafang se caractérise par les éléments suivants :

- La vétusté de certains bâtiments ;
- L'absence de maintenance et de l'entretien des bâtiments et équipements ;
- Le manque des espaces des parkings dans les délégations ;

Problèmes rencontrés dans le secteur des équipements administratifs

Les différents problèmes rencontrés sont d'ordre divers à savoir :

- L'insuffisance des bâtiments ;
- La mauvaise implantation des équipements dans des endroits inconfortables ;
- Les délégations ne sont pas regroupées par niveau de services.

Carte 11 des équipements administratifs

5.2. Les équipements scolaires

Deux départements ministériels s'occupent de l'éducation à des niveaux divers dans la ville de Bafang. Il s'agit du Ministère de l'Education de Base et le Ministère des Enseignements Secondaires. La contribution du secteur confessionnel (catholique, protestant et islamique) est aussi très importante dans l'éducation des jeunes.

Globalement pour l'année scolaire 2015/2016, il existe 27 écoles maternelles et primaires publiques et privées dans la commune de Bafang dont 66,7% sont publiques, 18,5% privées catholiques et 14,8% privées protestantes. Ces écoles ont globalement 141 salles de classes dont 78,7% sont publiques, 12,8% privées catholiques et 8,5% privées protestantes. La quasi-totalité des enseignants du privé sont des vacataires, tandis que dans les écoles publiques 51,5% sont permanents et 48,5% des vacataires.

On y retrouve au total 5 160 élèves répartis dans 141 salles de classes et assis sur 4 964 tables bancs. Soit une moyenne de 37 élèves par salle de classe et un taux d'encadrement de 32 élèves par enseignant.

Tableau 42: Répartition des élèves, enseignants, salles et bancs dans les écoles maternelles et primaires publiques et privées a Bafang selon le type d'écoles

Type d'écoles	Nombre d'établissements	%	Nombre de salle de classe	%	Nombre d'enseignants vacataires		Nombre d'élèves			%	Nombre de bancs	
					permanant	vacataires	Garçons	Filles	Total		Nombre de bancs	%
publiques	18	66,7 %	111	78,7 %	84	79	2355	21 23	44 78	86,8 %	4087	82,3 %
Privée Catholique	5	18,5 %	18	12,8 %	0	14	172	18 4	35 6	6,9 %	433	8,7 %
Privée protestante	4	14,8 %	12	8,5 %	0	17	166	16 0	32 6	6,3 %	444	8,9 %
Total	27	100,0 %	141	100,0 %	84	110	2693	24 67	51 60	100,0 %	4964	100,0 %

Source : DEL/MINDUB/ carte scolaire et orientation scolaire 2015-2016

5.2.1. L'enseignement maternel

On note 18 écoles publiques maternelles fonctionnelles dans la Commune de Bafang avec au total 27 salles de classe, 25 enseignants permanents et 05 vacataires. (Rapports de rentrée scolaire 2014-2015).

Photo 8: L'école maternelle et primaire du groupe 4



Tableau 43 : Liste des écoles maternelles de la ville de Bafang

Nom de l'école	type d'école	Etat des infrastructures
École maternelle du centre	Public	En bon état
École maternelle Mouankeu	Public	En bon état
École maternelle Tetam	Public	En bon état
École maternelle Lieuchi Mouankeu	Public	En état de délabrement
École maternelle NGuenack	Public	En état de délabrement
École maternelle Bavi	Public	En état de délabrement
École maternelle Batcheu	Public	En état de délabrement
École maternelle Batcheu I et II	Public	En état de délabrement
École maternelle Bassap	Public	mauvais état des voies d'accès
École maternelle Baboutcha Nitcheu	Public	En état de délabrement
École maternelle Baboutcheu Ngaleu	Public	mauvais état des voies d'accès
École maternelle Famkeu	Public	mauvais état des voies d'accès
École maternelle Babone centre	Public	mauvais état des voies d'accès
École maternelle Babone sela	Public	mauvais état des voies d'accès
École maternelle Bakondji	Public	mauvais état des voies d'accès
École maternelle Lossack	Public	mauvais état des voies d'accès
École maternelle Pouango	Public	mauvais état des voies d'accès
École maternelle Balen	Public	mauvais état des voies d'accès

Source: Enquêtes de terrain GEFA & ENGINEERING décembre 2015

Etat actuel des écoles maternelles

La situation actuelle des écoles maternelles dans la Commune de Bafang se caractérise par les éléments suivants :

- L'absence de clôture dans certaines écoles;
- L'insuffisance de salles de classe ;
- Insuffisance de places assises (chaises + tables) ;
- Manque de fourniture d'eau potable dans les écoles ;
- Insécurité ;
- Absence d'aires de jeux.

Problèmes rencontrés

Les différents problèmes rencontrés sont d'ordre divers à savoir :

- Le mauvais état de certains bâtiments ;
- L'étroitesse des sites abritant certaines écoles
- Le manque d'eau potable
- Le manque de cantine et d'aire de jeux.

L'enseignement primaire

On compte 14 écoles publiques d'enseignement primaire dans la Commune de Bafang avec au total 84 salles de classe, 59 enseignants permanents et 34 vacataires. (Rapports de rentrée scolaire 2014-2015).

Tableau 44 : Liste des écoles publiques primaires de la ville de Bafang

Nom de l'école Gr 2b ; Gr2a ; Gr5 ; Gr6	type d'école	Etat des infrastructures
École publique Tetam	Public	En bon état
École publique Bacheu	Public	En bon état
École publique Tchouno	Public	En bon état
École publique Babone centre	Public	En état de délabrement
École publique Babone sela	Public	mauvais état des voies d'accès
École publique Bassap	Public	mauvais état des voies d'accès
École publique Baboutcheu Ngaleu	Public	mauvais état des voies d'accès
École publique Bakondji	Public	mauvais état des voies d'accès
École publique Kouma Bakondji	Public	mauvais état des voies d'accès
École publique Famkeu	Public	En état de délabrement
École publique Bilingue Bakondji	Public	mauvais état des voies d'accès
École publique Bavi	Public	mauvais état des voies d'accès

Source: Enquêtes de terrain GEFA & ENGINEERING décembre 2015

Etat actuel des écoles primaires

La situation actuelle des écoles primaires dans la Commune de Bafang se caractérise par les éléments suivants :

- L'absence de clôture dans certaines écoles;
- L'insuffisance de salles de classe ;
- Insuffisance de places assises (chaises + tables) ;
- Manque de fourniture d'eau potable dans les écoles ;
- Insécurité ;
- Absence d'aires de jeux.

Problèmes rencontrés

Les différents problèmes rencontrés sont d'ordre divers à savoir :

- Le mauvais état de certains bâtiments ;
- L'étroitesse des sites abritant certaines écoles
- Le manque d'eau potable
- Le manque de cantine et d'aire de jeux.

Carte 12 : Ecoles maternelle et primaire

Les équipements de l'enseignement secondaire

La ville de Bafang regorge au total 9 établissements d'enseignements secondaires publics et privés avec un total de 4 424 élèves et 168 enseignants dont 92 permanents (54,8%) et 76 vacataires (45,2%) et 2070 tables bancs répartis dans 111 classes. Ainsi le ratio des tables bancs dans l'ensemble des établissements secondaires est de 2,2 élèves par table banc et une moyenne de 40 élèves par classe pour l'année scolaire 2015/2016. La quasi-totalité des enseignants du privé sont des vacataires, tandis que dans les écoles publiques on rencontre des enseignants permanents et des vacataires. Le taux d'encadrement dans l'ensemble est de 26 élèves par enseignant.

Tableau 45: Répartition des élèves, enseignants, nombre de salles de classes et de tables bancs dans les établissements d'enseignement secondaire publics et privés

Type d'écoles	Nombre d'établissements	%	Nombre de salle de classe	%	Nombre d'enseignants vacataires		Nombre d'élèves			%	Nombre de bancs	%
					permanant	vacataires	Garçons	Filles	Total			
Publiques	8	29,6%	101	71,6%	92	64	2215	19	42	81,4%	1962	39,5%
Privée (catholique, protestante)	1	3,7%	10	7,1%	0	12	113	11	22	4,3%	108	2,2%
Total	9	33,3%	111	78,7%	92	76	2328	20	44	85,7%	2070	41,7%

Source : DEL/ MINSEC/carte scolaire 2016

On compte au total 09 établissements d'enseignement secondaire dont 08 du secteur public. (Source : MINESEC Haut-Nkam, Délégation départementale, Service de la Carte Scolaire et de l'Orientation scolaire (Fiche de recensement des établissements) et Enquêtes de terrain.

Photo 9: Lycée classique de Bafang



Le caractère vieillissant du lycée classique de Bafang reflète à peu l'état général des équipements d'enseignement secondaire de la Commune

Les principaux problèmes d'aménagement, d'occupation des sols, sociaux et économiques concernent entre autres le lycée bilingue de Bafang construit dans une zone à risque (glissement de terrain) le site du CETIC de Bakondji emprunté au CES de Bakondji, faible effectif des élèves dans ces établissements, faible pouvoir d'achat des parents, taux élevé de l'APE dû au faibles effectif des

élèves, manque d'enseignant en matière de spécialité. On note en outre l'état des voies qui mènent à cet établissement, litige foncier, absence de clôture...

Les établissements d'enseignement secondaire à Bafang se caractérisent par les éléments suivants :

- Insuffisance de salles de classe;
- Insuffisance des places assises ;
- Manque de fourniture d'eau potable ;
- Dégradation de certaines salles de classe.

Problèmes rencontrés dans le secteur de l'enseignement secondaire

- Le mauvais état des salles de classe ;
- Vétusté des bâtiments ;
- L'étroitesse des sites abritant certains établissements;
- Le manque d'enseignant ;
- L'absence d'aires de jeux.

Liste des établissements secondaires de la ville Bafang

Nom de l'établissement	statut
Lycée de Bafang rural	Public
Lycée Bilingue de Bafang	Public
Lycée Technique de Babone	Public
CES de Bakondji	Public
CETIC de Bakondji	Public
Lycée de Baboutcheu-Galeu	Public
CETIC de Balen	Public
Lycée de Baboutcha-Nicheu	Public
Centre de promotion de la femme	Public

Source : DD MINSEC

5.2.2. Enseignement supérieur, grandes écoles et écoles de formation

On distingue quelques écoles et instituts de formation dans la ville de Bafang. Toutes ces écoles et instituts appartiennent au privé. Il s'agit notamment de l'institut universitaire royal de Baboutcha-Nicheu et l'université protestante en cours de construction à Djenchi. (Source : Enquêtes de terrain).

Photo 10: Institut universitaire ROYAL



L'institut universitaire royal

Carte 13 : les équipements scolaires et centres de formation professionnelle de la ville de Bafang en 2015

5.3. Les équipements de santé

Dans la ville de Bafang, on dénombre près de 10 hôpitaux (données collectées au GPS) qui appartiennent à l'Etat, au privé confessionnel et aux individus. Bafang compte 02 cliniques et 06 centres de santé identifiés grâce à l'outil GPS. En ce qui concerne la distribution de produits pharmaceutiques et de Matériels de santé, l'on y dénombre 04 pharmacies opérées par des individus.

Deux laboratoires privés y sont opérationnels dans la ville. L'hôpital de district et le centre de district de sante sont apparemment mieux équipés .Les autres structures de santé ne disposent pas de laboratoire pour les tests de base.

4.2.3.1. Organisation de la fourniture des équipements sanitaires

L'Etat offre à travers les services de santé de district, des soins de santé à la population. D'autres organismes confessionnels y participent également. Des privés gèrent la majorité des équipements : cliniques, pharmacies et laboratoires. Dans l'ensemble, Bafang semble jouir d'une couverture sanitaire encore insuffisante.



Photo 11: Service de santé de District de Bafang

Tableau 46 : Emplacement des équipements sanitaires

Désignation	nom du quartier	Nombre de lit	Total du personnel
Dispensaire de l'EEC	Bapoutcheu-ngaleu	8	55
Centre de sante intégré de Bassap	Bassap	8	
Centre de sante pasterNoutong thomas	Lieuchi-moankeu		
Hôpital de district de Bafang	Moankeu	98	
Centre de district de sante de Bafang	Tchouno	0	
Centre de santé intégré de Bapoudeu	Bapoudeu	5	
Centre de santé intégré de famkeu	Famkeu	6	
Centre de santé intégré de Bakondji	Bakondji	7	
Centre de santé intégré de Babone	Babone	7	
Centre de santé intégré de Dokovi	Dokovi	20	

Source: Enquêtes de terrain GEFA&ENGINEERING

□ Localisation spatiale des structures sanitaires

En ce qui concerne la localisation spatiale des structures sanitaires, on constate une répartition équilibrée. Il est très important de noter que certaines formations sanitaires surtout ceux relevant du secteur privé sont localisées dans des endroits inappropriés. Il existe environ deux pharmacies dans la ville Bafang. En plus de ces pharmacies, il faut noter que certaines formations sanitaires (service de santé de district) possèdent une pharmacie ou une pro-pharmacie en leur sein. Les pharmacies présentes dans la ville

Il existe environ trois pharmacies dans la ville Bafang : pharmacie la MOANKEU ; pharmacie Ndjongue ; pharmacie du marché.

En plus de ces pharmacies, il faut noter que certaines formations sanitaires (service de santé de district) possèdent une pharmacie ou une pro-pharmacie en leur sein.

Caractéristiques du site des équipements sanitaires

- les équipements sanitaires publics sont vétustes ; C'est le cas de l'hôpital de district de Bafang ;
- les structures sanitaires du secteur privé sont très réduites en termes de superficie ;

□ Etat actuel des équipements sanitaires

Dans l'ensemble, la plupart des immeubles nécessitent une réhabilitation voir un rénovation.

Emplacement des équipements sanitaires

Le tableau montre l'emplacement des équipements sanitaires dans la ville de Bafang. Les équipements sont éparpillés dans la ville. Les équipements publics n'ont pas été identifiés séparément, pour faciliter l'appréciation de la distance de tels équipements par rapport à la population servie.

Organisation de la fourniture des équipements

L'Etat : l'Etat dispose de services déconcentrés qui s'occupent des couches marginalisées au niveau départemental et de l'arrondissement.

Au niveau local: Jusqu'ici, la Commune ne dispose d'aucune structure qui s'occupe des handicapés physiques.

Le secteur privé : des associations et ONG sont actifs dans le domaine. Quelques-unes d'entre elles gèrent des centres qui s'occupent de certains handicapés.

Résumé des problèmes

Ces problèmes se résument ainsi qu'il suit :

- Equipements sanitaires mal localisés
- Équipements sanitaires inadéquats
- Mauvaise qualité de services sanitaires
- Capacité inadéquate des équipements sanitaires existants
- Les routes ne sont pas adaptées à l'usage des handicapés ;
- Les immeubles ne sont pas adaptés à l'usage des handicapés ;
- La pauvreté ambiante;
- Les besoins en matière de santé des personnes marginalisées ;
- L'analphabétisme ;
- L'abandon, la discrimination ou l'exclusion ;
- La malnutrition.

Carte 14: Localisation spatiale des formations sanitaires de la ville de Bafang en 2015.

5.4. Les équipements socioculturels

Ils regroupent

- équipements religieux : églises, mosquées, temples, sanctuaires etc.,
- les équipements culturels tels que : bibliothèques, placette ou monuments etc.,
- les équipements sportifs : stades, terrains de sports collectifs, etc.,

5.4.1. Les équipements religieux

La Commune de Bafang connaît une très forte prolifération des églises, dont certaines exercent dans l'illégalité. On peut classer ces églises en deux catégories à savoir les églises chrétiennes et les églises musulmanes.

5.4.1.1. Les églises chrétiennes

Les églises chrétiennes présentes dans la Commune de Bafang sont : l'église catholique, l'église protestante et les églises de réveil.

L'église catholique

L'église catholique à la Commune de Bafang est organisée autour de plusieurs paroisses dont le plus grand nombre est localisé dans la zone urbanisée. Il s'agit de :

- la paroisse pouango
- la paroisse saint Luc...



Photo 12: Paroisse Saint Luc de Bafang

Les églises protestantes

La religion protestante de la Commune de Bafang est représentée par plusieurs obédiences à l'instar de:

- L'église Presbytérienne Camerounaise,
- L'église Evangélique du Cameroun,
- L'église Adventiste.
- L'église Baptiste du Cameroun etc.

Les « églises de réveil »

Les églises de réveil les plus visibles dans la Commune de Bafang sont:

- Vrai église de dieu ;

- Full Gospel mission
- Les témoins de Jéhovah

5.4.1.2. La Confrérie musulmane

La Commune de Bafang abrite une forte communauté musulmane installée dans le « quartier Lossack ». Cette communauté est encadrée au sein des mosquées située au quartier Lossack.



Photo 13 : Mosquée de Bafang

Toutes ces églises influencent l'occupation urbaine de la Commune, à travers leur localisation, leur emprise au sol, l'attrait autour d'elles des populations et des activités économiques (par effet boule de neige) etc. Dans ce sens, les enjeux en termes de distribution spatiale et de foncier sont importants. La problématique urbanistique majeure qui demeure est donc celle de l'aménagement de ces églises qui ne respectent pas pour la plupart, les règles générales de l'urbanisme et de la construction. En effet, la plupart de ces églises sont situées en bordures de rues, rare sont celles qui disposent d'un parking aménagé. Les espaces verts aménagés sont inexistantes, les bacs à ordures sont parfois absents, il manque de clôtures.

5.4.2. Les équipements culturels et culturels

Les différents types des équipements civiques, culturels et culturels rencontrés dans la ville de Bafang sont :

- La place de l'indépendance monuments du centre administratif ;
- Les différentes chefferies traditionnelles ;
- Les cimetières des confessions religieuses ;
- Les foyers des différentes associations culturelles ;
- Les différentes églises présentes dans la ville

5.4.2.1. La place de l'indépendance de Bafang

C'est un espace ouvert à l'entrée du centre administratif de la ville, sur lequel est bâtie une tribune sur environ 100 m². Cette tribune est faite en matériaux définitifs protégée par une grille peinte en vert rouge et jaune ; son aspect physique montre qu'elle n'est pas régulièrement entretenue. En face de cette tribune, se trouve un mât de drapeau dont la tige en métal surélevée à un sous bassement en matériaux définitifs sous forme d'escalier peint également de couleur vert rouge et jaune. La place n'est pas ornée d'arbres et aucun parking n'y est matérialisé.



Photo 14 : Place de l'indépendance de Bafang situé entre le Palais de Justice et les services de la Préfecture

5.4.2.2. Les foyers culturels

On dénombre un grand nombre de foyers culturels dans la Commune de Bafang. Les plus visibles sont les foyers **Bana**, **Bamendjou** et **Banganté**. Ce sont des lieux de promotions des cultures et traditions des communautés. Ils représentent des sortes "d'ambassades" pour les ressortissants des villages dont ils portent les noms. Ce sont des lieux qui jouent un important rôle social car participent à l'encadrement de la population jeune.



Foyer Bamandjou de Bafang

5.4.2.3. Le cimetière de la Commune de Bafang

La Commune de Bafang dispose d'un espace semblable à un cimetière. Des informations recueillies lors des enquêtes sectorielles auprès de la municipalité nous a orienté au quartier Famkeu. Nous n'avons pas pu accéder audit site car ils se trouvent dans une véritable friche.

5.4.2.4. Les chefferies traditionnelles

Tableau 47 : Localisation des Chefferies traditionnelles à Bafang

Ordre	Désignation	Localisation	Statut d'occupation	Caractéristiques sommaires
1	Chefferie supérieure 2 ^{ème} degré Bafang	Tchouno	Propriété privée	Bon état, mais voie d'accès encombrée
2	Chefferie traditionnelle nguenack	Nguenack	Propriété privée	Bon état,
3	Chefferie traditionnelle de dokovi	Dokovi	Propriété privée	Bon état,
4	Chefferie traditionnelle Batcheu	Batcheu	Propriété privée	RAS
5	Chefferie de 2 ^e degré Bakondji	Bakondji	Propriété privée	RAS
6	Chefferie de 2 ^e degré Baboutcheu	Bapoutcheu	Propriété privée	RAS
7	Chefferie de 2 ^e degré Babone	Babone	Propriété privée	RAS
8	Chefferie de 2 ^e degré Tetam	Tetam	Propriété privée	RAS
9	Chefferie de 2 ^e degré Bassap	Bassap	Propriété privée	RAS



Photo 15: chefferie de 2^{ème} degré de Bafang

Etat actuel des équipements

La situation actuelle des équipements civiques, culturels et cultuels dans la ville de Bafang se caractérise par les éléments suivants :

- Les bâtiments inadaptés ;
- La vétusté de plusieurs bâtiments;
- Le manque de maintenance et d'entretien ;
- L'insuffisance des espaces des parkings ;

Problèmes rencontrés

Les différents problèmes rencontrés dans ce secteur sont d'ordre divers à savoir :

- Insuffisance des équipements sociaux et culturels ;
 - Musée royal de la chefferie de Bafang non ouvert au public ;
 - Bibliothèque inexistante ;
 - Equipements inégalement répartis dans la ville.
- L'insuffisance de certains équipements civiques;
 - L'insuffisance de salles culturelles pour des grands événements ;
 - Le potentiel touristique non exploité ;
 - Le problème de disponibilité de terrains ;
 - Le problème de vétusté de certaines infrastructures ;
 - L'incompatibilité des activités des églises réveillées avec d'autres activités. On a par exemple pour ne pas le citer l'église du plein évangile qui se trouve en plein marché ;
 - La prolifération des églises réveillées ;

5.5. Les équipements sportifs

Il existe 03 infrastructures des sports et d'éducation physique dans la Commune de Bafang :
Stade de football, un terrain de basket et un terrain de handball.

Etat des infrastructures sportives

Ces infrastructures sont en général mal entretenues. Il n'existe pas d'équipements sportifs et de loisir appropriés dans la ville en dehors du stade municipal. Les terrains de jeu quand ils existent dans les établissements scolaires, sont en mauvais état (lycée de Bafang, collège tchamfori) ;

Photo 16: Stade municipal Ngandjui Gaston de Bafang



Stade municipal de Bafang

Clôture du stade en état de délabrement

Localisation des équipements

Les terrains de sport sont surtout localisés pour la grande majorité dans les établissements scolaires ; Peu de restaurants sont situés à des points stratégiques. On observe une inégale répartition des équipements sportifs et de loisir dans la ville.

□ Sommaire des Problèmes

Les problèmes suivants ont été identifiés dans le secteur des équipements sportifs et de loisir.

- Equipements existants en mauvais état ;
- Insuffisance des équipements sportifs et de loisirs ;
- Inégale répartition des équipements sportifs et de loisirs.

5.6. Les équipements touristiques et d'hébergement

Bafang recèle plusieurs sites touristiques comme à l'entrée de Bafang : les chutes de la Mouankeu (hautes de 60 m), la chefferie de Bafang, les ponts sur la Mouankeu, la source d'eau de la Mouankeu.

On dénombre également quelques hôtels, auberges et restaurants qui enrichies le potentiel touristique de la ville.

Tableau 48 : Liste des hôtels, auberges et restaurant dans la ville de Bafang

HOTEL	AUBERGE	RESTAURANT
Royal hôtel	Auberge la Principauté	Restaurant la Marmite d'Or
Hôtel le Grand lux	Auberge le Confident	Restaurant le Zénith
Hôtel la Falaise	Auberge ECO-TERRASSE	Restaurant la Kora
Central Hôtel		Restaurant la place saint John
Hôtel la Grace		Restaurant Helena
Hôtel le Paradis		
Hôtel YONHEUMI		

Source : délégation départementale du tourisme et des loisirs du Haut-Nkam

Il existe tout de même un potentiel touristique pas suffisamment exploité dans la Commune de Bafang. Ce potentiel est constitué par :

- Des collines qui se distinguent qui entourent la ville ;
- La chute EKOM-KAM
- Chute de la Moankeu
- Les Chefferies Traditionnelles



Chefferie traditionnelle Bafang



Chute de la Mouankeu

Carte 15 : Culturels et cultuels

5.7. Les équipements marchands

Les équipements marchands ou équipements à fonction commerciale, sont des équipements qui participent à la dynamique communale. Ils reçoivent aussi bien les activités informelles que formelles. On distingue : les gares routières, les parkings, les marchés, les abattoirs, les centres commerciaux et quelques fois certaines industries.

Dans la Commune de Bafang, les équipements marchands concernent les marchés, l'abattoir, les stationnements, les toilettes publiques, etc.

5.7.1. Les toilettes publiques

Les toilettes publiques existent bien dans la ville de Bafang. Actuellement on en dénombre 02 dont une au Marché central et l'autre à la station Total Bonjour. Mais leur nombre est insuffisant par rapport aux besoins de la population. Le reste de la Commune ne bénéficie pas de ce type d'équipement, d'où des odeurs pestilentielles aux abords des murs, dans les caniveaux et autres lieux publics (bar, coins de rues, dépotoirs...).

5.7.2. Abattoir municipal

L'abattoir de la Commune de Bafang occupe environ 50 mètres carrés sur un site d'1ha environ. Cet abattoir est coulé avec du ciment et est situé sur la voie de contournement entre le carrefour Banka et celui de la chefferie, il est traversé par la rivière Djienchi. Il est aménagé mais ne répond pas aux normes en matière d'aménagement des abattoirs.



Photo 17 : *abattoir municipale de Bafang*

5.7.3. Les marchés

La Commune de Bafang dispose d'un marché permanent à savoir le marché central et des marchés périodiques sur l'ensemble des villages de son territoire. Le marché permanent de la ville de Bafang est sommairement bâti, non aménagé et ne répond plus à la forte demande des commerçants. Il comporte des bâtiments répartis en plusieurs boutiques en état de délabrement. Il est ouvert tous les jours et ferme aux environs de 17h. Sa zone d'influence est à l'échelle de la Commune toute entière. C'est un marché où l'on trouve un peu de tout.

Les commerçants qui n'ont pas pu trouver une place au sein des boutiques, sont tenus d'étaler leurs marchandises à même le sol. Pour cette raison, les autorités municipales doivent mener des actions pour améliorer les marchés existants, et construire de nouveaux marchés surtout dans les zones rurales qui se présentent aujourd'hui comme des zones d'extension de l'habitat.



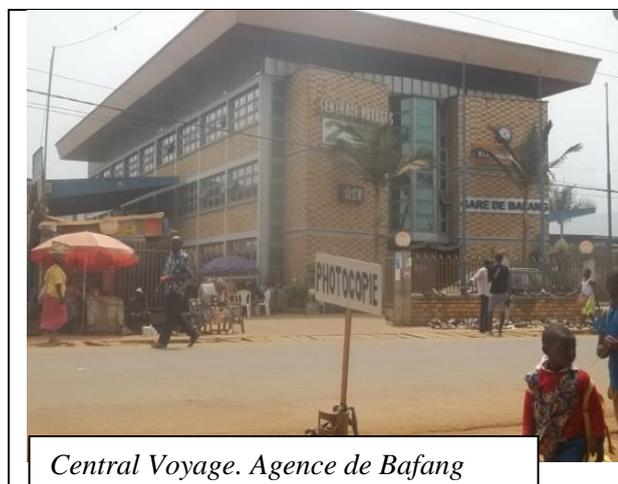
Photo 18 : *Marché central de Bafang*

5.7.4. La gare routière et les Agences de voyages

Tableau 49: Gares routières

Ordre	Désignation	Localisation	Statut d'occupation	Caractéristiques sommaires
1	Marryland Voyage (Petit Talla)	Mouankeu	Propriété privée	En mauvais état,
2	Charter Express voyage	Mouankeu	Propriété privée	En mauvais état
3	Société Papa Ngassy voyage	Mouankeu	Propriété privée	Bon état
4	Central Voyage	Mouankeu	Propriété privée	Bon état, bien aménagé
5	Beko Express	Mouankeu	Propriété privée	En matériaux provisoires
6	Avenir du Haut-Nkam	Mouankeu	Propriété privée	En matériaux provisoires

Source: Enquêtes de terrain GEFA&ENGINEERING



Central Voyage. Agence de Bafang



Charter Express Voyage

Photo 19: Agences de voyage de Bafang

Problèmes rencontrés dans le secteur des équipements marchands

- La mauvaise organisation de certaines agences de voyage ;
- Le nombre insuffisant des marchés dans la ville ;
- Le problème d'insécurité au niveau de ces marchés à cause de la proximité à la route ;
- La prolifération spontanée des marchés et gares routières dans des endroits inappropriés ;
- La mauvaise gestion des ordures ;
- Le problème de disponibilité de terrain et d'espace pour les équipements marchands ;
- L'absence des espaces de parking ;
- Le problème de vétusté de certaines infrastructures.

Carte 16 équipements marchands et touristiques

5.8. Equipements sécuritaires

Dans la ville de Bafang sont représentés plusieurs les équipements sécuritaires partant des services de défense du territoire jusqu'aux forces de maintien de l'ordre.

Le tableau ci- après présente les équipements sécuritaires de la ville.

Tableau 50 : les équipements sécuritaires de la ville

Ordre	Désignation	Localisation	Statut d'occupation	Caractéristiques sommaires
1	Commissariat de sécurité publique de Bafang	Nguenack	Propriété administrative	Bon état
2	Gendarmerie nationale 2 ^e région	Dokovi	Propriété administrative	Mauvais état
3	Compagnie de Bafang Brigade Ter	Tchouno	Propriété administrative	Mauvais état
4	Compagnie de Bafang Brigade Ter	Tchouno	Propriété administrative	Edifice colonial

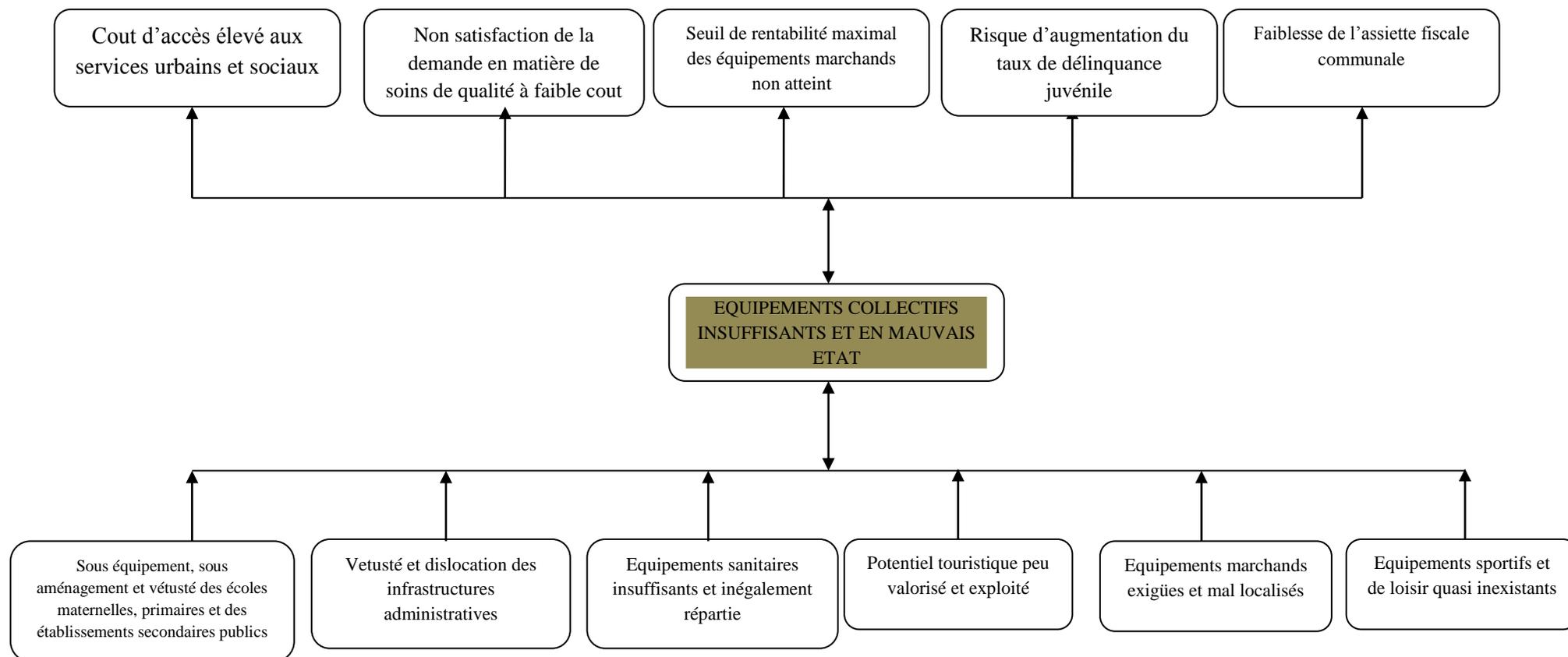
Source: Enquêtes de terrain GEFA&ENGINEERING

Carte 17 équipements sécuritaires

5.9. Bilan diagnostic des équipements collectifs

FORCE	FAIBLESSE
<ul style="list-style-type: none"> - Chef-lieu de département - Ville de transit ; - existence d'un centre administratif; - existence d'un plan communal de développement et d'un document de planification urbain bien que dépassé; 	<ul style="list-style-type: none"> - Relief accidenté constituant un obstacle en matière d'aménagement - Inadéquation entre la répartition spatiale des équipements et les besoins des populations - Absence d'une grille de planification des équipements (en cours d'élaboration) - mauvaise desserte des équipements de services sociaux et urbains de base - exploitation non optimal du foncier du centre administratif; - vieillissement des équipements collectifs; - bon nombre d'équipements collectifs en location;
OPPORTUNITE	MENACE
<ul style="list-style-type: none"> - documents de planification en cours d'élaboration 	<ul style="list-style-type: none"> - risque de destruction de certains équipements collectifs du fait de glissement de terrain (Lycée Bilingue...); - absence quasi généralisée des mobilier urbains et des aménagements connexes autour des équipements collectifs (

Arbre à problèmes



6. LES VOIES ET RESEAUX DIVERS (VRD)

Les composantes des équipements d'infrastructures de base en matière de route et réseaux divers qui ont été identifiés et diagnostiqués dans cette section comprennent :

- Infrastructure routière ;
- Transports
- Réseaux et structures d'approvisionnement en eau ;
- Réseaux et structures d'approvisionnement en énergie électrique et éclairage public;
- Réseaux et structures de drainage ;
- Systèmes et structures d'assainissement eaux usées ;
- Réseaux et structures de communication

6.1. Réseau viaire

6.1.1. Accès à la ville

La voie d'accès principale à la Commune de Bafang est constituée par le tronçon de voie de la RN5 la reliant Nkongsamba à Bafoussam qui traverse le cœur de la ville du sud-ouest au nord-est. Elle est bitumée mais assez dégradée.

La Commune de Bafang est d'accès facile. Elle est bien rattachée à son environnement proche et lointain. On distingue ainsi plusieurs possibilités de sortie et d'entrée à la Commune qui en font un véritable carrefour des transports routiers :

- ❖ *Entrée-sortie sud-ouest*, par la **Nationale N°5**, en direction de Nkongsamba et Douala capital économique du Cameroun.
- ❖ *Entrée-sortie nord-est*, par la **Nationale N°5**, en direction de Bafoussam capital de la région de l'ouest à une distance de 60 km de cette dernière ville;
- ❖ *Entrées-sorties sud*, en direction de Nkondjock à une distance de 54 km de cette dernière ville par la **Provinciale N°15** Cette route est en terre et dans un état très dégradée.

6.1.2. Catégories des voies rencontrées dans la Commune de Bafang

La trame viaire dans cette ville peut être classée en quatre catégories :

Les voiries de transit : Il s'agit particulièrement du tronçon urbain de route nationales N°5 qui assurent les liaisons avec le reste de la Région et/ou du pays. Cette catégorie des voiries est bitumée et son tronçon urbain présente quelques petites gênes.

Les voiries primaires ou artérielles : ce sont des voies appelées à assurer des mouvements de circulation relativement importants en complétant les voies de transit. .

Les voiries secondaires ou de distribution : Elles permettent, à partir de l'artère centrale, de desservir les quartiers périphériques et les villages avoisinants.

6.1.3. Les caractéristiques sommaires de la voirie de la Commune de Bafang

La voirie urbaine de Bafang est très peu hiérarchisée. Elle est constituée de routes bitumées et/ou en terre dont l'ensemble peut être estimé à près de **151 km (voiries primaires, secondaires et tertiaires)**. Les routes en terre constituent l'essentiel du réseau viaire du centre urbain, soit près de 80% du total.

Tableau 51: Récapitulatif des caractéristiques et du linéaire des voiries de la Commune.

DESIGNATION ET EMPRISE		Linéaire voirie (km)
Voirie primaire	Emprise de la route ≤ 15 m	25
Voirie secondaire	Emprise de la route ≤ 10 m	64
Voirie tertiaire	Emprise de la route ≤ 5 m Accotements inexistant et en terre dans son ensemble	62
TOTAL		151

Source : Enquête de terrain et nos calculs par GPS

6.1.3.1. Caractéristiques géométrique du Tronçon de la route nationale N°5

Cette route permet de rattacher La Commune de Bafang à la capitale de a région de l’Ouest et la capitale économique Douala passant des villes voisines telles que Bandjoun, Kekem, et Nkongsamba. Elle traverse cette Commune du *sud-ouest* au Nord-Est ou inversement (**sur une distance de 12 km**)

Ce tronçon a les principales caractéristiques suivantes :

- Route bitumée ;
- Emprise de la route ≤ 15 m ;
- Accotements en enduit superficiels, parsemés sur la section par endroits ; largeur $\leq 1,5$ m ;
- Dégagement et recul variables selon le profil en travers courant de la route ;
- En général, elle est praticables mais présentent plusieurs gênes, sur certaines sections du au développement des activités économiques ;
- La présence des épaufrures sur la chaussée ;
- Corps de chaussée en béton bitumineux ayant 8 m de large ;
- Fossés latéraux rectangulaires en béton de 0.7 m de large et 0.5 m de hauteur moyenne à ciel ouvert à certains endroits pour le drainage des eaux.

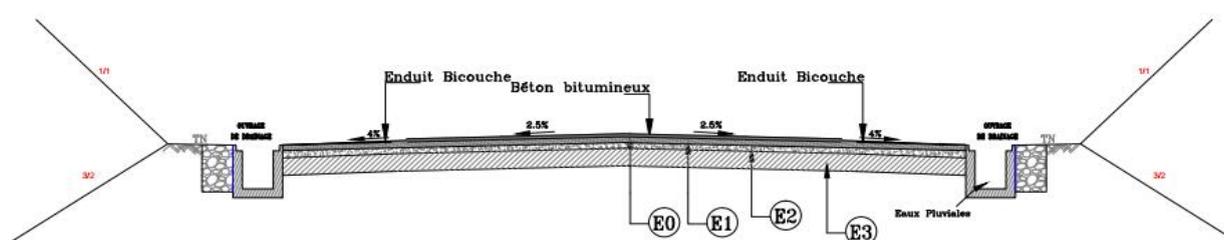


Figure 1: profil en travers type de la route nationale en zone urbaine

6.1.3.2. Caractéristiques géométrique de la route Provinciale N°15

Cette route permet de rattacher La Commune de Bafang à la ville de Nkondjock sur une distance de 54 km de cette dernière mais elle traverse ville sur une distance de 5 km. Elle est en terre, on peut noter un très mauvais état de la chaussée sur certaines et par conséquent un mauvais niveau de service, avec l’absence/ mauvais fonctionnement et/ou état du dispositif d’assainissement latéral sur la majeure partie du linéaire. Le corps de chaussée est très vieillissant caractérisé par des Bourbiers, ornières, les nids de poules ainsi que le ravinement.

6.1.3.3. Les voies primaires structurantes

La voirie primaire, outre sa fonction de desserte, permet de relier les différents pôles d'accès de toute la ville. Ici, elle est presque insignifiante et constituée par les tronçons de voies énumérées dans le tableau ci-dessous, elle est à majorité revêtues en béton bitumineux au niveau de la chaussée, en enduit superficiel au niveau des accotements, et en terre sur certains tronçons son linéaire est de **25 km**.

Tableau 52 : Récapitulatif des caractéristiques géométriques et du linéaire des voiries primaire de la Commune de Bafang.

DESIGNATION		Linéaire voirie (km)
Voirie primaire/ voirie d'accès	Emprise de la route ≤ 15 m	25 Km
	Corps de chaussée est revêtues en béton bitumineux, pour certaines avec des accotements	
	Accotements de 1.5 m et 1 m en enduit superficiel et inexistant Pour certaines	
	Fossés maçonnés / caniveaux à ciel ouvert pour le drainage des eaux pluviales	

Source : nos calculs par GPS

Nota Bene : les différents code et linéaire figurent sur le plan cartographique et le tableau en annexe ce cette partie

Les caractéristiques géométriques des voies primaires localisées dans La Commune ont été expliquées dans le tableau ci-après.

Tableau 53: Linéaire des voiries primaires structurantes

N° ordre	tronçons	Long (km)	bitumée	état
1	Bafoussam-Bafang -Nkongsamba Nationale N°5 (ancienne route)	11 km	Oui	dégradé
2	Bafoussam -Bafang-Bafoussam Nationale N°5 (contournement)	5 km	Oui	Bon état
3	Bafang-Bakou- Nkondjock Provinciale N°15	9 km	Non en terre	Très dégradé
TOTAL		25 km		

Source : Enquête de terrain et nos calculs par GPS

Le tableau ci-dessus présente le linéaire des voiries primaires contenues dans le périmètre urbain de la Commune uniquement.

6.1.3.4. Voies structurantes secondaires

La voirie secondaire est constituée des axes routiers menant dans les différents secteurs urbains ou alors vers des zones résidentielles et les équipements de superstructures. Ce sont les voies qui se rattachent aux voiries primaires. Son linéaire est de **64 km** dans Commune de Bafang.

La Commune de Bafang présente un réseau en grande partie sous-structuré, vétuste, très peu hiérarchisée, et dégradé à cause du mauvais fonctionnement des ouvrages d'assainissement. Ceux-ci entraînent des profonds ravinements dus à l'écoulement rapide des eaux de ruissellement qui sont eux-mêmes favorisées

par la présence de fortes pentes. Sur l'ensemble de ces routes et pistes on relève des ponceux dont la plupart est en matériaux provisoires ou semi définitifs, et parfois des buses de traversée qui sont dans l'ensemble sous dimensionnées.

Tableau 54: Récapitulatif des caractéristiques géométriques et du linéaire des voiries secondaire de la ville.

DESIGNATION		Linéaire voirie (km)
Voirie secondaire	Emprise de la route ≤ 10 m	64
	Corps de chaussée est revêtues en béton bitumineux, pour certaines avec des accotements, mais la grande partie de ses voie est en terre / latéritiques ayant 5 - 7 m de large	
	Accotements inexistant	
	Fossés maçonnés / caniveaux à ciel ouvert pour le drainage des eaux	

Source : Nos calculs par GPS

Nota Bene : les différents code et linéaire figurent sur le plan cartographique et le tableau en annexe du rapport.

L'état délabré et abandonné de ces routes est d'ailleurs la raison de l'inexistence des taxis de ville qui sont remplacés par les motos qui assurent tant bien que mal le transport des personnes et même des biens à l'intérieur de la ville.

Pour ce qui concerne *l'état des voiries secondaires* dans La Commune de Bafang proprement dit, elles sont très dégradées, surtout la voirie secondaire bitumée et tout l'essentiel de la voirie en terre. On attribue souvent les causes de cette dégradation à la nature du sol qui est fait de dépôts organiques, et sous l'effet des eaux de ruissellement. Mais les véritables causes à nos yeux, ce sont surtout :

- Le déficit d'entretien ;
- Mauvais alignement des voies ;
- Des voies sans issues ;
- Grande étroitesse des emprises de la plupart des voiries tertiaires des quartiers populaires, ne permettant pas toujours de mettre en place un dispositif cohérent d'assainissement. On rencontre souvent des ruelles en terre de 3m à 4m d'emprise, où deux voitures ne peuvent pas se croiser ;
- Une conception et une construction inadaptées au relief, au sol et au climat ;
- Un système d'assainissement défectueux ;
- Des activités humaines agressives ;
- Un ramassage insuffisant des déchets solides lesquels sont déversés sur la route....

6.1.3.5. Voiries tertiaires

Elles prennent le trafic des distributeurs secondaires et distribuent aux zones spécifiques et aux parcelles de terre ainsi que tout lieu où il y a le développement humain. Elles servent aussi de liens vers les bâtiments en particulier dans les zones à forte densité d'habitation. Dans la ville de Bafang elles sont dans leur ensemble en terre et très dégradées. Les ouvrages de franchissement, quand ils existent, sont

simplement *sous dimensionnés ou obstrués*, et ne présentent pas d'ouverture suffisante. Ils méritent d'être reconstruits pour assurer une bonne liaison entre les zones.

En ce qui concerne les routes et pistes rurales, elles sont toutes en terre. Ce sont des voies très étroites, où il est parfois difficile à deux voitures de se croiser. Cette étroitesse des voies est encore aggravée par l'absence d'entretien et de drainage... En saison des pluies l'ensemble est difficilement praticable.

Tableau 55: Récapitulatif des caractéristiques du linéaire des voiries tertiaire de la ville

DESIGNATION		Linéaire voirie (km)
Voirie tertiaire	Emprise de la route ≤ 8 m	62
	Corps de chaussée est, en terre / latéritiques ayant 2 - 6 m de large	
	Accotements inexistant	
	caniveaux pour le drainage des eaux inexistant	

Source : Nos calculs par GPS

Toute la ville de Bafang dispose d'un dense réseau de voies tertiaires. Ce réseau est à 95% en terre, avec des emprises allant de 2 à 6 m. L'essentiel de ce réseau est concentrée.

Sur l'ensemble de ces routes et pistes en terre, on relève par endroits des ponceux dont la plupart est en matériaux provisoires ou semi définitifs, et parfois des buses de traversée qui sont dans l'ensemble sous dimensionnées. Ces routes n'ont pas de véritables dispositifs de drainage (caniveaux, exutoires, ponceaux ou buses de traversée...).

A la médiocrité des voies en terre, s'ajoutent les faibles pentes des zones traversées, où l'eau de pluies stagne facilement et rend difficile la circulation. En milieu rural, on relève la précarité et la rareté des moyens de transports. Même les transports par motos sont rares ici, et leurs coûts sont plus élevés par rapport à la zone urbaine.

6.1.3.6. Occupation et encombrement de la chaussée et des trottoirs

L'encombrement de la chaussée est dû en grande partie au mauvais stationnement des véhicules et camions de livraison des marchandises aux abords des voies.

Dans le centre-ville en particulier, il existe peu de parkings aménagés et règlementés. Ceci se répercute sur la circulation qui perd de sa fluidité notamment aux heures de pointe et aux des voies. L'autre facteur d'encombrement de la chaussée est le mauvais stationnement des motos-taxis ainsi que les nombreux commerces de rue qui prolifèrent un peu partout dans la ville.

Il y a également des nombreux petits métiers installés tout bonnement sur le trottoir (restauration sur les trottoirs, laveries des voitures et motos, menuiseries métalliques ou bois, mécanique auto-moto, exposition des marchandises sur le trottoir...). Les lieux les plus touchés par les encombrements sont les abords de la nationale N°5.

6.1.3.7. Transports

Des comptages sont effectués quatre fois par an pendant une semaine, dans les deux sens, sur les quatre principales voies d'accès à la ville ; le trafic journalier ci-après en été déduit en 2013 pour tous types de véhicules.

Tableau 56: Récapitulatif du trafic sur tous les axes reliant la ville

Direction	Nature De la route	VP	Pick Up	Minibus	Autocars	Camions 2E	Camions 3E	Ensembles Articulés	Grumiers	TOTAL
Bafang-Bafoussam Nord	B	638	290	45	15	24	14	5	1	1032
Bafang-Kekem (Nkongsamba) Ouest	B	243	148	121	11	27	6	17	1	574
Bafang-Bangangté Est	B	4212	1035	567	140	211	147	84	1	6407
Bafang-Yabassi Sud	T	1255	120	102	65	45	16	5	4	1612

Source : Rapport National 2013 du Trafic Routier au Cameroun

6.2. Réseaux divers

6.2.1. Réseau d'électricité et éclairage public

6.2.1.1.1. Production

L'électricité consommé dans la ville de Bafang provient de Nkongsamba (origine de la *centrale hydroélectrique d'Edéa*) par une ligne aérienne de 30kv arrivant à un poste de répartition 30/15 pour Bafang ville ; cette ligne se poursuit en 30 pour Bandja route de Bafoussam et vers Bana (route de Bangangté). Notons qu'il n'existe pas d'alimentation de secours dans la ville.

6.2.1.1.2. Transport et distribution

Le transport en basse tension se fait en aérien et longe plusieurs artères principales de la ville. Plusieurs transformateurs **MT/BT** sont visibles dans la ville en aérien sur un **linéaire totale de 11 km de réseau moyenne tension**. La distribution de l'énergie électrique est assurée à partir des postes de transformations chargés de ramener cette tension à 15 Kilovolts en vue de la distribution en basse tension. Le réseau Moyenne Tension dessert **14 transformateurs** aériens disséminés dans la Commune et chargés de convertir en basse tension de 220/380 volts avant la desserte des ménages.

6.2.1.1.3. Problèmes du réseau

La distribution de l'énergie électrique de la ville de Bafang est assurée par la société ENEO. La situation actuelle d'approvisionnement énergétique est la suivante :

- Fréquence des coupures intempestives du courant électrique et une baisse fréquente de la tension ;
- Réseaux et infrastructures d'approvisionnement en énergie incohérentes ;
- L'installation anarchique des réseaux et structures électricité ;
- Les capacités inadéquates de l'approvisionnement en énergie réseaux et infrastructures la ville dispose seulement puissance inférieur à 5 Méga Watt selon les sources de la ville ;
- Mauvaise maintenance du réseau d'approvisionnement en énergie et les infrastructures ;

- Le transport en moyenne et basse tension se fait en aérien et longe plusieurs artères principales de la ville ;
- Toutefois on peut dire sans risque de se tromper qu'une grande partie de la population est branchée au réseau de distribution d'électricité.

6.2.1.2. Réseaux d'éclairage public

La ville de Bafang souffre d'une grande insuffisance d'éclairage public. La majorité sinon la presque totalité des rues de cette ville ne sont pas éclairées. A l'exception de quelques grandes voies l'éclairage public est complètement inexistant. Cette situation présente des problèmes sécuritaires importants. En zone périurbaine et périphérique, on n'enregistre presque pas de lampadaires. Ces zones sont plongées dans le noir complet une fois la nuit tombée, ce qui est souvent cause des cas d'agression et même de viol. Les lampadaires que l'on trouve au centre-ville et sur certaines voies principales ne sont généralement pas fonctionnels à cause du manque d'entretien.

6.2.2. Le réseau téléphonique

Téléphone mobile

La téléphonie mobile est la plus utilisée dans la ville de Bafang et cette offre de service est assurée principalement par les opérateurs CAMTEL, MTN Cameroun et ORANGE Cameroun et NEXTTEL Cameroun.

Téléphone fixe

L'offre de téléphonie fixe est assurée dans la ville par le concessionnaire CAMTEL. On note seulement le réseau enterré du passage de la fibre optique sur le long de la nationale N°5 selon les informations fournis par le concessionnaire. Toutefois, il faut signaler qu'avec l'avènement de la téléphonie mobile, la téléphonie fixe a perdu de sa valeur dans les mœurs de la ville de Bafang si bien qu'à ce jour le réseau de téléphonie fixe ne dessert que les services administratifs et les résidences du corps administratif.

6.2.3. Approvisionnement et adduction en eau potable

La principale source d'approvisionnement en eau potable dans la Commune de Bafang et particulièrement en zone urbanisée est le fait de la Camerounaise Des Eaux caractérisée par sa présence massive en milieu urbain depuis 1956. En périphérie et dans les zones rurales l'approvisionnement se fait par la nappe d'eau sous terrain au moyen des forages, bornes fontaines publiques et dans plusieurs cantons par des sources.

6.2.3.1. Captage et transport

Les deux principaux cours d'eaux (SHI-KOGLI et SHI-BABOUATE) qui servent de captage pour l'approvisionnement en eau de la Commune de Bafang sont dans la Commune de Banka.

- SHI-KOGLI est un cours d'eau de la Commune de Banka. Sa station de traitement se trouve à une centaine de mètres du cours d'eau. Elle alimente un réservoir d'une capacité de 1200m³ situé près de la cathédrale St Marie de Bafang. La conduite d'alimentation du réservoir depuis la station de traitement $\Phi = 300$ mm et la redistribution de l'eau vers les abonnés est gravitaire. Cette forme de distribution est un atout naturel du site.
- SHI-BABOUATE est l'autre cours d'eau toujours de la Commune de Banka qui sert de captage. Sa station de traitement se trouve à environ cinq kilomètres du captage et son réservoir à une capacité de 500m³ tout près de la rivière SHI-SINGO. La station est reliée au réservoir par une conduite $\Phi = 225$ mm et la distribution est gravitaire.



Photo 20: Réservoir de capacité 1200m³ près de la cathédrale St Marie de Bafang

6.2.3.2. Production et distribution

A ce jour la CDE dispose de **4678 abonnés** avec tous les services d'administrations publiques, privés de la ville de Bafang répartie uniquement en zones urbaines et du groupement Banka. La consommation journalière est estimée à 1200m³/jour pour une population totale d'environ 61690 habitants (RGPH, 2005). L'eau traitée dans les installations techniques de la CDE quartier SNEC est captée au lac situé à près de 500m. Cette production est acheminée par des canalisations en fonte et en PVC vers le réseau de distribution à travers un château d'eau situé au quartier Malla-météo d'une capacité de moins de 150m³. Cette station traite environ 500m³ /jour alors que les besoins se situent à nos jours autour 2350 m³ /jour.

6.2.3.3. Les autres types d'approvisionnement en eau

6.2.3.3.1. La nappe d'eau souterraine

Il s'agit ici de l'approvisionnement en eau par la méthode de mise en place des forages. On retrouve de part et d'autre des villages de la zone rurale et des périphéries de la Commune de Bafang des forages. Ils ont tous la caractéristique Commune de ne plus produire de l'eau. Pour les forages récents le non fonctionnement est évalué à quatre (04) mois minimum. Nous avons dénombré soixante-treize (73) forages dans les vingt et un (21) villages et les périphéries qui constituent la zone rurale.



Photo 21: Forage récent hors fonction depuis (04) mois à Famkeu



Photo 22: Forage abandonné (non productif) à Baboutcha-Nitcheu

6.2.3.3.2. La borne fontaine

Elles sont l'œuvre des ONG qui sont entretenues par des comités de suivi mis en place par les populations sous la supervision de la Commune. On peut donc rencontrer des bornes fontaines qui sont approvisionnées par le captage dans les rivières comme celle de Bakoutcheu. Certaines de ces bornes fontaines sont fonctionnelles et la majorité ne fonctionnent pas ou sont abandonnées pour des raisons liées à l'étiage et à la qualité de l'eau qui n'a pas des conditions hydriques acceptables. Il est nécessaire d'apprécier l'œuvre en cours des ONG dans le village Bakondji par la mise en place d'une station de captage et de stockage.



Photo 23: Bornes fontaines abandonnées à Bassap et bornes fontaines fonctionnelles à Famkeu



Photo 24: Réservoir de stockage Scan Water d'eau en réhabilitation à Bakondji par une ONG

6.2.3.3.3. La source

Vue l'état de l'approvisionnement en eau potable en zone rurale pas acceptable, on se rend compte que les populations consomment l'eau de source qui n'est pas recommandable. C'est le cas pour les populations de Baboutcheu-Ngaleu. Il en est ainsi pour toutes les populations de la majorité des zones rurales à cause de non production des forages et bien d'autre encore comme le montrent les photos suivantes.



Photo 25: Source non aménagée d'approvisionnement en eau à Famkeu et source non aménagée en zone rurale (Babone)

Les faits et observations dans la Commune de Bafang mettent en évidence une différence considérable entre le captage et la distribution d'eau dans le réseau.

Tableau 57: Quantités d'eau disponible entre le captage et la consommation

Cours d'eau	Captage journalier (m ³)	Capacité réservoir (m ³)	Consommation journalière (m ³)
KOGLI	1500	1200	1200
BABOUATE	750	500	
Total	2250	1700	

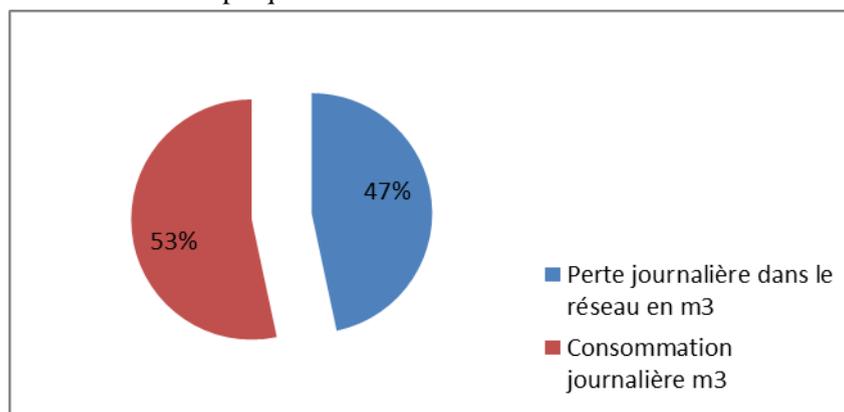
Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

De ce fait une comparaison entre la consommation journalière et les pertes dans le réseau depuis le captage nous permet de définir le rendement.

Tableau 58: Variation entre consommation et pertes dans le réseau

Captage journalier en m ³	Consommation journalière m ³	Perte journalière dans le réseau m ³
2250	1200	1050

Graphique 19: **Rendement dans le réseau**



Source : Enquête GEFA & ENGINEERING 2015

La situation générale de la CDE dans la Commune de Bafang du point de vue de sa technique nous montre un rendement de 53% dans son réseau de distribution. On peut également constater que la distribution des eaux de le CDE ne se fait qu'en zone urbaine. Remarquons toutefois que même en périphérie urbaine on ne la retrouve pas comme dans le quartier Famkeu. Les vingt et un (21) villages qui constituent la zone rurale ne sont pas liés à la CDE. Par ailleurs, toutes les méthodes mise en œuvre par les services publiques en rapport avec les ONG et les populations ne sont pas viables puisqu'ils sont temporaires. Il s'agit de l'approvisionnement par le captage de la nappe sous-terrainne à travers des forages. On affirme ainsi que plus de 85% des forages existants sont abandonnés et les 15% restants sont constamment en panne. On constate aisément que la population de la zone rurale s'abreuvent par l'eau de source : cette eau pas recommande du fait des nombreux dégâts sur la santé qu'elle traîne avec elle.

Au vue de cette analyse on peut comprendre que l'état de l'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales et les périphéries urbaines de la Commune de Bafang pose un problème très important.

Carte 18 : Réseau d'eau de la zone urbanisée

6.2.4. Drainage, assainissement liquide et solide

6.2.4.1. Drainage des eaux pluviales de la ville

Dans la partie urbaine de la ville de Bafang (fig. Carte urbanisée Bafang), on peut identifier deux principaux BV liés par un exutoire naturel à la sortie de la ville vers Douala. Les éléments obtenus ne nous ont pas permis de les dénommer. Ainsi on appellera donc BV1 et BV2 ces bassins versants.

La morphologie naturelle de la Commune de Bafang est à la fois un avantage pour l'écoulement des eaux de pluie et un inconvénient en termes de vitesse d'écoulement. Avec une pluviométrie moyenne annuelle de 1860 mm environ par an sur les deux dernières décennies, elle se doit de faire l'objet d'une très grande approche pour éviter les termes inondations et bien d'autres.

Tableau 59: Pluviométrie (mm) de Bafang

Mois	Moyenne pluviométrique
Janvier	8,8
Février	20,2
Mars	103
Avril	156
Mai	161,3
Juin	186,9
Juillet	238,5
Août	313,2
Septembre	329,3
Octobre	266,7
Novembre	64,5
Décembre	11,8
Total	1860
<i>Sources: Postes Agricole De BANKA Durée D'observation: 26 ans (1988 - 2014)</i>	

La variation d'altitude dans la Commune de Bafang est de 427mètres (croquis Bafang urbain) caractérisée par des pentes importantes. La situation des écoulements ne saurait être parfaite, on peut relever et voir à travers la ville des caniveaux à ciel ouverts constituant des réseaux de collecte bouchée soit par des sables diurnes, soit par la végétation. Les ouvrages de franchissement qui, par des actions anthropologiques se dégradent ou se bouchent. D'autres ouvrages de franchissement souffrent de l'effet du ravinement et de la vitesse d'écoulement des eaux pluviales. Beaucoup de causes expliquent ces états de ravinement sur la voirie directement ou indirectement comme avec les pentes très fortes qui donnent une grande vitesse aux eaux d'écoulement.



Photo 26: Canalisations bouchées sur voirie primaire à Famkeu et ravinement dû à l'écoulement des eaux de pluie exposant les canalisations de la CDE à Nguenack

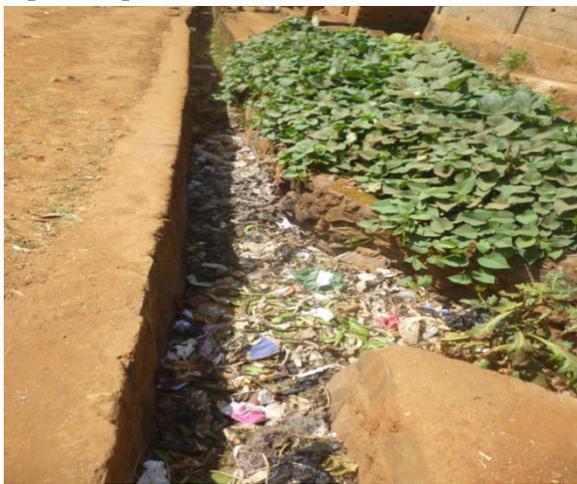


Photo 27: Activité anthropique sur un réseau d'écoulement des eaux à Bavi et ravinement dû au débordement des eaux de pluie à l'entrée d'un ouvrage de franchissement dans une voirie tertiaire à Tetue.



Photo 28: Ravinement dû au débordement des eaux de pluie à cause des caniveaux très réduits et de l'importance des pentes à Leuchi-Mouankeu.

6.2.5. Assainissement des déchets solides

La gestion des ordures ménagères dans la ville de Bafang reste un problème crucial pour le développement de toute la commune. La municipalité dispose d'un service d'hygiène et de salubrité en charge de la collecte des ordures ménagères. L'enlèvement de ces ordures ménagères se fait tous les jeudis par des camions bennes de 5 tonnes. On note cependant la prolifération des décharges spontanées dans la ville/

- derrière l'hôpital de District ;
- derrière l'hôtel Grand Lux ;
- derrière la Station TOTAL BONJOUR de Bafang Centre ;
- non loin de l'abattoir municipal voie de contournement de la ville (site de dépôt après collecte dans la ville).



Photo 29: Dépôts sauvages d'ordures ménagères au marché

6.2.6. Le réseau des espaces verts urbains

Quelques espaces verts sont rencontrés à Bafang. A titre d'exemple, nous pouvons citer le jardin d'Hôtel de Ville qui représente dans ses locaux un magnifique espace aménagé avec des bancs publics ouverts à la population pour des séances photos après les mariages; plusieurs autres joyaux de la nature sont distingués dans des domiciles privés

Nous avons aussi un espace qui a été aménagé au foyer social culturel Bamendjou de Bafang au quartier Tomchi mais qui aujourd'hui est à l'abandon.



Photo 30: Jardin de l'Hôtel de Ville de Bafang



Photo 31: Mini jardin privé aménagé au quartier Mouankeu

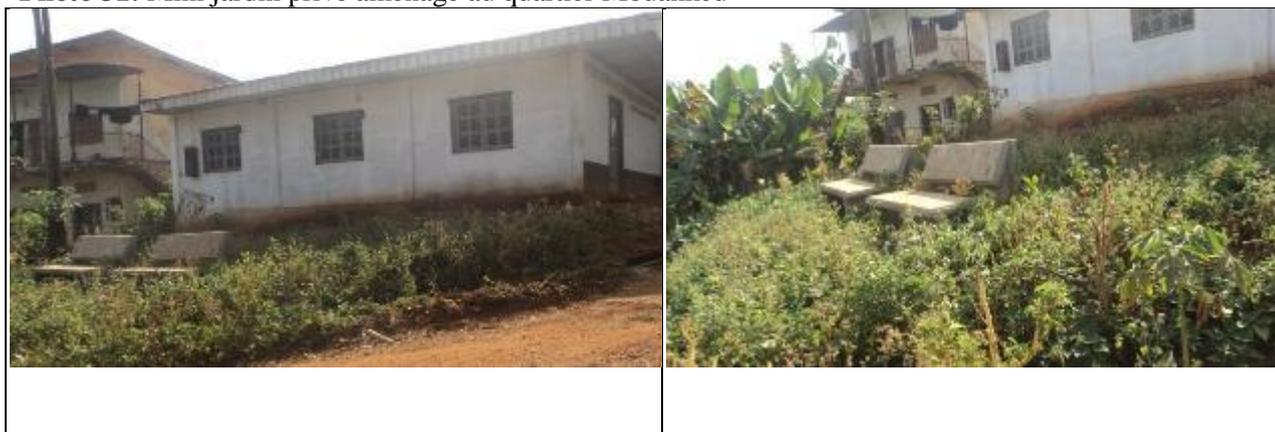


Photo 32: Espace vert à l'abandon au foyer social culturel Bamendjou de Bafang au quartier Tomchi

Carte 19: Voiries et réseaux divers de la ville de Bafang

7. CADRAGE INSTITUTIONNEL ET FINANCIER

Le présent diagnostic vise à passer en revue les fondements institutionnels et juridiques de la Commune (i) avant mettre en exergue le fonctionnement de la Commune proprement dite.

7.1. Les fondements juridiques et institutionnels de la Commune

7.1.1. Fondement juridique des Communes

La Commune dans sa perception actuelle est encadrée par l'arsenal de textes réglementaires de plusieurs ordres notamment la Constitution, les lois, les ordonnances, les décrets, les arrêtés, les décisions, les lettres circulaires et les instructions.

Les plus importants de ces textes sont:

- La Constitution de 1996 qui stipule que « le Cameroun est un Etat ... décentralisé ». Selon la Constitution le développement du Cameroun passera par la décentralisation.

- La loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation et la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes, lois du 22 Juillet 2004, la loi n° 2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale, etc. Ces lois orientent la décentralisation, régissent les modalités de création ainsi que l'organisation et le fonctionnement des CTD. La Loi sur l'urbanisme toujours de 2004 consacre la responsabilité du développement urbain à la CTD.

- A ces lois il faut ajouter la multitude de textes d'application (décrets, arrêtés et circulaires) parmi lesquels on peut citer le décret du Premier Ministre fixant la nomenclature budgétaire des CTD, le décret précisant certaines modalités d'organisation et de fonctionnement des organes délibérants et des exécutifs des Communes, l'arrêté rendant exécutoire les tableaux-types des emplois communaux, etc.

Ce riche arsenal juridique qui encadre l'activité des collectivités territoriales décentralisées n'est malheureusement pas toujours mis en application comme cela se doit ; d'où certains dysfonctionnements qui sont relevés dans le diagnostic organisationnel et institutionnel.

7.1.2. Fondements institutionnels

Le riche arsenal juridique illustré précédemment fait des CTD une institution organisée et fonctionnelle pour l'accomplissement de sa mission dans un territoire de compétence. En tant que telles, elles ont pour principale mission la gestion des intérêts régionaux et locaux. Les domaines de compétence qui correspondent à cette mission sont : le développement économique, le développement sanitaire et social, le développement éducatif, sportif et culturel.

Dans le domaine de développement économique il y a :

- Action économique
- Environnement et gestion des ressources naturelles
- Planification, aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat.

Dans le domaine de développement sanitaire et social il y a :

- Santé, population et action sociale

Dans le domaine de développement éducatif, sportif et culturel il y a :

- Education, alphabétisation et formation professionnelle,
- Jeunesse, sports et loisir,
- Culture et promotion des langues nationales...

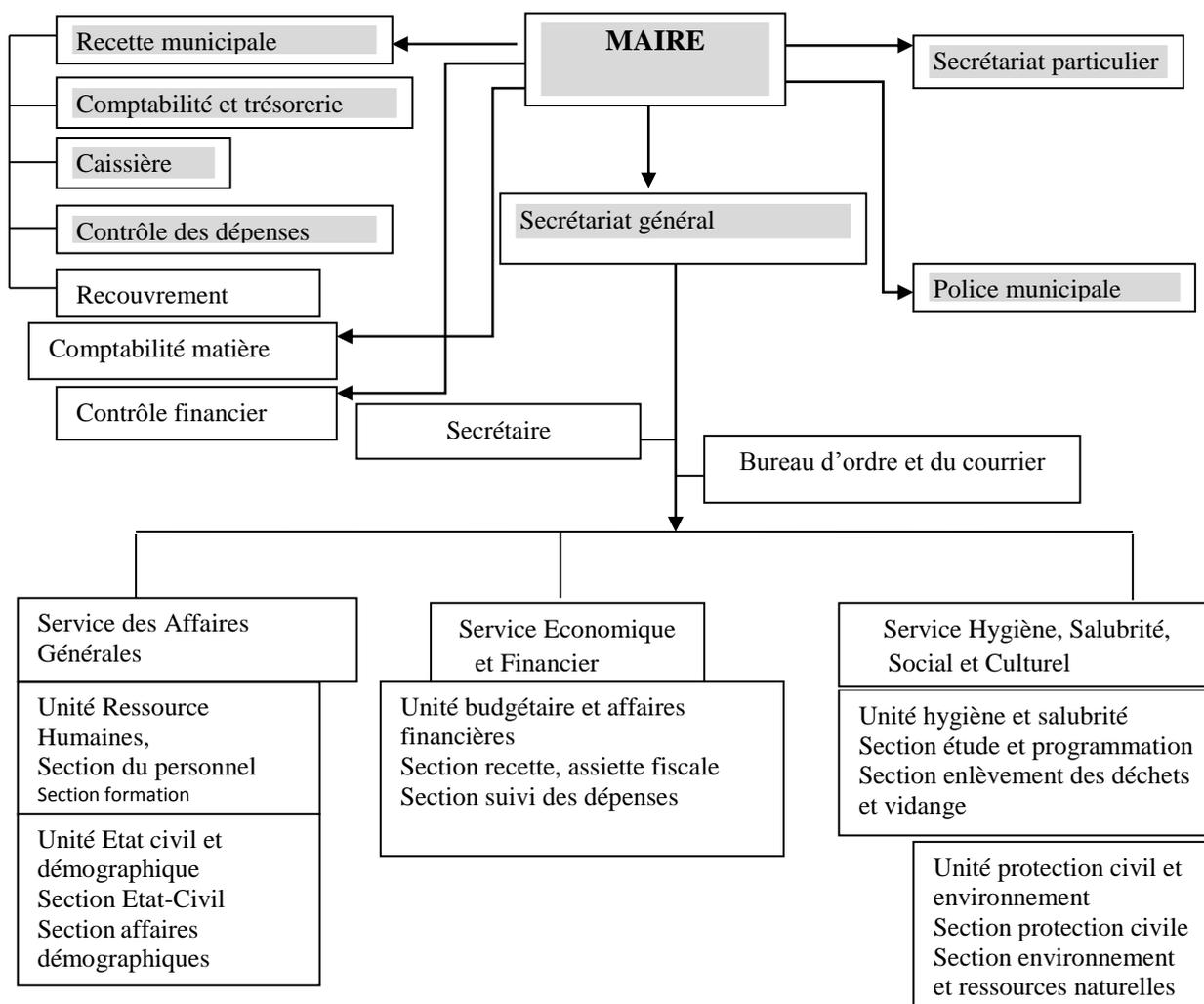
Pour d'amples explications, la loi de 2004 sur la décentralisation a bien pris soin d'indiquer les

attributions du maire parmi lesquelles celles ayant trait plus spécifiquement à l'urbanisme et l'aménagement urbain, à la protection de l'environnement en général, à la programmation des investissements communaux et à l'entretien du patrimoine communal. Il est question de :

- gérer les ressources naturelles ;
- planifier et aménager le territoire communal ;
- promouvoir et contrôler le développement urbain ;
- mettre en œuvre un véritable programme communal de développement économique et social ;
- conserver, entretenir et administrer les propriétés et les biens de la Commune et accomplir tous les actes conservatoires de ces droits ;
- gérer les revenus, surveiller les services communaux et la comptabilité communale ;
- préparer et proposer le budget, ordonnancer les dépenses, prescrire l'exécution des recettes ;
- diriger les travaux communaux ;
- veiller à l'exécution des programmes de développement financés par la Commune ou réalisés avec sa participation ;
- veiller à l'embellissement de la Commune et à la protection de l'environnement avec la promotion et la protection des espaces verts urbains...

7.2. Le fonctionnement de la Commune

ORGANIGRAMME DE LA COMMUNE DE BAFANG



7.2.1. Les circuits de décision

- Dans le sens Maire – SG-les autres services

On observe une bonne relation de collaboration directe entre le Maire et son SG. De même que, cette relation est aussi établie entre le Maire, son receveur et le service de comptabilité. Il se greffe à ces derniers un agent de liaison qui fait office de régulateur entre le Maire et son équipe.

- Dans le sens Maire - Conseil

Le Maire bénéficie du soutien total du Conseil municipal. Ceci est la conséquence du fait qu'il appartient au parti majoritairement représenté conseil municipal.

7.2.2. Le fonctionnement des services

- Fonctionnement du Conseil municipal

L'organe délibérant de la Commune fonctionne normalement et tous les 25 conseillers municipaux ont régulièrement participé aux délibérations des deux sessions ordinaires de 2014. Mais, beaucoup de légèreté subsiste en matière d'examen des comptes présentés par l'Exécutif communal. En occurrence le Budget 2015 voté n'est pas toujours approuvé par la tutelle à cause de certaines incohérences alors qu'il est déjà en exécution.

- Fonctionnement des autres services et unités

Tous les autres services de la Commune fonctionnent. Mais, le problème se pose en termes de niveau et d'efficacité. Le niveau intellectuel plutôt bas de la majorité des agents communaux, le matériel de travail très peu suffisant, l'absence de manuel de procédure et l'absence récurrente de réunions de coordination (qui se font d'ailleurs hebdomadairement), etc. sont les principales causes de cette inefficacité.

Par ailleurs, quelques services à l'instar de celui l'hygiène et salubrité font la différence dans cette Commune avec peu de moyen.

- *Management de la Commune*

Sur le plan organisationnel, la Commune d'arrondissement de Bafang est structurée en deux organes : (i) Le législatif comprenant 24 conseillers municipaux chargés de délibérer sur les décisions administratives et financières de la Commune. Cet organe vote le budget de la Commune et travaille en commission pour la traduction des décisions en actes. (ii) L'exécutif communal est représenté par le Maire. Ce dernier est assisté dans ses missions par un Secrétaire Général autour duquel gravite la majorité des services liés à l'administration et la gestion du personnel.

7.3. Diagnostic des ressources communales

Dans ce paragraphe, il est question d'identifier et de passer en revue l'ensemble des moyens dont la Commune se dote pour accomplir la mission à elle dévolue. Ces ressources se définissent en terme de soft et de hard ware : le capital humain (compétence, expérience, nombre de personnel), le capital matériel (immobilier, le mobilier et la logistique) et situation financière (potentiel fiscal local, prévision et réalisation budgétaire, structure du budget communal, etc.).

7.3.1. Le capital humain de la Commune

Le personnel de la Commune est composé du Maire, ses adjoints (02), le secrétaire général, le receveur municipal, des conseillers municipaux (25) et des employés permanents de la Commune. Leur affectation dans les différents démembrements de l'organigramme prend en compte le niveau de qualification requise.

7.3.2. Finances communales

7.3.2.1. L'examen des procédures d'élaboration et d'exécution budgétaire

Les ressources propres de la Commune d'arrondissement de Bafang proviennent non seulement des recettes fiscales qui représentent en 2013 plus de 31% mais aussi et surtout des taxes de développement local (3,8%). Dans l'ensemble les postes les plus représentatifs dans les ressources de la Commune selon leur poids sont les subventions d'équipement reçues (41,7%), les recettes fiscales (31%), les produits des taxes communales (9,6%), l'exploitation du domaine et des services (5,6%).

Tableau 60 : Origine des réalisations de ressources propres de la Commune de 2010 à 2013

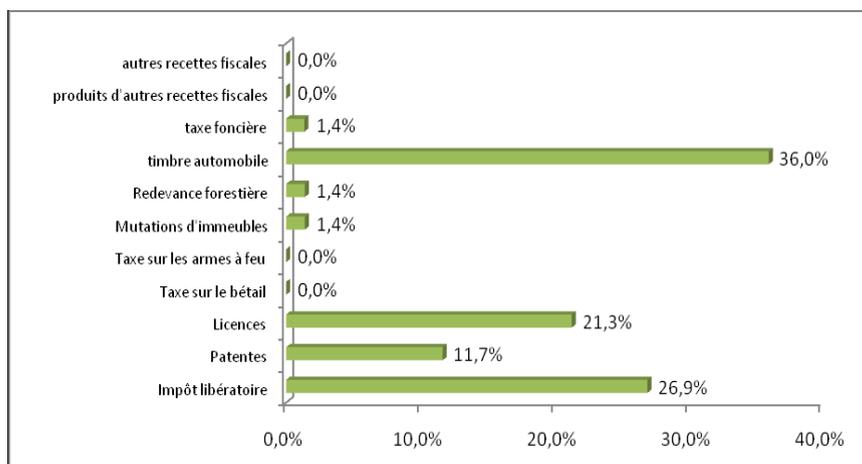
Rubriques	2 010	2 011	2 012	2 013	Taux d'exécution en 2013	Pourcentage en 2013
Impôt libérateur	15 780 652	13 976 625	17 808 750	13 976 625	69,9%	26,9%
Patentes	5 047 114	6 056 742	6 350 000	6 056 742	60,6%	11,7%
Licences	7 724 445	11 047	8 900 000	11 047	92,1%	21,3%
Taxe sur le bétail					0,0%	0,0%
Taxe sur les armes à feu					#DIV/0!	0,0%
Mutations d'immeubles		725 000		725 000	72,5%	1,4%
Redevance forestière			812 536	725 000	725,0%	1,4%
timbre automobile		18 671	2 209 915	18 671	93,4%	36,0%
taxe foncière	782 547	729 250	1 200 000	710 109	71,0%	1,4%
produits d'autres recettes fiscales	6 523 313				0,0%	0,0%
autres recettes fiscales		9 293 951	2 179 000		0,0%	0,0%
Total recettes fiscales	35 858 071	60 500 480	39 460 201	51 912 307	74,5%	100,0%

Source : Compte administratif de la Commune /analyse du BET GEFA & ENGINEERING

Les ressources fiscales de la Commune proviennent surtout les timbres automobiles (36%), l'impôt

libérateur (26,9%), les licences (21,3%), les patentes (11,7%) et les redevances forestières (1,4%).

Graphique 20: Répartition des ressources fiscales de la Commune pour l'exercice 2013



Source : Compte administratif de la Commune /analyse du BET GEFA & ENGINEERING

7.3.2.1.1. Analyse des recettes communales

La mise en place d'un système efficace de recouvrement et de sécurisation des recettes fiscales notamment de l'impôt libératoire peut permettre à la Commune d'évoluer vers une amélioration significative de sa capacité d'autofinancement.

Les recettes propres à la Commune

Pour faciliter le suivi et l'exécution du budget, la Commune de Bafang devrait disposer d'un fichier des contribuables mise à jour en permanence. Par conséquent le nombre de contribuables ayant soit des boutiques, soit des stands ou même une entreprise et contribuant régulièrement au paiement des taxes devraient être suivi régulièrement pour améliorer les recettes propres. Les recettes de fonctionnement de la Commune sont constituées des recettes propres et des transferts reçus de l'Etat.

Tableau 61 : Evolution des prévisions du budget de 2010 à 2013

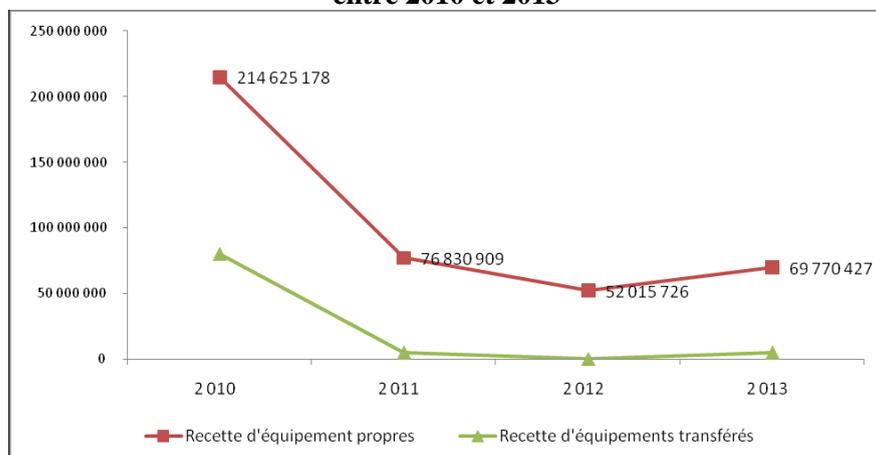
Rubriques	2 010	2 011	2 012	2 013
Total recettes fiscales	34 680 250	50 100 000	66 500 000	69 700 000
Centimes additionnels communaux	85 579 037	85 579 037	100 000 000	
Taxe de développement local	1 400 000	1 400 000	5 000 000	8 000 000
Produits des taxes communales	19 990 000	45 910 665	39 460 685	34 170 774
Total taxes	106 969 037	132 889 702	144 460 685	42 170 774
total recette fiscale, centimes et taxes	141 649 287	182 989 702	210 960 685	111 870 774
Exploitation du domaine et des services	11 450 000	20 730 555	19 200 000	12 700 000
Ristournes et redevances consentis par l'état	150 000	650 000	650 000	500 000
	100 000	100 000	200 000	200 000
Subventions de fonctionnement reçues		15 100 000	15 000 000	15 000 000
Transferts reçus de l'Etat	22 474 600	13 736 000	1 450 000	12 300 000
Autres produits et profits divers	1 300 000	4 398 780	6 950 000	2 600 000
Reprise sur amortissements				
Recettes de fonctionnement propres de la Commune	177 123 887	222 605 037	239 410 685	140 170 774
Total recettes de fonctionnement (1)	177 123 887	237 705 037	254 410 685	155 170 774
Investissement	0	0		20 100 000
Dotation libérée	50 450 000	43 959 275	44 934 333	
Fonds de réserve	183 586	7 802 170	12 060 482	429 226
Subventions d'équipements reçues	218 745 383	118 020 467	86 645 000	64 700 000
Emprunt à LMT	46 309 200	10 000 000	7 000 000	6 200 000
dettes à LMT	2 230 004	3 000 000		
Recette d'équipements propres	267 468 173	135 822 637	105 705 482	71 329 226
Recette d'équipements transférés	50 450 000	43 959 275	44 934 333	20 100 000
Total investissement (2)	317 918 173	182 781 912	150 639 815	91 429 226
Total recettes (1+2)	495 042 060	420 486 949	405 050 500	246 600 000

Source : Compte administratif de la Commune /analyse du BET GEFA & ENGINEERING

Les recettes de fonctionnement de la Commune sont constituées des recettes propres et des transferts reçus de l'Etat.

On observe qu'entre 2010 et 2013, la courbe des recettes de fonctionnement propres de la Commune a non seulement une tendance baissière, mais est également au-dessus des transferts reçus de l'Etat

Graphique 21 : Evolution des recettes propres de la Commune et des transferts reçus de l'Etat entre 2010 et 2013



Source : Compte administratif de la Commune /analyse du BET GEFA & ENGINEERING

Les recettes globales ont connu un taux d'exécution de 67,8% en 2013. En 2013, elles sont constituées essentiellement des subventions d'équipements reçus (41,7%), des recettes fiscales (31%). Globalement les recettes de fonctionnement représentent 55,3% et les recettes d'investissement 44,7% des recettes totales en 2013.

Tableau 62 : Evolution des réalisations du budget de 2010 à 2013

Rubriques	2 011	2 012	2 013	2 014	Taux d'exécution en 2013	Pourcentage en 2013
Impôt libérateur	39 289 250	40 261 155	38 445 700	35 171 695	58,6%	39,1%
Redevance forestière			2 313 292	9 908 037	99,1%	11,0%
Timbre automobile				3 856 615	192,8%	4,3%
Taxe foncière	121 738				0,0%	0,0%
Produits d'autres recettes fiscales						0,0%
Autres recettes fiscales	16 533 088	13 990 815	6 330 816	41 000 000	410,0%	45,6%
Total recettes fiscales	55 944 076	54 251 970	47 089 808	89 936 347	104,6%	100,0%
Centimes additionnels communaux	71 584 999	68 067 536	68 201 442	90 607 919	106,6%	40,0%
Taxe de développement local			0	642 414	32,1%	0,3%
Produits des taxes communales	25 639 700	31 701 200	32 563 510	45 210 460	85,1%	20,0%
Total taxes	97 224 699	99 768 736	100 764 952	136 460 793		60,3%
total recette fiscale, centimes et taxes	153 168 775	154 020 706	147 854 760	226 397 140	100,1%	100,0%
Exploitation du domaine et des services	262 500		3 478 000	800 000	21,3%	21,3%
Ristournes et redevances consentis par l'état	0	0	0	0	0,0%	0,0%
Produits financiers	0	0	62 622	47 691	4,8%	4,8%
Subventions de fonctionnement reçues	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	65,6%	65,6%
Transferts reçus	82 615 000	10 763 000	24 656 084	221 456 900	99,8%	99,8%
Réserves affectées pour fonctionnement	3 494 313	4 000 000	1 605 000			
Total recettes de fonctionnement (1)	259 540 588	188 836 706	197 656 466	468 701 731	95,1%	95,1%
Investissement		120 042 000				
Dotation libérée			8 266 218	0	0,0%	0,0%
Fonds de réserves affectées aux investissements	4 761 124	4 239 634	8 266 218	2 083 059	24,9%	24,9%

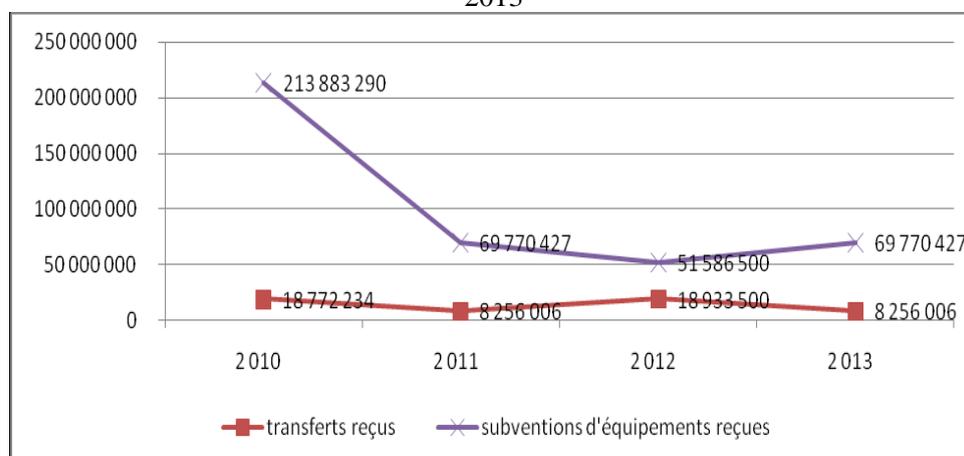
Rubriques	2 011	2 012	2 013	2 014	Taux d'exécution en 2013	Pourcentage en 2013
Subventions d'équipements reçues	20 367 363	102 500 000	12 499 900	6 944 444	18,8%	18,8%
Emprunt à LMT	2 263 040		0	0	0,0%	0,0%
Total investissement (2)	27 391 527	226 781 634	29 032 336	9 027 503	6,7%	6,7%
Total recettes (1+2)	286 932 115	415 618 340	226 688 802	477 729 234	76,0%	76,0%

Source : Compte administratif de la Commune /analyse du BET GEFA & ENGINEERING

Analyse des recettes externes de la Commune

Il s'agit généralement des recettes provenant de tous les partenaires extérieurs pour le développement de la Commune : l'Etat, FEICOM, MINHDU, les subventions diverses reçues, etc. On observe dans le tableau précédent que les transferts reçus sont en baisse entre 2010 et 2013 passant de 18 772 234 Fcfa à 8 256 006 Fcfa, soit une baisse de 56%. On note aussi que les subventions d'équipements reçues ont baissé passant de 213 883 290 Fcfa à 69 770 427 Fcfa entre 2010 et 2013, tandis que le cumul des subventions d'équipements reçues se sont moins de 2 250 000 Fcfa pour l'ensemble des quatre années.

Graphique 22: Evolution des transferts reçus et des subventions d'équipements reçus entre 2010 et 2013



Source : Compte administratif de la Commune /analyse du BET GEFA & ENGINEERING

7.3.2.1.2. Les dépenses communales

Selon le décret N°2010/1735/PM du 01 Juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des CTD, les dépenses de fonctionnement sont regroupées en 08 chapitres (6.1 : biens et services consommés, 6.2 : frais de personnel, 6.3 : impôt et taxes, 6.4 : frais financiers, 6.5 : subventions versées, 6.6 : transferts versés, 6.7 : autres charges et pertes diverses et 6.8 : dotations aux amortissements). Les dépenses d'investissements et d'équipement comportent 10 chapitres essentiellement des comptes de bilan notamment les comptes de ressources à moyen et long terme (1.5 ; 1.6 ; 1.7), les comptes des valeurs immobilières (2.0 à 2.6).

Les recettes budgétaires sont affectées à plusieurs types de dépenses budgétaires dans la Commune notamment les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissements. L'analyse du tableau ci-après donne les grandes tendances de l'évolution des dépenses sur les quatre dernières années.

Tableau 63: Les Prévisions de dépenses budgétaires de fonctionnement de 2010 à 2013

Rubriques	2010	2011	2012	2013
Biens et services consommés	34 449 605	64 378 400	56 600 000	44 600 000
Transports consommés	1 442 800	4 360 000	4 000 000	4 000 000
Autres services consommés	17 300 000	28 462 000	24 000 000	23 600 000
Frais du personnel	76 866 751	85 328 250	82 155 500	73 884 483
Impôts et taxes	500 000	1 650 000	1 150 000	850 000
Frais financiers	10 000	500 000	250 000	500 000
Subventions versées	1 450 000	4 500 000	7 500 000	7 000 000
Transferts versés	9 668 750	19 000 000	12 250 000	11 350 000
Autres charges et pertes diverses	19 997 250	42 760 000	47 020 000	32 171 574
Dépenses de fonctionnement	161 685 156	250 938 650	234 925 500	197 956 057
Remboursement des emprunts à LMT			20 000 000	10 000 000
Remboursement des autres emprunts				
Remboursement des autres dettes à LT et à MT	1 840 000			1 000 000
Acquisitions de terrain		4 000 000	1 000 000	1 100 000
Autres immobilisations corporelles	276 072 580	95 237 350	82 375 000	78 486 500
Agencements et aménagements	13 000 000	11 000 000	22 000 000	29 000 000
Matériel et mobilier	44 888 324	31 388 000	26 520 000	11 900 000
Avances et acomptes sur commandes d'immobilisation en cours				
Participations		1 000 000	9 000 000	1 500 000
Affectations		500 000	500 000	
Dépenses d'investissement propres de la Commune	335 800 904	143 125 350	161 395 000	132 986 500
Dépenses d'investissement transférées	0	0	0	0
Dépenses d'investissements	335 800 904	143 125 350	161 395 000	132 986 500
Total dépenses	497 486 060	394 064 000	396 320 500	330 942 557

Source : Compte administratif de la Commune /analyse du BET GEFA & ENGINEERING

Tableau 64: Exécution des dépenses budgétaires de fonctionnement de 2010 à 2013

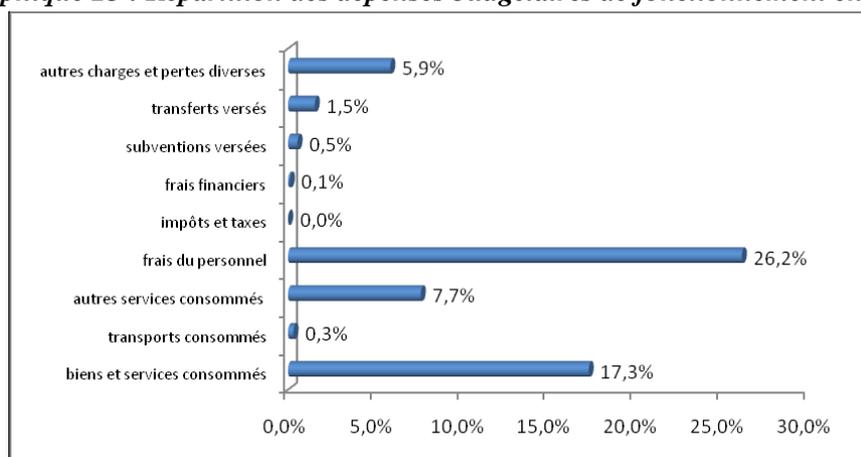
Rubriques	2010	2011	2012	2013	% en 2013	Taux d'exécution en 2013
Biens et services consommés	31 210 941	41 663 896	33 537 892	41 663 896	17,3%	93,4%
Transports consommés	922 800	760 000	1 066 000	760 000	0,3%	19,0%
Autres services consommés	14 477 516	18 394 508	13 131 933	18 394 508	7,7%	77,9%
Frais du personnel	61 114 284	62 877 465	58 431 226	62 877 465	26,2%	85,1%
Impôts et taxes		25 000	219 100	25 000	0,0%	2,9%
Frais financiers		252 881		252 881	0,1%	50,6%
Subventions versées	1 257 593	1 316 500	1 000 000	1 316 500	0,5%	18,8%
Transferts versés	8 586 091	3 707 726	6 573 047	3 707 726	1,5%	32,7%
Autres charges et pertes diverses	13 600 469	14 176 732	15 695 953	14 176 732	5,9%	44,1%
Dépenses de fonctionnement	131 169 694	143 174 708	129 655 151	143 174 708	59,6%	72,3%
Remboursement des emprunts à LMT			18 935 869		0,0%	0,0%
Remboursement des autres emprunts					0,0%	
Remboursement des autres dettes à LT et à MT					0,0%	0,0%
Acquisitions de terrain					0,0%	0,0%
Autres immobilisations corporelles	37 536 158	78 508 463	56 166 751	78 508 463	32,7%	100,0%
Agencements et aménagements	0	2 701 364	1 515 072	2 701 364	1,1%	9,3%
Matériel et mobilier	39 835 983	15 778 419	6 983 683	15 778 419	6,6%	132,6%
Avances et acomptes sur commandes d'immobilisation en cours	0				0,0%	
Participations			8 000 000		0,0%	0,0%
Affectations					0,0%	
Dépenses d'investissement propres de la Commune	77 372 141	96 988 246	91 601 375	96 988 246	40,4%	72,9%
Dépenses d'investissement transférées	0	0	0	0	0,0%	
Dépenses d'investissements	77 372 141	96 988 246	91 601 375	96 988 246	40,4%	72,9%
Total dépenses	208 541 835	240 162 954	221 256 526	240 162 954	100,0 %	72,6%

Source : *Compte administratif de la Commune /analyse du BET GEFA*

L'examen du tableau ci-dessus fait ressortir que les dépenses d'investissement en 2013 sont constituées de 80% d'autres immobilisations corporelles e de 16,3% du matériel et mobilier et de 2,8% des agencements et aménagements. Le taux d'exécution global est de 72,9% pour les dépenses d'investissements. Ce taux varie selon les postes de dépenses de 1,1% pour des agencements et aménagements, à 132% pour le matériel et mobilier de la Commune.

L'examen du graphique ci-dessous montre que les dépenses de fonctionnement en 2013 ont subi une augmentation entre 2010 et 2013 passant de 131 169 694 Fcfa à 143 174 708 Fcfa, soit une augmentation de 9,2%. Les dépenses de fonctionnement sont affectées en 2013 prioritairement aux frais du personnel (26,2%), aux biens et services consommés (17,3%), aux autres services consommés (7,7%), et aux autres charges et pertes diverses (5,9%).

Graphique 23 : Répartition des dépenses budgétaires de fonctionnement en 2013



Source : Compte administratif de la Commune /analyse du BET GEFA & ENGINEERING

L'étude de la capacité financière consiste à l'analyse des ressources de la Commune qui le plus souvent est de nature fiscale et dont les recettes sont structurées en deux titres :

- Titre 1 : les recettes de fonctionnement ;
- Titre 2 : les recettes d'investissement.

Dans cette étude, seule les recettes réelles sont considérées, les opérations d'ordre ne sont pas prises en compte. En effet les opérations réelles se caractérisent par le fait qu'elles donnent lieu à des mouvements de trésorerie. À l'inverse, des transferts de crédits peuvent s'effectuer d'une section à l'autre ou entre dépenses et recettes d'une même section, sans donner lieu à un encaissement ou à un décaissement réel : il s'agit d'opérations d'ordre. Les opérations d'ordre permettent notamment de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif de la Commune sans avoir de conséquences sur la trésorerie.

L'analyse du tableau suivant montre que les recettes par habitant et les impôts par habitant évoluent en dents de scies et sont en moyenne de 8 667 Fcfa et 2 738 Fcfa respectivement sur la période d'étude (2010-2013).

Pour ce qui est des investissements, ils sont financés en 2013 prioritairement par les parts des subventions reçues (93,3%) et des dotations d'investissement (6,7%).

Tableau 65 : Analyse des recettes de fonctionnement de la Commune entre 2010 à 2013

Rubriques	Prévisions				Réalizations				Moyenne des réalisations entre 2010 et 2013
	2 010	2 011	2 012	2 013	2 010	2 011	2 012	2 013	
ANNEE	2 010	2 011	2 012	2 013	2 010	2 011	2 012	2 013	
Recettes par habitant	9 040	7 313	6 709	3 890	8 667	4 256	3 833	2 638	7 687
Impôt par habitant	2 587	3 182	3 494	1 765	2 738	2 517	2 494	1 172	3 088
part des recettes de fonctionnement	35,8%	56,5%	62,8 %	62,9 %	37,9 %	66,6 %	77,5 %	55,3 %	51,7%
part des recettes d'investissement	64,2%	43,5%	37,2 %	37,1 %	62,1 %	33,4 %	22,5 %	44,7 %	48,3%
part des produits des recettes fiscales	19,6%	21,1%	26,1 %	44,9 %	20,0 %	37,1 %	22,0 %	56,1 %	22,3%
part des centimes additionnels communaux (CAC)	0,0%	39,0%	24,3 %	55,0 %	0,0%	0%	0,0%	0,0%	21,1%
part des taxes communales directes	4,52%	3,16%	2,47 %	4,20 %	3,49 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	3,4%
part des taxes communales indirectes	19,3%	5,8%	6,3% 12,4 %		9,0%	0,0%	0,0%	0,0%	10,5%
Part des produits de l'exploitation du domaine et des services communaux	7,2%	4,3%	3,7%	5,4%	5,2%	0,0%	0%	0,0%	5,1%
Part des ristournes et redevances consentis par l'état	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Part des produits financiers	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
part des subventions de fonctionnement reçues	8,5%	0,0%	0,1%	1,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	2,9%
Part des transferts reçus	6,9%	7,9%	3,2% 12,2 %		4,6%	0,0%	0,0%	0,0%	6,0%
Total	66%	81%	66%	135 %	42%	0%	0%	56%	71,3%
part des dotations libérées	0,0%	22,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0%	0,0%	0,0%	7,3%
part des fonds de réserve	0,1%	0,4%	4,7%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,7%
part des subventions d'équipements reçues	20,4%	117,0 %	46,3 %	56,4 %	23,7 %	0,0%	0,0%	0,0%	61,2%
part des emprunts à LMT	2,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%
Total	22%	139%	51%	57%	24%	0%	0%	0%	70,9%

Source : *Compte administratif de la Commune /analyse du BET
GEFA & ENGINEERING*

Dépenses et services rendus

L'étude des dépenses et des services vise à évaluer le de dépense de la Commune et concomitamment le service rendu aux citoyens. Comme les recettes, les dépenses réelles sont structurées en deux titres : Titre 1 : les dépenses de fonctionnement et Titre 2 : les dépenses d'investissement. Dans cette étude seule les dépenses réelles sont considérées, les opérations

d'ordre ne sont pas prises en compte.

L'analyse des tableaux suivants montre que les dépenses d'équipement par habitant et les dépenses de fonctionnement par habitant ont globalement une tendance croissante et se situent dans une moyenne de 1537 Fcfa et 2323 Fcfa respectivement sur la période d'étude (2010-2013).

Pour ce qui est des dépenses d'investissements, elles sont constituées en 2013 essentiellement des autres immobilisations corporelles (80,9%) et du matériel et mobilier (16,3%) et des agencements et aménagement (2,8%).

Analyse des dépenses de fonctionnement

Tableau 66 : Analyse de l'exécution des dépenses fonctionnement de la Commune entre 2010 à 2013

RUBRIQUES	Prévisions				Réalizations				
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	moyenne
Analyse des dépenses de fonctionnement									
Dépenses d'équipements par habitant	613,2	248,9	267,3	209,8	141,3	168,7	151,7	153,0	1537
Dépenses de fonctionnement par habitant	295,2	436,4	389,1	312,3	239,5	249,0	214,7	225,8	2323
part des dépenses de fonctionnement dans les dépenses réelles de l'exercice	32,5%	63,7%	59,3%	59,8%	62,9%	59,6%	58,6%	59,6%	60,2%
part des dépenses d'équipement dans les dépenses réelles de l'exercice	67,5%	36,3%	40,7%	40,2%	37,1%	40,4%	41,4%	40,4%	39,8%
Part des biens et services consommés dans les dépenses de fonctionnement	21,3%	25,7%	24,1%	22,5%	23,8%	29,1%	25,9%	29,1%	27,0%
Part des transports consommés dans les dépenses de fonctionnement	0,9%	1,7%	1,7%	2,0%	0,7%	0,5%	0,8%	0,5%	0,6%
Part des autres services consommés dans les dépenses de fonctionnement	10,7%	11,3%	10,2%	11,9%	11,0%	12,8%	10,1%	12,8%	11,7%
Part des frais du personnel dans les dépenses de fonctionnement	47,5%	34,0%	35,0%	37,3%	46,6%	43,9%	45,1%	43,9%	44,9%
Part des impôts et taxes dans les dépenses de fonctionnement	0,3%	0,7%	0,5%	0,4%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%
Part des frais financiers dans les dépenses de fonctionnement	0,0%	0,2%	0,1%	0,3%	0,0%	0,2%	0,0%	0,2%	0,1%
Part des subventions versées dans les dépenses de fonctionnement	0,9%	1,8%	3,2%	3,5%	1,0%	0,9%	0,8%	0,9%	0,9%
Part des transferts versés dans les dépenses de fonctionnement	6,0%	7,6%	5,2%	5,7%	6,5%	2,6%	5,1%	2,6%	4,2%
Part des autres charges et pertes diverses dans les dépenses de fonctionnement	12,4%	17,0%	20,0%	16,3%	10,4%	9,9%	12,1%	9,9%	10,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : *Compte administratif de la Commune /analyse du BET GEFA & ENGINEERING*

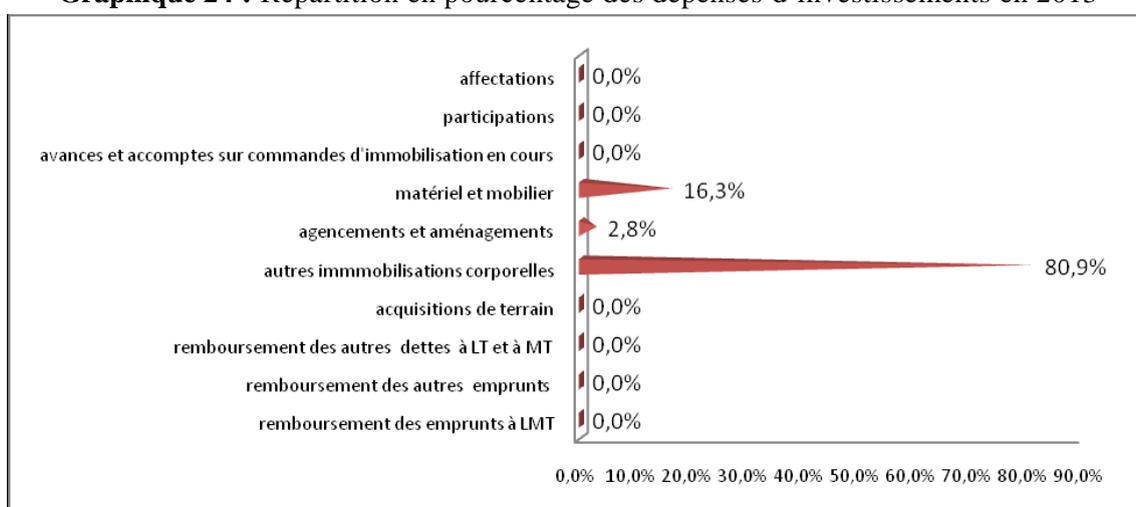
Analyse des dépenses d'investissements

Tableau 67: Analyse des dépenses d'investissement de la Commune entre 2010 à 2013

Année	Prévisions				Réalizations				
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	moyenne
Part des remboursements des emprunts à LMT dans les dépenses d'investissements	0,0%	0,0%	12,4%	7,5%	0,0%	0,0%	20,7%	0,0%	5,2%
Part des remboursements des autres emprunts dans les dépenses d'investissements	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Part des acquisitions de terrain dans les dépenses d'investissements	0,0%	2,8%	0,6%	0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Part des autres immobilisations corporelles dans les dépenses d'investissements	82,2%	66,5%	51,0%	59,0%	48,5%	80,9%	61,3%	80,9%	67,9%
Part des agencements et aménagements dans les dépenses d'investissements	3,9%	7,7%	13,6%	21,8%	0,0%	2,8%	1,7%	2,8%	1,8%
Part du matériel et mobilier dans les dépenses d'investissements	13,4%	21,9%	16,4%	8,9%	51,5%	16,3%	7,6%	16,3%	22,9%
Part des avances et acomptes sur commandes d'immobilisation en cours dans les dépenses d'investissements	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Part des participations dans les dépenses d'investissements	0,0%	0,7%	5,6%	1,1%	0,0%	0,0%	8,7%	0,0%	2,2%
Part des affectations dans les dépenses d'investissements	0,0%	0,3%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total	99,5%	100,0%	100,0%	99,2%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Compte administratif de la Commune /analyse du BET GEFA & ENGINEERING

Graphique 24 : Répartition en pourcentage des dépenses d'investissements en 2013

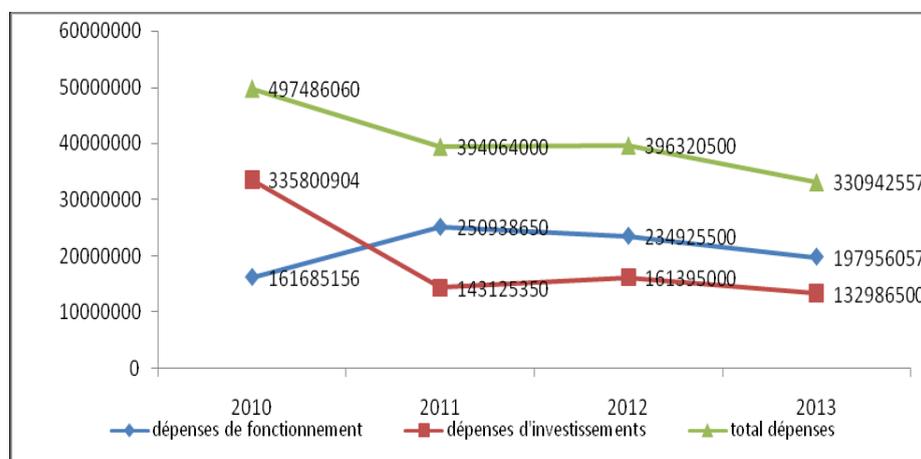


Source : Compte administratif de la Commune /analyse du BET GEFA & ENGINEERING

- Evolution des principaux agrégats entre 2010 et 2013

Entre 2010 et 2013, la tendance des dépenses globale de la Commune est baissière passant de 497 486 060 Fcfa à 330 942 557. Cette tendance baissière s'est conservée tant au niveau des dépenses de fonctionnement que des dépenses d'investissement sur la même période.

Graphique 25 : Evolution des dépenses fonctionnement et d'investissements entre 2010 à 2013



Source : Compte administratif de la Commune /analyse du BET GEFA & ENGINEERING

7.4. LA COMMUNE DANS SON ENVIRONNEMENT

Dans ce paragraphe, il est question d'analyser la Commune en interaction avec son environnement externe. La Commune étant garante du développement économique et social de son territoire. Elle est donc au cœur du système complexe et dynamique de développement territorial. A ce titre, il serait donc important d'identifier au plan externe les opportunités et les menaces qui se situent au niveau du micro (services déconcentrés de l'Etat, société civile, opérateurs économiques, fournisseurs, les bénéficiaires des services, la tutelle, ...) et de macro environnement (opportunités / contraintes politiques, légales, géographiques, socioculturelles, économiques, ...) de la Commune.

7.4.1. Le Partenariat et les collaborations diverses

Les partenaires au développement sont à la fois interne et externe

7.4.1.1. Les relations internes

Il s'agit des relations entre le maire et les acteurs suivants : adjoints au maire, conseillers municipaux, Secrétaire général et receveur municipal.

7.4.1.2. Les partenaires externes

Tableau 68 : Nature des relations au sein des partenaires externe de la Commune

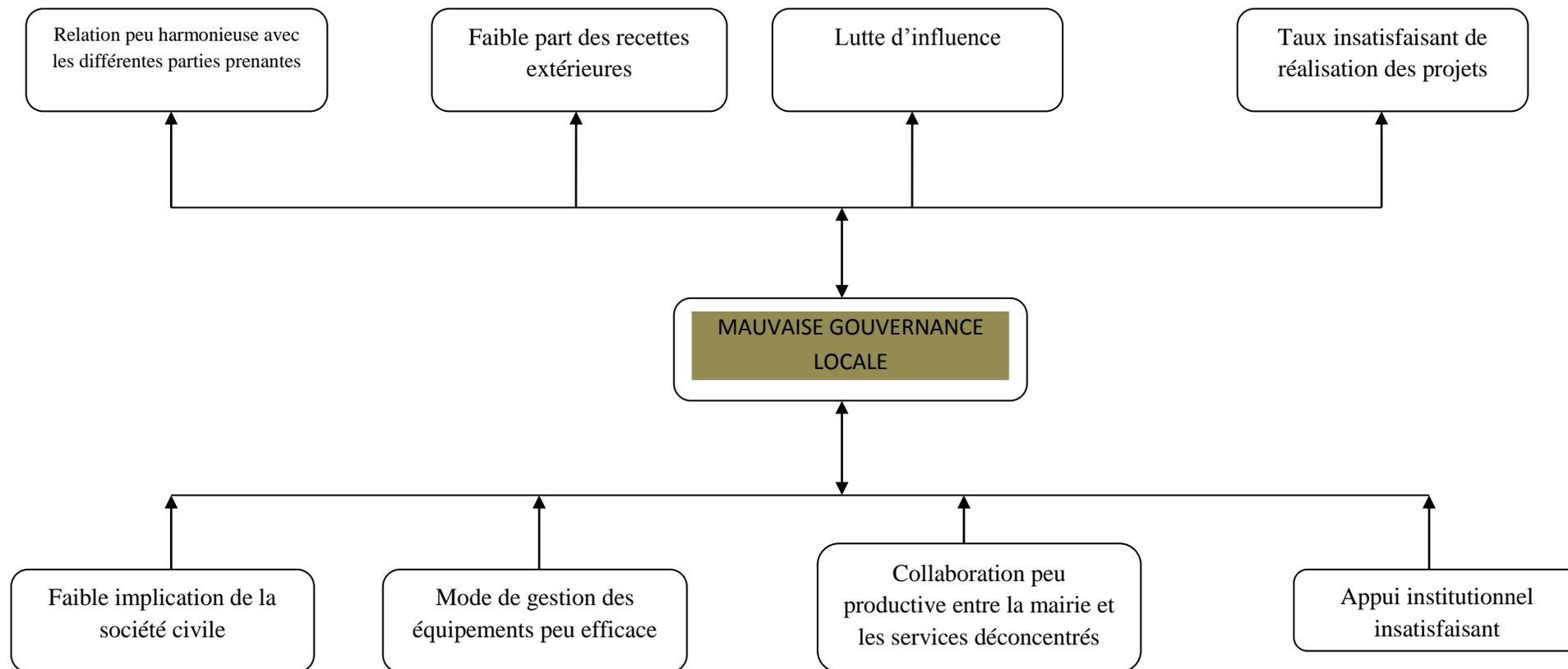
STRUCTURES	TYPE DE RELATION
Mairie	Le Mairie invite régulièrement les conseillers municipaux pour des réunions ou autres rencontres engageant l'avenir de la Commune
Chefferies	Le Maire invite les chefs traditionnels aux rencontres engageant le développement

7.5. Bilan diagnostic du cadrage institutionnel et financier

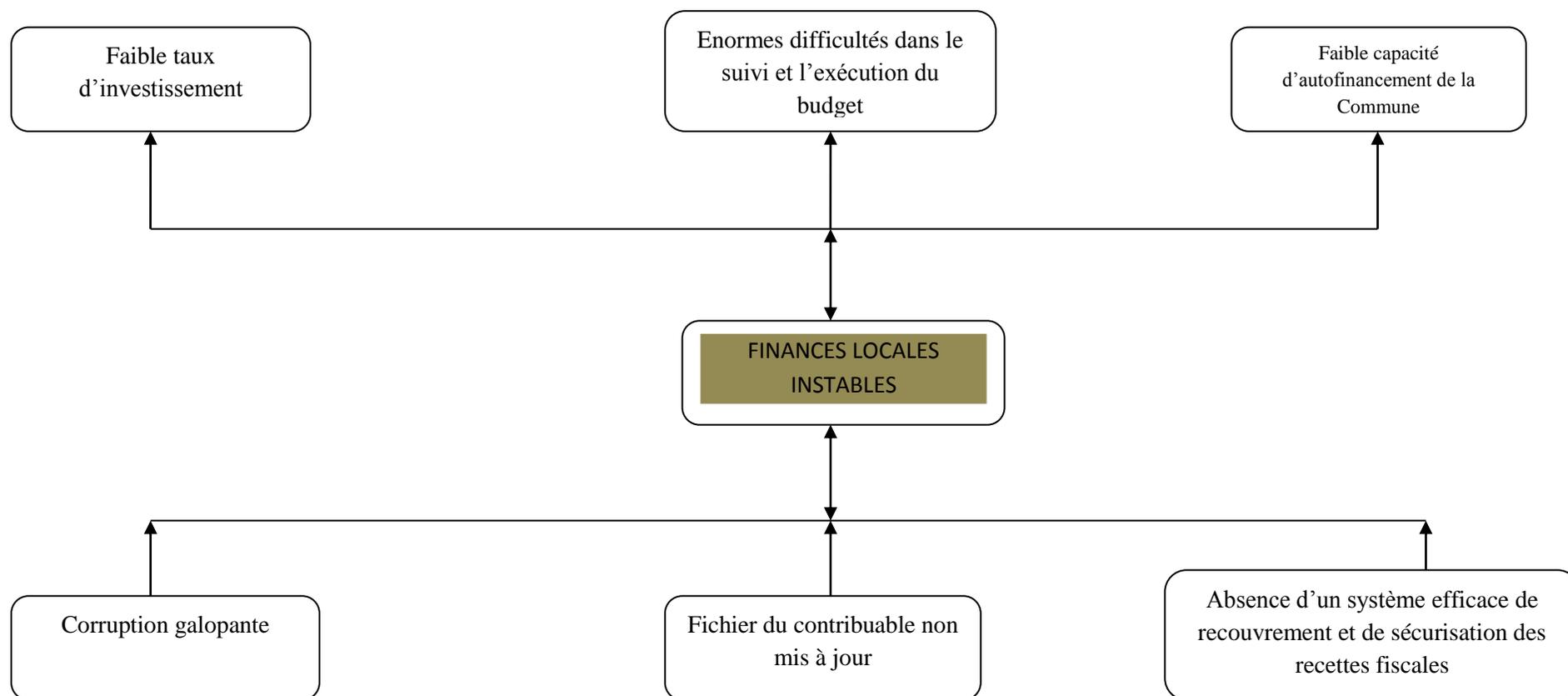
Tableau 69: Bilan diagnostic cadrage institutionnel

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - L'existence du PCD - Un exécutif municipal jeune, ambitieux et dynamique élu sur la base d'un programme ; - Une ferme volonté à mobiliser toutes les forces vives du territoire pour le développement locale ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Une main d'œuvre communale insuffisante et très peu qualifié - L'absence d'un plan d'équipement de la Commune en matériels et autres engins de génie civil - Absence de plateforme de concertation - Un potentiel fiscal encore mal exploité et faiblement mis en valeur ; - Faible application de la loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 en matière de prévision du budget d'investissement. - tenue irrégulière des comptes de comptabilité de la Commune - absence de coopération soutenue
Opportunités	Menaces
<p>-réalisation du POS en cours : atout à exploiter pour une gestion stratégique de la Commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'absence d'un plan de formation du personnel; - L'absence d'une planification de carrière pour le personnel ; - Insuffisance des recettes fiscales propres - Insuffisance des recettes fiscales propres. - faible niveau des finances locales, - absence du personnel technique qualifié. - parc de matériel de génie civil inexistant ou insuffisant - Manque d'information et de sensibilisation des contribuables, surtout ceux du secteur informel ou rural...

Arbre à problème : gouvernance locale



Arbre à problème : analyse institutionnelle



8. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL DE LA VILLE DE BAFANG

8.1. CADRE LEGAL ET INSTITUTIONNEL EN MATIERE ENVIRONNEMENTAL

8.1.1. Les accords internationaux

La prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement du territoire est actuellement devenue l'une des principales conditions à remplir pour acquérir le soutien et/ou l'accord de la communauté internationale et des bailleurs de fonds. Plusieurs accords, conventions, protocoles et codes régissent la gestion de l'environnement mondial. Ces dispositions dont le Cameroun est signataire de la plupart ont pour but de renforcer les instruments juridiques existant au niveau national. Les principaux programmes auxquels le Cameroun adhère et qui sont en rapport avec la sauvegarde environnementale sont :

- la convention Africaine sur la conservation de la nature et des ressources d'Alger de 1968, ratifiée par le Cameroun en 1977 ; ;
- la convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone (1989) : elle a effet de normalisation dans la production des gaz à effet de serre;
- la convention sur la diversité biologique (1994) qui impose entre autre la sauvegarde des écosystèmes fragiles, des espèces rares ou menacées d'extinction ;
- la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1994) et le protocole de Kyoto qui fait suite (1998) ;
- Convention de RAMSAR du 02/02/1971 relative aux zones humides d'importance Internationale particulièrement comme habitat des oiseaux d'eau
- Accords de Libreville/Gabon du 16/04/1983 de coopération et de concertation entre les États de l'Afrique Centrale sur la Conservation de la faune sauvage ;
- Convention de Rio de Janeiro du 05/06/1992 sur la diversité biologique ;
- Traité relatif à la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale ;

L'article 14 (2) de la loi Cadre N° 96/12 souligne avec force que « l'administration chargée de l'environnement doit s'assurer que les engagements internationaux du Cameroun en matière environnementale sont introduits dans la législation et la politique nationale en la matière ».

8.1.2. Cadre légal au Cameroun

La conférence des Nations Unies, tenue à Rio en 1992 avait mis en évidence la dégradation de l'environnement mondial en liaison avec les activités économiques. Cette conférence marque le point de départ d'un éveil de conscience des nations sur les problèmes environnementaux. En intégrant les objectifs globaux de protection de l'environnement, le Cameroun a élaboré une stratégie cohérente en matière de protection de l'environnement contenue dans le Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE) adopté en juin 1996. La mise en œuvre du PNGE s'appuie sur un cadre légal et réglementaire. Pour ce qui est du contexte juridique national, les deux dernières décennies ont été marquées par une évolution significative du cadre législatif environnemental au Cameroun. L'on dispose à ce jour d'un arsenal de textes législatifs liés à la protection de l'environnement dans lesquels des dispositions prévoient le cadre légal de réalisation des EIES ou d'une notice environnementale Les principaux instruments juridiques en vigueur sont les lois, les décrets d'applications, les arrêtés et les directives.

- La loi 96/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement :

Elle fixe le cadre juridique général de la gestion de l'environnement au Cameroun. Cette loi établit les principes de l'évaluation des impacts sur l'environnement. À cet effet, elle prescrit que le promoteur de tout projet qui risque de porter atteinte à l'environnement est tenu de réaliser, selon les prescriptions d'un cahier des charges, une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES).

En outre, dans son ARTICLE 40.(1) il précise que « Les plans d'urbanisme et les plans de lotissement publics ou privés prennent en compte les impératifs de protection de l'environnement dans le choix des emplacements prévus pour les zones d'activités économiques, résidentielles et de loisirs. Ces plans doivent, préalablement à leur application recueillir l'avis obligatoire de l'Administration chargée de l'environnement ».

- La loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, en son article 16 alinéas 2 rappelle que tout projet susceptible d'entraîner des perturbations sur le milieu forestier ou aquatique est subordonné à une étude préalable d'impact sur l'environnement.

- La loi N° 85-09 du 04 juillet 1985 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique et aux modalités d'indemnisation : cette loi détermine les conditions d'expropriation au cas où l'État entreprend une réalisation d'intérêt général. Elle définit notamment les modalités d'indemnisation en fonction du type d'expropriation. Elle est complétée par le décret N°2003/418/PM du 25 février 2003 qui fixe les tarifs des indemnités alloués aux propriétaires ou aux victimes de destruction pour cause d'utilité publique des cultures et des arbres cultivés.

-La Loi n°2004/003 du 21 avril 2004, régissant l'urbanisme au Cameroun : Cette loi décrit en

Son Article 9 :

- (1) les zones inconstructibles, sauf prescriptions spéciales ce sont, les terrains exposés à un risque naturel (inondation, érosion, éboulement, séisme, etc.); les parties du domaine public classées comme telles et les aires écologiquement protégées telles que définies par la législation relative à la gestion de l'environnement.

- (2) les zones impropres à l'habitat ce sont les terrains exposés à un risque industriel ou à des nuisances graves (pollutions industrielles, acoustiques etc.) et ceux de nature à porter atteinte à la santé publique ou aux valeurs culturelles locales.

Les mesures de protection, ainsi que les périmètres de sécurité sont à prendre en compte dans l'élaboration des documents de planification urbaine.

Les études d'urbanisme doivent intégrer les études d'impact environnemental prescrites par la législation relative à la gestion de l'environnement.

- La Loi n°64/LF/23 du 13 Novembre 64, portant protection de la santé publique : cette loi pose les bases des règles de la salubrité des centres urbains et lieux habités, des immeubles et de leurs dépendances, des lieux publics et privés, des lotissements, des établissements dangereux, insalubres et incommodes

- Le décret N° 2013/0065/PM du 13 janvier 2013

Il vient en révision du décret N° 2005/0577/PM du 23 février 2005 fixe les modalités de réalisation des études d'impact environnemental et reprend dans son article 2 la définition d'une EIE et de notice environnementale, il définit le contenu d'une EIE sommaire et détaillé. On trouve dans ce décret le processus d'analyse et d'approbation éventuelle des termes de référence et le rapport d'une étude d'impact environnemental.

- L'arrêté 070/MINEP du 22 avril 2005 : cet arrêté vient compléter le décret ci-dessus cité et fixe les différentes catégories d'opérations dont la réalisation est soumise à une EIE. Par ce texte, le Cameroun a opté pour l'alternative qui consiste à énumérer une liste recommandant le type de projet dont l'objet nécessite une EIE.

□ **Les principes de base en gestion de l'environnement**

La législation environnementale est basée sur cinq principes :

- **le principe de précaution** visant à prévenir les risques de dommages graves et irréversibles à l'environnement ; qui signifie que « en cas de risque d'endommagement complet ou irréparable, l'incertitude scientifique ne peut pas être la raison de ne pas prendre des mesures afin d'empêcher la dégradation environnementale » ;
- **le principe d'actions préventives et de corrections** ; dans le contexte social camerounais, les sociétés sont encouragées et appelées dans leurs actions préventives et de correction à utiliser les meilleures technologies disponibles à un coût économique acceptable pour promouvoir un environnement viable ;
- **le principe de pollueur-payeur** ; ce principe énoncé dans le principe 16 de la déclaration de RIO signifie que c'est le pollueur qui doit supporter le coût des mesures qu'il est également tenu de prendre pour protéger l'environnement, telles que des mesures destinées à réduire les émissions de polluant à la source et des mesures destinées à éviter la pollution en traitant de façon collective les effluents de l'installation polluante et d'autres sources de pollution. En principe le pollueur supporte la totalité des coûts de prévention et de lutte contre la pollution à l'origine de laquelle il se trouve ;

Le principe de responsabilité;

- **le principe de participation** : accès aux informations, conformité aux exigences, concertation secteur public / secteur privé ;

8.1.3. Cadre institutionnel environnemental

Dans le cadre de ce projet, en plus du Maître d'Ouvrage (Maire de Bafang) qui est promoteur plusieurs autres institutions interviendront dans l'application des aménagements prévus par le POS; ce sont donc:

Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement

Durable (MINEPDED)

L'institution en charge de l'environnement au Cameroun est le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED). Dans son organisation, la Sous- Direction des Evaluations Environnementales (SDEE) s'occupe des questions liées à l'environnement. Celle-ci est composée de trois services :

- un service des études d'impacts environnementaux ;
- un service des audits environnementaux ;
- un service des plans de gestion environnementaux.

Le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU)

Le MINHDU est responsable de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de

développement urbain et de l'habitat. C'est ce Ministère qui détermine les taux de compensation des constructions. Ses attributions s'étendent entre autres à :

- la planification et le contrôle du développement des villes
- l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des stratégies d'aménagement et de restructuration des villes ;
- la mise en œuvre de la politique de l'habitat social, l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'amélioration de l'habitat, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, de la définition et du contrôle de l'application des normes en matière d'habitat.
- du drainage, de la collecte et du traitement des déchets, de l'élaboration des normes d'hygiène et de salubrité, et de l'élaboration des normes en matière d'assainissement dans les villes;

NB : les commissions d'élaboration des actes d'urbanisme dans la ville de Bafang ne sont pas encore mises sur pied (ou fonctionnelles) malgré les efforts que l'actuel Délégué Départemental du Haut-Nkam s'attèle à faire dans ce sens. Cependant, il faut noter que certains actes sont délivrés dans la Commune dans l'illégalité

Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (MINDCAF)

Le MINDCAF est au centre de la politique de gestion du patrimoine national, il est responsable des propositions d'affectation des terres, de l'acquisition et l'expropriation des biens immobiliers au profit de l'Etat, des établissements publics administratifs et des sociétés à capital public, en collaboration avec les administrations et organismes concernés. Son responsable départemental est rapporteur au sein des Commissions de Constat d'Evaluation de Biens (CCEB). Son Ministre est le Président des Commissions Nationales.

Le Ministère des Travaux Publics (MINTP)

Le Ministère des Travaux Publics a été créé par décret présidentiel N°2005/330 du 6 Septembre 2005, vu le décret N°2004/320 du 8 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement. Le Ministère des Travaux Publics est placé sous l'autorité d'un Ministre assisté d'un Secrétaire d'Etat chargé des routes. Le MINTP est chargé de l'entretien et de la protection du patrimoine routier, ainsi que de la supervision et du contrôle technique de la construction des bâtiments.

A ce titre et pour ce qui est de l'étude, il :

- effectue toutes études nécessaires à l'adaptation aux écosystèmes locaux de ces infrastructures, en liaison avec le Ministère chargé de la Recherche Scientifique, les institutions de recherche ou d'enseignement et tout autre organisme compétent ;
- apporte son concours à la construction et à l'entretien des routes, y compris les voiries urbaines, en liaison avec les départements ministériels et organismes compétents ;
- contrôle l'exécution des travaux de construction des bâtiments publics conformément aux normes établies.

8.2. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS DE LA VILLE DE BAFANG

8.2.1. Hygiène et assainissement

Dans la ville de Bafang, la gestion des ordures ménagères est quasi nulle. On observe de part et d'autre dans la ville des décharges sauvages (sur les places publiques, dans les drains et dans les caniveaux). Les eaux usées sont évacuées dans la nature sans aucun traitement et non loin des habitations. Groupés en deux catégories, on peut distinguer les déchets solides et les déchets

liquides.

8.2.1.1. Gestion des déchets solides

La collecte et le traitement des déchets solides dans la Commune de Bafang est quasi nulle. Il n'existe aucun programme ou organisme d'assainissement opérationnel dans la ville. Certains ménages collectent et transportent dans les plantations une partie des ordures ménagères qu'ils utilisent comme fertilisants.

Aucun effort n'est consenti dans la collecte des ordures. En effet on observe dans tous les quartiers de la Commune des ordures qui jonchent le sol, illustrant ainsi un manque d'éducation en matière d'hygiène et de salubrité.

Dans les quartiers, les décharges d'ordure sont dispatchés de façon anarchique suivant le regroupement des populations et parfois en fonction de la proximité avec les cours d'eau et des pistes piétonnes es dernier ne sont pas recyclés mais sont tout simplement brûlés lors qu'elles exaspèrent un certain seuil.

En général, ces déchets solides sont constitués de matières plastiques (bouteilles et sachets d'emballage plastiques), de verres, des déchets métalliques, des débris organiques (matières végétales, débris d'animaux morts). La combustion de ces derniers génère un taux de CO₂ considérable et de nombreux gaz toxiques nuisibles pour l'environnement et la couche d'ozone.

En ce qui concerne la gestion des déchets hospitaliers. Ils sont déversés dans un trou et incendiés par la suite sans aucun trie.

Photo 33Photo 34: Décharges sauvages à Bafang



8.2.1.2. Assainissement liquides et autres déchets spéciaux

Les déchets liquides comprennent essentiellement les eaux usées (domestiques, les eaux vannes), pluviales. Il s'agit d'un problème majeur dans la mesure où ils sont libérés par l'ensemble de ménages du site. Plusieurs techniques sont utilisées pour canaliser et limiter les effets néfastes de ce dernier. Nous pensons notamment à la présence des fosses septiques, de fosses d'aisances ou de latrine.

En général, la couche sociale la plus exposée est représentée par les riverains vivant à proximité des cours d'eau. Le constat élaboré lors des visites effectuées sur le terrain présente une situation alarmante car les déchets liquides des ménages sont directement évacués dans les eaux : il s'agit des eaux de lessive, de vaisselle, et toutes autres substances souillées.

Cette pratique malsaine favorise le développement des agents pathogènes exposant ainsi les riverains à diverses maladies (paludisme, maladies de la peau...). L'exposition est permanente car ces eaux sont conduites vers des exutoires (cours d'eau) servant de baignade ou de lessive pour certain. En saison pluvieuse les eaux souillées sont portées dans des domiciles situés au bord des cours d'eau aggravant ainsi les risques de contamination.

Le système d'assainissement des eaux usées le plus utilisé dans la Commune de Bafang se compose de fosses septiques, de fosses d'aisances ou de latrines. Il n'existe pas d'organisme communal ou privé de vidange des fosses septiques ou des fosses d'aisances dans la ville.



Eau usée déversées canalisée et déversée sur la chaussée à Mouankeu



Eau usée déversées canalisée et déversée sur la chaussée au quartier Banounga

Photo 35: écoulement des eaux usées

8.2.1.3. Réseau routier

La Commune est généralement une zone d'habitat enclavée dans sa zone urbaine. En effet, le maillage des voies est très faible. La voirie, lorsqu'elle existe, est très étroite et très poussiéreuse. Elle est constituée de quelques pénétrantes qui se terminent en cul de sac auxquelles se greffent des chemins piétonniers dont les destinations ne sont connues que des seuls habitués. Les ouvrages de franchissement sont rudimentaires. Leur entretien et leur utilisation créent des conflits multiformes. Souvent, ces accès ne dépassent guère 1,5 m de largeur. Ils n'existent qu'à la volonté des habitants qui les ont tracés. Ils sont à l'origine de nombreux conflits d'utilisation et d'entretien.



Photo 36: Ouvrage de franchissement rudimentaire au quartier Lossack



Photo 37: Etranglement des voies pénétrant dans le quartier Bavi

8.2.1.4. Pollution des sols

La dégradation des sols est surtout liée aux pratiques malsaines mises sur pied par les riverains. Nous pensons notamment à la pratique de la culture sur brûlis; les feux de brousse ; et l'incinération des ordures dans la nature. Par ailleurs les forces de la nature sont aussi cause de la dégradation des sols. A titre d'exemple on peut citer l'action des eaux de ruissellement (l'érosion) qui captivent les sols vers des sites de bas fond.

Ce même sol est pollué à certain endroit par des activités de garage



Photo 38: Dégradation des sols par les feux de brousse et les incinérations diverses

8.2.1.5. Pollution atmosphérique

Ici nous constatons que la pollution de l'air est réduite aux feux de brousse et aux échappements des motos et voiture dans la ville dont le seuil ne pareil pas encore inquiétant.



Photo 39: Illustrations des facteurs de pollution de l'air

8.2.1.6. Zones à risque

On appelle zones à risques un lieu géographiquement défini et délimité dans lequel les individus ou les produits sont particulièrement vulnérables à divers contaminants.

Nous avons pu constater que le relief de la Commune de Bafang est irrégulier et très accidenté car constitué essentiellement de collines et de vallées nous observons les populations qui construisent au pied des collines et dans les bas fond ce qui met la vie de tous ceux qui y habite en dangers s'il y arrive un phénomène tel que l'éboulement ou un séisme à petite échelle.



Photo 40: Eboulement de sol avec risque de très grave accident au quartier Famkeu



Photo 41: Maisons d'habitation construites dans des zones à risques

Dans la Commune de Bafang en général, les problèmes environnementaux sont réels et vécus. Ils touchent le milieu physique, le cadre économique et l'espace social des populations résidentes. Ils affectent la psychologie de l'habitant et conditionnent son comportement.

Toute politique d'aménagement du territoire doit de manière réfléchie intégrer l'aspect environnemental dont le point focal est l'amélioration des conditions de vie des habitants de la zone à aménager.

8.3. Impacts des déchets sur l'environnement de Bafang

L'impact que représentent les déchets sur l'environnement de Bafang est forcément négatif :

- Prolifération des maladies car les déchets sont des lieux favorables au développement de certaines maladies hydriques ;
- La présence des ordures dans les rues, caniveaux et cours d'eau augmente le risque sanitaire car les enfants peuvent y jouer et se blesser ;
- Les lessivas produits peuvent contaminer les eaux de surface et souterraines ;
- Obstruction des caniveaux avec stagnation des eaux ;
- Nuisances olfactives ;
- Dégradation du cadre de vie.

8.4. Mesures à prendre

Les mesures à prendre en ce qui concerne une gestion efficace sont :

- Mettre sur pieds un service de collecte régulier des déchets ;
- Création d'une zone de décharge agréée qui sera surveillée et clôturée ;
- Installation des bacs à ordures dans la ville ;
- Organiser des séances de nettoyage dans la ville ;
- Dotation en camions spécialisés pour le transport des ordures ;
- Penser à créer une station d'épuration dans la ville.

8.5. Bilan diagnostic du volet environnemental

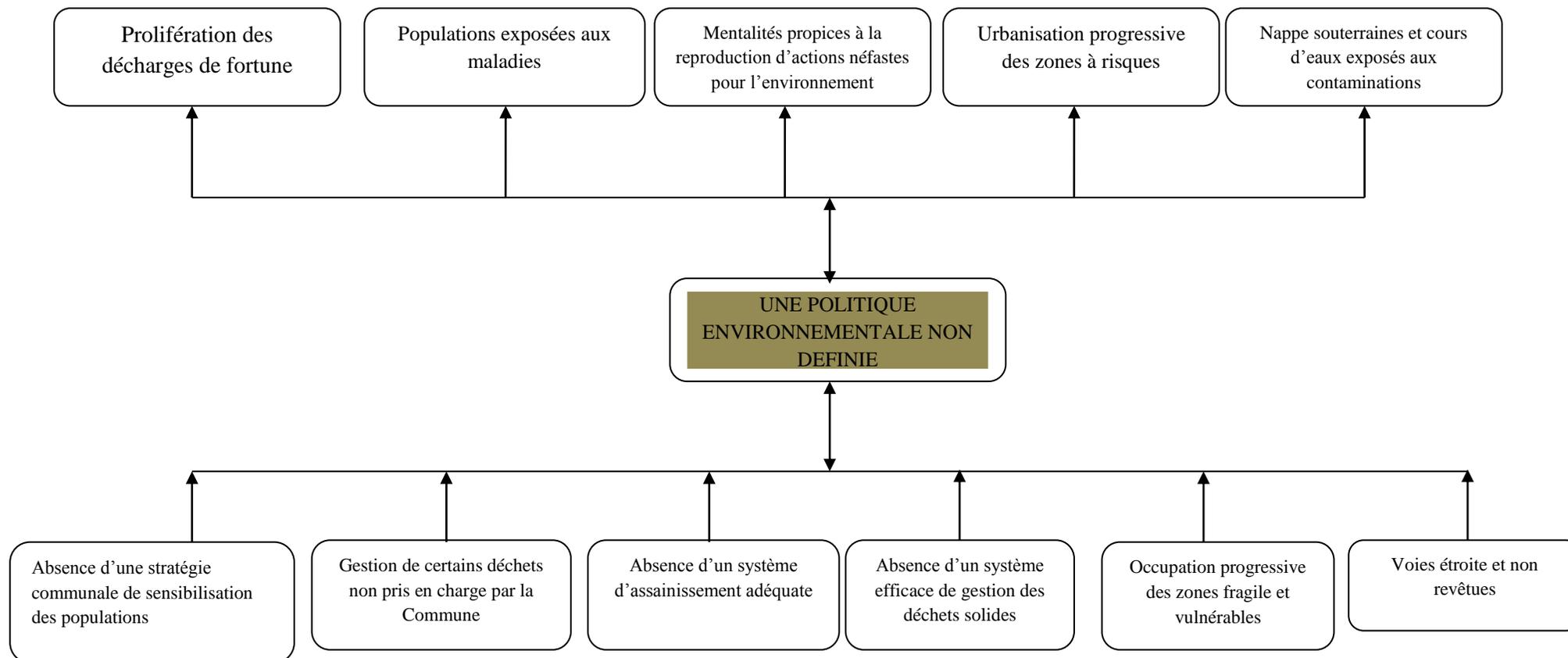
Tableau 70: Bilan diagnostic du volet environnemental

FORCES	FAIBLESSES
<p>relief constitué de grand massif montagneux véritable attrait touristique</p> <p>- précipitations abondantes idéales pour les activités agricoles</p>	<p>ville insalubre</p> <p>-l'absence d'un système de gestion des déchets solides : pré collecte, collecte et traitement des ordures</p> <p>- non prise en charge des déchets liquides et déchets spéciaux par la Commune</p> <p>- pollution des cours d'eau par les déchets solides et liquides, notamment ceux de l'abattoir, des eaux vannes et usées</p> <p>-pollution atmosphérique liée à l'émission des gaz toxiques émanant de la combustion des déchets plastiques, métalliques, organiques.</p> <p>- absence d'un réseau d'évacuation et de traitement des eaux vannes et usées, tel un système d'égout débouchant sur une station d'épuration</p> <p>- prolifération des maladies car liées à la pollution des eaux due à une mauvaise gestion des déchets de toutes sortes</p> <p>- obstruction des caniveaux et des lits des rivières et lacs par les déchets solides, la végétation et des constructions causant la stagnation des eaux et l'inondation</p> <p>-dégradation des sols à la pratique de la culture sur brulis et incinération</p> <p>-Risques accrue d'éboulement due à occupation des zones vulnérables (flancs de montagnes)</p> <p>-Nuisances olfactives liées à la mauvaise gestion des eaux usées et vannes et des déchets</p>
Opportunités	Menaces
<p>Elaboration du POS de Bafang ;</p> <p>- La mise en œuvre de plus en plus pressante de la politique nationale en matière d'environnement protection de la nature et développement durable ;</p>	

Carte 20: Zone à écologie fragile de la ville de Bafang

Carte 21 : Synthèse du diagnostic urbain

8.6. Arbre à problèmes



8.7. Bilan diagnostique de la situation actuelle

ÉLÉMENTS EVALUES	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
SITE NATUREL	<ul style="list-style-type: none"> - cours d'eaux exploitables comme collecteurs finaux ; - D'abondantes pluies favorables à l'agriculture ; - Abondance de ressources minières (pierres, basalte, latérites ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - un relief très accidenté constitué d'importantes zones inconstructibles - L'action de l'homme, notamment l'urbanisation et les activités agricoles qui fragilisent les sols et le couvert végétal; - un site naturel à fort potentiel érosif; - absence de cours d'eau navigable; - un couvert forestier pauvre (absence des hauts arbres limitant la diversité des essences), - un sol pauvre au sommet des collines (crêtes); 	<ul style="list-style-type: none"> - Document de planification urbaine (POS) en cours d'élaboration; 	<ul style="list-style-type: none"> - aggravation des effets du changement climatique; - Les feux de brousse; - Les glissements de terrain
PARAMETRES SOCIODEMOGRAPHIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Population relativement jeune donc une main d'œuvre potentielle (46.8 % de la population a entre 15 et 24 ans) ; - Taux d'alphabétisation élevé ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible nombre d'actif entraînant une dépendance économique ; - Fort taux d'exode rural et mouvement migratoire ; - Taille moyenne des ménages élevée - Pauvreté urbaine élevée donc pouvoir d'achat relativement bas ; - Un sexe ratio en faveur des femmes, favorable pour une croissance démographique endogène. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le prochain recensement annoncé permettra d'affirmer ou d'infirmer les projections démographiques ; - Elaboration du plan d'occupation des sols 	<ul style="list-style-type: none"> - mauvaise distribution des revenus ; - Augmentation de la pauvreté urbaine - L'aggravation de la dégradation du cadre de vie
HABITAT	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'une réserve foncière dans les zones d'extension de la ville - Une pression foncière encore maîtrisable bien que devenue de plus en plus forte; 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'investissement dans l'immobilier - Emergence progressive de l'habitat spontané - Occupation progressive des zones considérées comme non aedificandi à l'instar des collines... - Insuffisance des interventions des grands acteurs du secteur tels que la 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de planification urbaine en cours d'élaboration 	<ul style="list-style-type: none"> - Persistance du chevauchement du droit foncier coutumier et du droit foncier moderne ;

ÉLÉMENTS EVALUÉS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
		MAETUR, le MAGZI, CFC, la SIC dans le développement de la ville ;		
SITUATION FONCIERE	Données non disponibles			
EQUIPEMENTS COLLECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> -Chef-lieu de département -Ville de transit ; -existence d'un centre administratif; -existence d'un plan communal de développement et d'un document de planification urbain bien que dépassé; 	<ul style="list-style-type: none"> -Relief accidenté constituant un obstacle en matière d'aménagement -Inadéquation entre la répartition spatiale des équipements et les besoins des populations -Absence d'une grille des équipements approuvés - mauvaise desserte des équipements de services sociaux et urbains de base -exploitation non optimal du foncier du centre administratif; -vieillesse des équipements collectifs; - bon nombre d'équipements collectifs en location; -absence quasi généralisée des mobiliers urbains et des aménagements connexes autour des équipements collectifs 	<ul style="list-style-type: none"> -documents de planification en cours d'élaboration 	<ul style="list-style-type: none"> -risque de destruction de certains équipements collectifs du fait de glissement de terrain (Lycée Bilingue...);
ECONOMIE	<ul style="list-style-type: none"> -Position stratégique entre Yaoundé-Bafoussam-Nkongsamba -Beaucoup de potentialités favorables au développement des activités agropastorales et 	<ul style="list-style-type: none"> -La faible fourniture en équipements pilier de l'économie locale (routes) ; -Transport urbain assuré totalement par le sous-secteur des motos-taxis ; -Très faible niveau de mise en valeur des sites touristiques et des ressources minières ; -L'absence d'une base de données statistiques locale numérisée, actualisée et archivée ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Entrée en vigueur de la loi sur les zones économiques votées ; - carrefour routier de plusieurs grands pôles économiques et agricoles (Nkondjock, Bafoussam, Douala) -Renforcement du processus de décentralisation au Cameroun ; -Elaboration du plan d'occupation des sols ; -Disponibilité du Plan Communal de 	<ul style="list-style-type: none"> -Destruction de la biodiversité ; -Dégradation de la situation sécuritaire au plan national.

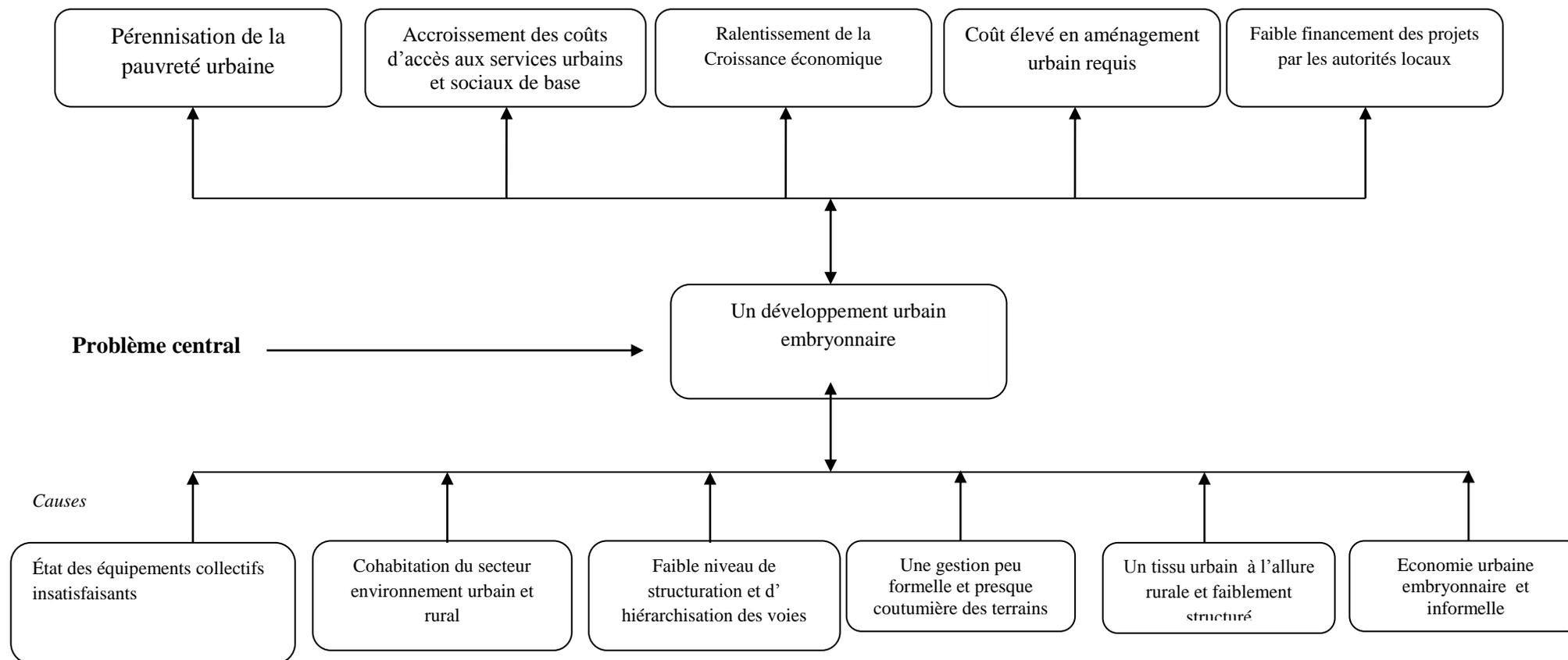
ÉLÉMENTS ÉVALUÉS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
	commerciales ; -Une main-d'œuvre locale nombreuse, jeune et motivée à la pratique de l'agriculture ; -L'existence de nombreux gisements de pierres ; -Un potentiel touristique non négligeable ; -Présence de nombreux GIC dans les différents secteurs d'activités.	-Faible appui (technique, financier et matériel) et encadrement (apport des équipements) ; -Main-d'œuvre locale non qualifiée (tertiaire public), non organisée ; -Faible accès aux NTIC ; -Absence de zone industrielle ; -Secteur halieutique quasi inexistant dans la commune.	Développement.	
VOIRIE ET RESEAUX DIVERS	-accessibilité de la ville par la nationale 5 (entrée sortie Nkongsamba-douala ; Bafoussam ; Nkondjock par la R ⁰ 15) -véritable carrefour des transports routiers -La morphologie naturelle de la commune de Bafang favorise l'écoulement des eaux de pluie...	- voiries primaires assez dégradées - voirie urbaine sous structurée, vétuste et peu hiérarchisée - forte proportion des voies en terre (soit 80% du linéaire de la ville) ; -mauvais niveau de service des voies reliant le centre urbain à sa zone d'extension du fait de leur dégradation -mauvais fonctionnement des ouvrages d'assainissement ; - faible taux d'accès des populations aux services urbains de base (eau, électricité, assainissement ; etc.); -absence de parkings dans le centre-ville -enclavement des bassins de production ; -absence de véritables réseaux	-documents de planification en cours d'élaboration ;	-Création d'une voie de transit contournant la ville de Bafang ;

ÉLÉMENTS ÉVALUÉS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
		<p>d'assainissement dans la ville ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -Obstruction des voies ou empiètement sur les emprises des voies par les activités artisanales ou commerciales ; - défaut d'éclairage public 		
CADRAGE INSTITUTION NEL	-L'existence du plan communal de développement (PCD)	<ul style="list-style-type: none"> -Une main d'œuvre communale insuffisante et très peu qualifiée -L'absence d'un plan d'équipement de la Commune en matériels et autres engins de génie civil -Absence de plateforme de concertation territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> -réalisation du POS en cours : atout à exploiter pour une gestion stratégique de la Commune - élaboration d'un plan de formation et de renforcement des capacités des différentes parties prenantes tel que prévu par le PCD 	- instabilité politique pouvant occasionner des bouleversements de manière globale.
ENVIRONNEM ENT	<ul style="list-style-type: none"> -relief constitué de grand massif montagneux véritable attrait touristique -précipitations abondantes idéales pour les activités agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> -absence d'un système de gestion des déchets solides: pré collecte, collecte et traitement des ordures - non prise en charge des déchets liquides et déchets spéciaux par la commune - pollution des cours d'eau par les déchets solides et liquides, notamment ceux de l'abattoir, des eaux vannes et usées -pollution atmosphérique liée à l'émission des gaz toxiques émanant de la combustion des déchets plastiques, métalliques, organiques. - absence d'un réseau d'évacuation - obstruction des caniveaux par les déchets solides, la végétation -dégradation des sols à la 	<ul style="list-style-type: none"> -Elaboration du POS de Bafang ; -La mise en œuvre de plus en plus pressante de la politique nationale en matière d'environnement protection de la nature et développement durable ; - Disponibilité de la stratégie nationale de gestion des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> -Vulnérabilité aux risques d'affaissement et de glissement de terrain ; -Forte atteinte à l'environnement due à une explosion démographique (exode rurale),

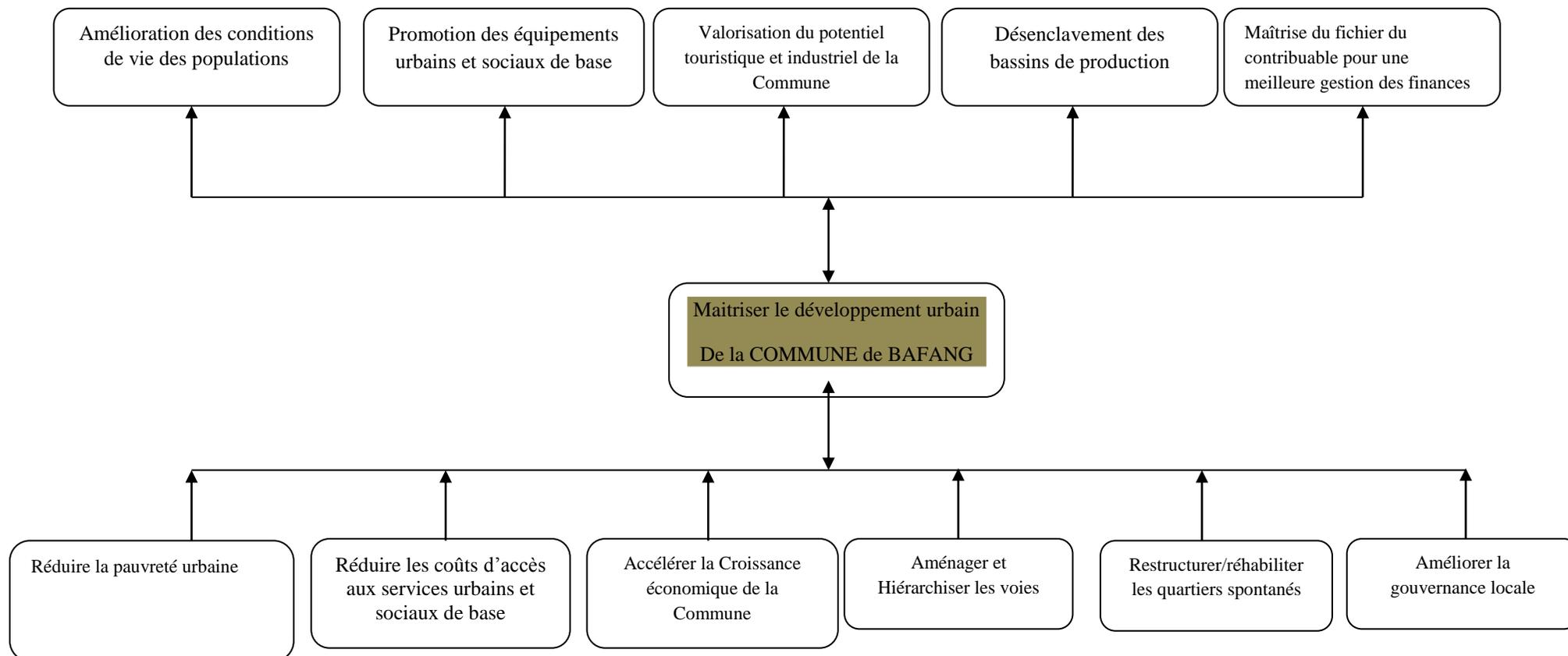
ÉLÉMENTS ÉVALUÉS	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
		pratique de la culture sur brulis et incinération -Risques accrue d'éboulement due à occupation des zones vulnérables		

8.8. Arbre à problèmes

Conséquences



8.9. Arbre à Objectifs



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Législation

1. loi no 2004 /003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun et des textes d'application (décrets, arrêtés
2. Décret no 2008/0736/pm du 23 avril 2008 fixant les modalités d'élaboration et de révision des documents de planification urbaine
3. Ordonnance N° 74-1 du 06 Juillet 1974 sur le régime foncier et domanial et les procédures d'expropriation pour cause d'utilité publique, il a été complété par la Loi n° 85-09 du 04 juillet 1985.
4. Loi n°19 du 26 Novembre 1983 modifiant les dispositions de l'article 5 de l'ordonnance n°74/1 du 06 Juillet 1974 fixant le régime foncier.
5. Décret n° 2005/178 du 27 Mai 2005 portant organisation du Ministère des domaines et des affaires foncières.
6. Décret n° 2005/481 du 16 Décembre 2005 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°76/165 du 27 Avril 1976 fixant les conditions d'obtention du titre foncier.
7. Loi N° 2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun et définissant le Plan d'Occupation du Sol, le Plan d'Aménagement Foncier et des dispositifs relatifs aux lotissements.
8. Loi n° 98-005 du 14 avril 1998 relative au régime des eaux.
9. Loi n° 73-021 du 20 juillet 1973 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime des sûretés telle modifiée et complétée par la loi n° 80 -008 du 18 juillet 1980.

II. rapport généraux

1. Rapports du plan d'urbanisme directeur de la ville de Bafang de 1984
2. PCD de la Commune de Bafang
3. Documents de planification des villes de Douala et Bafoussam

III. Site Web ([http //...](#))

1. Développement local, (1989) <http://unités.igann.ca/acp/albrevues.htm>
2. Journée mondial de l'habitat 2000, la révolution urbaine mondiale.* : de la ville à l'urbain.WWW.urbanisme.urbain.équipements.gouv.fr/édu/accueil/bibliographie/devdurable/.
3. WWW.unhabitat.org/ump
4. WWW urbanobservary.org/i

ANNEXES 1 : FICHIERS ROUTIERS DE LA COMMUNE DE BAFANG

ANNEXE 2 : MEMOIRE DES OBSERVATIONS DU MAITRE D'OUVRAGE

TABLE DES MATIERES

0. INTRODUCTION GENERALE	9
0.1. CONTEXTE GENERAL DU PHENOMENE URBAIN CAMEROUNAIS.....	9
0.1.1. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET URBAIN LOCAL	9
0.1.1.1. Localisation.....	9
0.1.1.2. Contexte historique, culturel et institutionnel de la ville de Bafang.....	10
0.1.2. CONTEXTE URBAIN ET DE DEVELOPPEMENT	11
0.1.3. CONTEXTE DU DOCUMENT DE STRATEGIE POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (DSCE)	12
0.2. CADRE JURIDIQUE DE L'ETUDE	12
0.3. OBJECTIFS DE L'ETUDE	13
0.3.1. Objectif général.....	13
0.3.2. Objectifs spécifiques.....	13
0.4. DEFINITION DU PERIMETRE D'ETUDE	13
0.5. APPROCHE METHODOLOGIQUE	15
0.6. PLAN DU RAPPORT.....	18
1. ANALYSE DES COMPOSANTES DU SITE NATUREL	19
1.1. RELIEF ET TOPOGRAPHIE.....	19
1.1.1. Orographie.....	23
1.1.2. Pédologie	23
1.2. LE CLIMAT	23
1.2.1. La pluviométrie	24
1.2.2. Les températures	24
1.3. LA VEGETATION	25
1.4. L'HYDROGRAPHIE	27
1.5. UNITES ECOLOGIQUES.....	27
1.6. BILAN SYNTHETIQUE DU SITE NATUREL ET INTERET POUR L'AMENAGEMENT	30
2. DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE BAFANG.....	31
2.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION DE BAFANG.....	31
2.1.1. Evolution de l'état de la population de Bafang selon le milieu de résidence	31
2.1.2. Structure par âge et par sexe de la population de Bafang en 2015.....	32
2.1.2.1. Rapport de dépendance (sous l'angle de l'âge).....	32
2.1.3. Caractéristiques sociodémographiques des ménages.....	37
2.2. BILAN DIAGNOSTIC.....	47
3. LES ACTIVITES ECONOMIQUES.....	48
3.1. LE SECTEUR PRIMAIRE	48
3.1.1. Les activités agricoles.....	48
3.1.1.1. Les cultures de rente	48
3.1.1.2. Les cultures vivrières	49
3.1.2. L'élevage, la pêche et l'industrie animale	50
3.1.2.1. L'élevage.....	50
3.1.2.2. La production halieutique	51
3.1.2.3. L'exploitation faunique	51
3.1.2.4. L'exploitation forestière.....	51
3.1.3. L'exploitation minière	51
3.1.4. Le tertiaire public	53
3.1.5. Les prestations privés.....	53
3.1.5.1. Le commerce	53

3.1.5.2.	Le transport	53
3.1.5.3.	Le tourisme et l'hôtellerie	54
3.1.5.4.	Autres services	54
3.1.5.5.	Les services financiers	54
3.1.6.	<i>Les autres services privés</i>	54
3.1.6.1.	Les petits métiers.....	55
3.2.	BILAN DIAGNOSTIC.....	57
4.	ANALYSE DIAGNOSTIC DES COMPOSANTES DU SITE CRÉÉ	59
4.1.	ORGANISATION GENERALE DE L'ESPACE COMMUNAL	59
4.1.1.	<i>L'urbanisation et la répartition de l'occupation du sol urbain</i>	59
4.1.1.1.	Compartimentage physique de l'aire urbaine et découpage en quartiers	59
4.1.1.2.	Les tendances de l'urbanisation	59
4.1.2.	<i>Répartition du sol en zones homogènes</i>	59
4.1.2.1.	Indicateurs de l'occupation du sol.....	60
4.1.2.2.	Contraintes liées au site urbain	60
4.2.	HABITAT	62
4.2.1.	<i>Caractéristiques de l'habitat</i>	62
4.2.1.1.	Typologie de l'habitat et de tissu urbain	62
4.2.2.	<i>L'occupation du sol</i>	63
4.2.2.1.	Zone administrative	63
4.2.2.2.	Zone commerciale mixte	63
4.2.2.3.	Les espaces verts	63
4.2.2.4.	Zone non aedificandi	64
4.2.2.5.	Zones d'extension urbaines	64
4.2.2.6.	Zones d'Habitat	64
4.2.3.	<i>Caractéristiques des logements dans la Commune de Bafang</i>	64
4.2.3.1.	Types de logement suivant les matériaux utilisés.....	64
4.2.3.2.	Taille de logements à Bafang et caractéristiques des dépendances.....	67
4.3.	SITUATION FONCIERE GENERALE	80
5.	LES EQUIPEMENTS COLLECTIFS	86
5.1.	LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS.....	86
5.2.	LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES.....	92
5.2.1.	<i>L'enseignement maternel</i>	92
5.2.2.	<i>Enseignement supérieur, grandes écoles et écoles de formation</i>	97
5.3.	LES EQUIPEMENTS DE SANTE	99
5.4.	LES EQUIPEMENTS SOCIOCULTURELS.....	102
5.4.1.	<i>Les équipements religieux</i>	102
5.4.1.1.	Les églises chrétiennes	102
5.4.1.2.	La Confrérie musulmane	103
5.4.2.	<i>Les équipements culturels et culturels</i>	103
5.4.2.1.	La place de l'indépendance de Bafang	103
5.4.2.2.	Les foyers culturels	104
5.4.2.3.	Le cimetière de la Commune de Bafang	104
5.4.2.4.	Les chefferies traditionnelles.....	105
5.5.	LES EQUIPEMENTS SPORTIFS.....	106
5.6.	LES EQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET D'HEBERGEMENT	107
5.7.	LES EQUIPEMENTS MARCHANDS	109
5.7.1.	<i>Les toilettes publiques</i>	109
5.7.2.	<i>Abattoir municipal</i>	109
5.7.3.	<i>Les marchés</i>	109

5.7.4.	<i>La gare routière et les Agences de voyages</i>	110
5.8.	EQUIPEMENTS SECURITAIRES.....	113
5.9.	BILAN DIAGNOSTIC DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS.....	115
6.	LES VOIES ET RESEAUX DIVERS (VRD)	117
6.1.	RESEAU VIAIRE	117
6.1.1.	<i>Accès à la ville</i>	117
6.1.2.	<i>Catégories des voies rencontrées dans la Commune de Bafang</i>	117
6.1.3.	<i>Les caractéristiques sommaires de la voirie de la Commune de Bafang</i>	117
6.1.3.1.	Caractéristiques géométrique du Tronçon de la route nationale N°5	118
6.1.3.2.	Caractéristiques géométrique de la route Provinciale N°15.....	118
6.1.3.3.	Les voies primaires structurantes.....	119
6.1.3.4.	Voies structurantes secondaires.....	119
6.1.3.5.	Voies tertiaires	120
6.1.3.6.	Occupation et encombrement de la chaussée et des trottoirs	121
6.1.3.7.	Transports	121
6.2.	RESEAUX DIVERS.....	122
6.2.1.	<i>Réseau d'électricité et éclairage public</i>	122
6.2.1.2.	Réseaux d'éclairage public	123
6.2.2.	<i>Le réseau téléphonique</i>	123
6.2.3.	<i>Approvisionnement et adduction en eau potable</i>	123
6.2.3.1.	Captage et transport	123
6.2.3.2.	Production et distribution	124
6.2.3.3.	Les autres types d'approvisionnement en eau.....	124
6.2.4.	<i>Drainage, assainissement liquide et solide</i>	129
6.2.4.1.	Drainage des eaux pluviales de la ville	129
6.2.5.	<i>Assainissement des déchets solides</i>	131
6.2.6.	<i>Le réseau des espaces verts urbains</i>	131
7.	CADRAGE INSTITUTIONNEL ET FINANCIER	134
7.1.	LES FONDEMENTS JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELS DE LA COMMUNE.....	134
7.1.1.	<i>Fondement juridique des Communes</i>	134
7.1.2.	<i>Fondements institutionnels</i>	134
7.2.	LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE.....	135
7.2.1.	<i>Organigramme type des communes</i>	Erreur ! Signet non défini.
7.2.2.	<i>Les circuits de décision</i>	136
7.2.3.	<i>Le fonctionnement des services</i>	136
7.3.	DIAGNOSTIC DES RESSOURCES COMMUNALES	136
7.3.1.	<i>Le capital humain de la Commune</i>	136
7.3.2.	<i>Finances communales</i>	137
7.3.2.1.	L'examen des procédures d'élaboration et d'exécution budgétaire.....	137
7.4.	LA COMMUNE DANS SON ENVIRONNEMENT	148
7.4.1.	<i>Le Partenariat et les collaborations diverses</i>	148
7.4.1.1.	Les relations internes.....	148
7.4.1.2.	Les partenaires externes.....	148
7.5.	BILAN DIAGNOSTIC DU CADRAGE INSTITUTIONNEL ET FINANCIER.....	149
8.	CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL DE LA VILLE DE BAFANG	152
8.1.	CADRE LEGAL ET INSTITUTIONNEL EN MATIERE ENVIRONNEMENTAL	152
8.1.1.	<i>Les accords internationaux</i>	152
8.1.2.	<i>Cadre légal au Cameroun</i>	152
8.1.3.	<i>Cadre institutionnel environnemental</i>	154

8.2.	ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS DE LA VILLE DE BAFANG	155
8.2.1.	<i>Hygiène et assainissement</i>	155
8.2.1.1.	Gestion des déchets solides.....	156
8.2.1.2.	Assainissement liquides et autres déchets spéciaux	157
8.2.1.3.	Réseau routier	157
8.2.1.4.	Pollution des sols.....	158
8.2.1.5.	Pollution atmosphérique	158
8.2.1.6.	Zones à risque	159
8.3.	IMPACTS DES DECHETS SUR L'ENVIRONNEMENT DE BAFANG.....	160
8.4.	MESURES A PRENDRE	160
8.5.	BILAN DIAGNOSTIC DU VOLET ENVIRONNEMENTAL.....	161
8.6.	ARBRE A PROBLEMES	163
8.7.	BILAN DIAGNOSTIC DE LA SITUATION ACTUELLE	164
8.8.	ARBRE A PROBLEMES	169
8.9.	ARBRE A OBJECTIFS	170
	TABLE DES MATIERES	171
	ANNEXES 1 : FICHIERS ROUTIERS DE LA COMMUNE DE BAFANG	172
	ANNEXE 2 : MEMOIRE DES OBSERVATIONS DU MAITRE D'OUVRAGE	172